

# RCI Banque

Rapport annuel 2011





## COMITÉ EXÉCUTIF

**Philippe BUROS**

*Directeur commercial  
et Directeur des projets et partenariats  
internationaux à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012*

**Patrice CABRIER**

*Directeur clients*

**Isabelle LANDROT**

*Directeur de la comptabilité  
et du contrôle de gestion*

**Bertrand LANGE**

*Directeur des ressources humaines*

**Jean-Marc SAUGIER**

*Directeur financements et trésorerie*

**Éric SPIELREIN**

*Secrétaire général et filière Risques*

**Dominique THORMANN**

*Président directeur général*

**Michel LUCAS**

*Directeur des projets et partenariats internationaux,  
a quitté l'entreprise au 31 décembre 2011*

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Farid ARACTINGI**

**Philippe BUROS**

**Patrice CABRIER**

**Bernard LOIRE**

**Éric SPIELREIN**

**Jérôme STOLL**

**Stéphane STOUFFLET**

**Dominique THORMANN**

*Président*

**Philippe GAMBA**

**Gilbert GUEZ**

*Présidents d'honneur*

## COMMISSAIRES AUX COMPTES

**Deloitte & Associés  
Ernst & Young Audit**





RENAULT s.a.s.

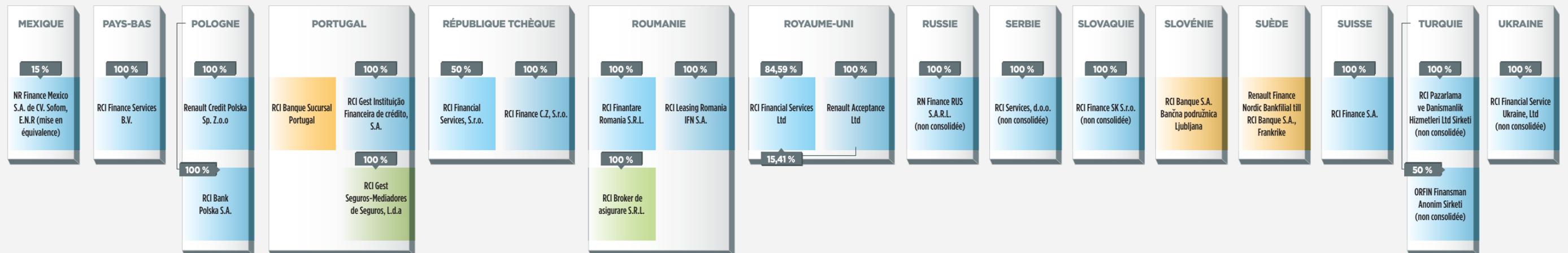
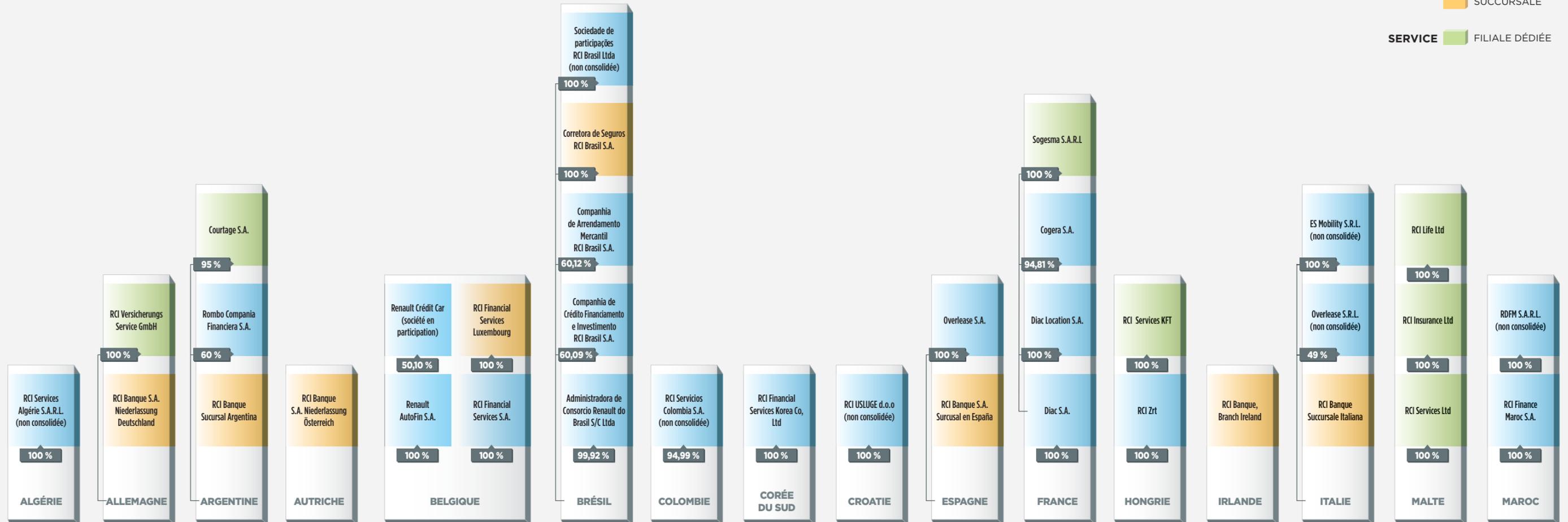
100 %

RCI Banque S.A.

# ORGANIGRAMME 2011

FINANCEMENT ■ FILIALE ■ SUCCURSALE

SERVICE ■ FILIALE DÉDIÉE





**RCI Banque est la captive financière de l'Alliance Renault Nissan et assure à ce titre le financement des ventes des marques Renault, Renault Samsung Motors (RSM), Dacia, Nissan et Infiniti.**

Le groupe RCI Banque déploie ses activités dans 38 pays :

- **Europe** : France, Allemagne, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse ;
- **Amériques** : Argentine, Brésil, Colombie, Mexique ;
- **Région Euromed** : Algérie, Bulgarie, Maroc, Roumanie, Turquie ;
- **Eurasie** : Russie, Ukraine ;
- **Asie** : Corée du Sud.

En tant que financière de marque, le groupe a pour mission d'apporter une gamme complète de financements et de services :

- à la **Clientèle (grand public et entreprises)** à laquelle RCI Banque propose des crédits de véhicules neufs et d'occasion, de la location avec option d'achat, du crédit-bail, de la location longue durée ainsi que des services associés : assurances, entretien, extension de garantie, assistances, gestion de flottes et cartes de crédit ;
- aux **Réseaux des marques** dont RCI Banque finance les stocks de véhicules neufs et d'occasion, les pièces de rechange ainsi que les besoins de trésorerie à court terme.

# RAPPORT ANNUEL 2011

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le mot du Président .....	2
Chiffres clés .....	3
Résultats 2011 .....	4
Faits marquants .....	5
Perspectives .....	5
Une organisation tournée vers le client .....	6-9
Politique financière .....	10-13
Activité commerciale 2011 .....	14-15
• Europe .....	16-24
• Région Euromed .....	24-25
• Région Amériques .....	25-26
• Asie .....	26
Les risques .....	27-43

## RAPPORT DE GESTION

Rapport des commissaires aux comptes .....	45
États financiers consolidés .....	46-87
Sécurité financière .....	88-96
Informations générales .....	97-104



Toutes les informations financières et commerciales sont disponibles sur [www.rcibanque.com](http://www.rcibanque.com)

# LE MOT DU PRÉSIDENT



2011 a été une année marquée par de nombreuses crises, à commencer au printemps par le tsunami au Japon et ses conséquences dramatiques, suivi d'une crise financière grave liée aux dettes souveraines de la zone Euro. Ces deux événements ont eu un impact considérable sur l'industrie automobile sur tous les continents. Le marché mondial a néanmoins atteint 74,8 millions de véhicules, soit une hausse de 5,3 % mais avec de fortes disparités régionales : les pays émergents ont continué de progresser avec quelques signes de ralentissement en Chine et une forte croissance en Russie ; le marché d'Amérique du Nord a rebondi ; le Japon et l'Europe ont connu une période de baisse légère, voire de net repli pour certains pays européens.

En 2011, RCI Banque a poursuivi son développement commercial avec une production annuelle de 11,1 Md€, en progression de 10,9 %, un encours productif moyen de 22,8 Md€, en hausse de 8,8 % et des taux d'intervention en hausse sur toutes les marques de l'Alliance pour atteindre un niveau global de 33,6 % soit + 2 points.

Ces résultats commerciaux sont le fruit de plusieurs facteurs décisifs : le poids croissant de notre activité hors France, Allemagne, Italie, Royaume-Uni et Espagne (28,7 % de la nouvelle production en 2011) ; la nette amélioration de notre performance sur les marques Nissan et Dacia avec des taux d'intervention s'approchant de celui obtenu sur la marque Renault et une activité de services liés à l'usage de l'automobile qui continue de croître.

RCI Banque a lancé en 2011 une succursale en Irlande et réalisé des étapes clés dans ses projets en Turquie et en Russie. Par ailleurs, RCI Banque a joué un rôle important dans le lancement du programme « véhicule électrique » en devenant l'opérateur unique de la batterie pour le Groupe Renault.

Sur les marchés financiers, RCI Banque a affronté la crise en faisant preuve de réactivité, lui permettant de s'assurer un refinancement compétitif. RCI Banque a ainsi levé un montant record de 7,2 Md€ de ressources à un an et plus en 2011. La trésorerie a poursuivi sa politique de diversification en opérant directement sur les marchés américain, coréen, suisse et brésilien en complément du marché euro. RCI Banque a également placé une titrisation adossée à des créances automobiles allemandes pour 800 M€.

Le résultat avant impôts de RCI Banque s'élève à 785,7 M€ en 2011, en hausse de + 11,7 %, avec un ROA à 3,44 % de l'encours et un ROE de 23,3 % (hors éléments non récurrents). Outre la croissance de notre activité, ce résultat s'explique également par la maîtrise des frais de fonctionnement (- 1,58 % de l'encours productif moyen, - 0,06 point par rapport à 2010) et du coût du risque historiquement bas à - 0,23 % de l'encours productif moyen (- 0,17 point par rapport à 2010).

En 2012, RCI Banque évoluera dans un marché mondial automobile qui sera en croissance mais à un rythme moins soutenu, avec une baisse en Europe, notamment en France. RCI Banque devra donc faire preuve d'une grande rigueur dans l'exécution de son budget.

RCI Banque accompagnera la montée en puissance du programme « véhicule électrique » du Groupe Renault qui franchira deux pas supplémentaires avec les lancements de *Twizy* mais surtout de *Zoé* qui feront du Groupe le premier constructeur avec une gamme complète de véhicules électriques abordables et compétitifs.

2012 sera également l'année du démarrage opérationnel de l'établissement financier créé avec notre partenaire *Oyak* en Turquie et de la poursuite du développement de notre projet de banque en Russie.

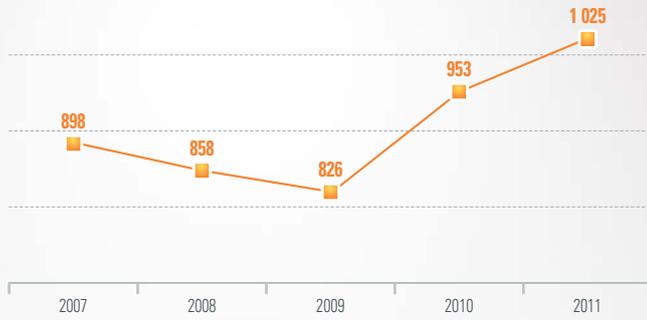
De plus, le nouveau livret d'épargne *ZESTO by RCI Banque* lancé début 2012 en France, proposera à nos clients un produit financier supplémentaire de qualité et nous aidera à poursuivre la stratégie de diversification de notre refinancement en complément d'une présence régulière sur les marchés financiers.

Tous ces projets sont autant de raisons qui me confortent dans la capacité de RCI Banque à jouer un rôle majeur dans le succès des plans triennaux des constructeurs de l'Alliance et d'assurer une rentabilité élevée de ses activités.

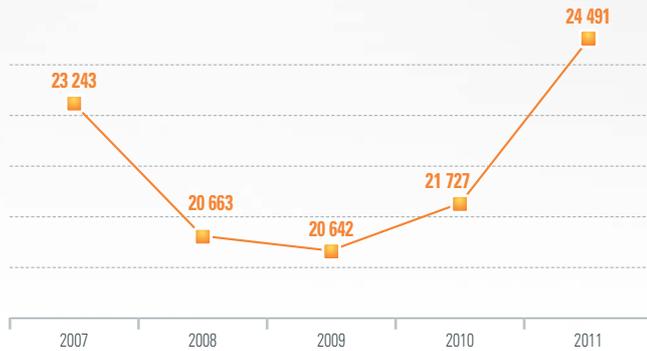
**Dominique THORMANN**

## Chiffres clés

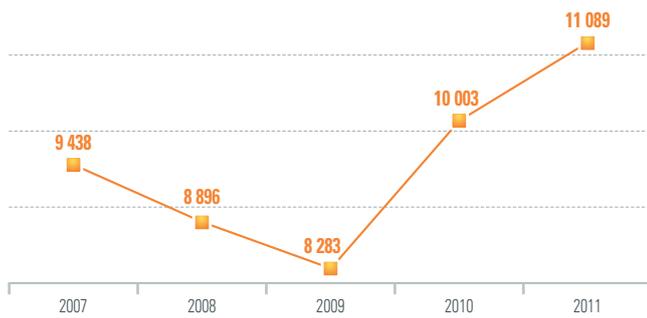
Nombre total de dossiers véhicules en milliers



Encours net à fin en millions d'euros



Nouveaux financements en millions d'euros  
(hors prêts personnels et cartes de crédit)



# RÉSULTATS 2011

**Pour la deuxième année consécutive, le groupe RCI Banque réalise d'excellents résultats financiers. Le résultat avant impôts s'établit à 786 M€ et le ROE\* à 23,3 %.**

La poursuite de la dynamique commerciale dans les axes stratégiques définis en 2010 et l'excellente tenue du coût du risque (grâce au recouvrement efficace des créances douteuses pendant la période de crise) ont permis de maintenir la rentabilité du groupe à un niveau record, malgré la nouvelle crise financière survenue en août 2011.

Le résultat avant impôts est en hausse de 12 % par rapport à décembre 2010. L'encours productif moyen (EPM) a suivi la même tendance passant de 21 Md€ en 2010 à 22,8 Md€. L'encours net à fin d'année est au plus haut niveau de ces dix dernières années.

La performance 2011 s'explique principalement par :

- un produit net bancaire à 1 189 M€, soit + 5 % par rapport à 2010, grâce à la progression des encours ;
- le coût du risque (hors risque pays) atteint le plus bas niveau historique pour le groupe à 0,21 % de l'EPM contre 0,40 % en 2010. L'amélioration concerne l'ensemble du groupe et plus spécifiquement l'Espagne et la Roumanie. Pour la deuxième année consécutive, le coût du risque Réseaux est un produit dû à des reprises de provisions suite à l'amélioration de la situation financière des concessionnaires ;
- le ratio de frais sur l'EPM continue son amélioration à 1,58 % contre 1,64 % en 2010, malgré des frais de fonctionnement en croissance à 357 M€ (+ 10 M€ par rapport à 2010), principalement au Brésil (en croissance) et pour les projets de développement.

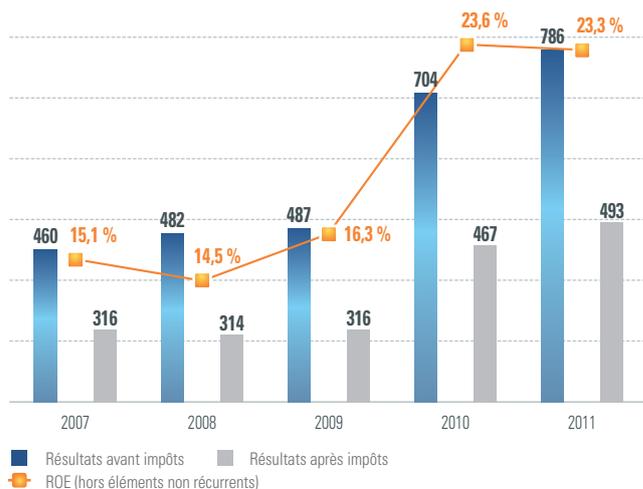
Le résultat net consolidé — part des actionnaires de la société mère — s'élève à 493 M€ en 2011 contre 467 M€ en 2010 (+ 5,6 %).

La progression des capitaux propres consolidés - part des actionnaires de la société mère (2 566 M€ contre 2 457 M€ fin 2010) résulte :

- d'un résultat net positif de 493 M€ ;
- du dividende de 350 M€ versé en 2011 ;
- de la diminution des réserves de conversion de 26 M€ ;
- de l'actualisation de la juste valeur des *puts* minoritaires Argentine et Brésil (- 11 M€).

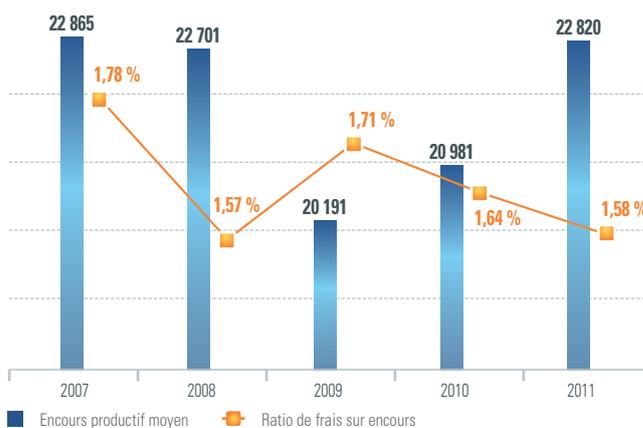
Le ROE\* est en très légère baisse à 23,3 % contre 23,6 % à fin 2010.

Résultats en millions d'euros



Encours productif moyen et ratio de frais sur encours

en millions d'euros



Fonds propres prudeniels en millions d'euros



\* ROE - Return On Equity (hors éléments non récurrents).

# FAITS MARQUANTS

**Malgré les immatriculations stables des constructeurs sur son périmètre d'intervention, RCI Banque affiche pour la deuxième année consécutive des performances commerciales et financières en forte croissance.**

## LES PERFORMANCES

Avec 1 024 771 contrats signés et plus de 11 Md€ de nouveaux financements, le groupe affiche une croissance de plus de 10 % de son activité Clientèle. Le taux d'intervention du groupe progresse de 2 points à 33,6 %.

Malgré des performances « Constructeurs » en recul, RCI Banque poursuit sa croissance en Europe (+ 7,5 % de nouveaux financements) grâce au développement d'offres spécifiques Dacia et Nissan sur des produits comme *Qashqai*, *Juke* ou *Duster*. Les taux d'intervention sur ces deux marques progressent respectivement de 2,7 points et 3,8 points. La performance européenne est également soutenue par les filiales françaises, italiennes et espagnoles, qui poursuivent leur stratégie de développement des services, leur animation efficace des Réseaux et le développement des offres sur les véhicules d'occasion.

En Argentine et au Brésil, la croissance est dynamisée par l'excellente performance commerciale de Renault et Nissan (respectivement + 1 point et + 0,8 point de part de marché dans des marchés en croissance de 7 %). Les nouveaux financements de RCI Banque s'élèvent à 1,3 Md€, en croissance de 54 %. Le Brésil devient le troisième contributeur en nouveaux financements du groupe, après la France et l'Allemagne.

## LES DÉVELOPPEMENTS GÉOGRAPHIQUES

Le groupe a ouvert une succursale en Irlande. Elle commercialise des produits de financement Clientèle et Réseaux depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011 pour la marque Renault.

En Turquie, RCI Banque a reçu, avec un partenaire local, l'accord de l'autorité de tutelle turque fin 2011, de créer une société financière qui assurera les activités de financements Clientèle des marques du Groupe.

En Russie, RCI Banque a créé un bureau de représentation dont la finalité est la création d'une banque.

## LES NOUVELLES ACTIVITÉS

**1) Services :** RCI Banque poursuit son développement des activités de services liées ou non au financement. Deux organisations ont été mises en place en 2011 :

- une direction des assurances, incluant l'ensemble des activités du groupe y compris les filiales maltaises ;
- une organisation commune entre Renault s.a.s. et RCI Banque — *Renault Services International* — pour développer les autres typologies de services.

**2) Véhicules électriques :** RCI Banque accompagne la stratégie de Renault en gérant de manière exclusive la location de batteries auprès des clients en Europe. Avec onze pays concernés fin 2011 (France, Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Irlande, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Portugal et Suisse), le parc global géré dépasse les 2 000 batteries.

# PERSPECTIVES

**Le groupe RCI Banque prévoit de poursuivre sa croissance malgré un marché automobile tendu, particulièrement en Europe.**

RCI Banque devra s'appuyer sur les axes de croissance actuels :

- hors Europe, notamment au Brésil, et grâce à des implantations nouvelles en Russie et en Turquie ;
- le développement de l'offre de services du groupe (assurances et nouveaux services) ;
- le partenariat avec la marque Nissan qui place RCI Banque au cœur de sa stratégie de fidélisation au niveau européen ;
- le déploiement du financement du véhicule électrique (véhicule et batterie), en accompagnement du lancement de *Twizy* et *Zoé*.

L'année 2012 sera également marquée par le lancement de l'activité d'épargne de RCI Banque : le livret *ZESTO by RCI Banque* en France permettra d'offrir un nouveau service à la clientèle et de poursuivre la stratégie de diversification du refinancement. Dans un environnement difficile de crise économique,

RCI Banque restera attentif à l'évolution du coût du risque et maintiendra une politique stricte d'acceptation.



# UNE ORGANISATION TOURNÉE VERS LE CLIENT

**En tant que financière de marque, le groupe a pour mission d'accompagner les marques du Groupe Renault (Renault, Renault Samsung Motors, Dacia) et du Groupe Nissan (Nissan et Infiniti) en proposant une gamme complète de financements et de services innovants aux clients (grand public et entreprises) et aux Réseaux des marques de l'Alliance. Parallèlement, RCI Banque lance de nouveaux produits et services pour répondre aux besoins croissants de ses clients en termes de mobilité, d'assurance et proposera dès 2012 des solutions innovantes d'épargne.**

## L'activité Clientèle

Le groupe RCI Banque propose des crédits destinés au financement de véhicules neufs et d'occasion, de la location avec option d'achat, du crédit-bail, de la location longue durée. Adossée à ces financements, une offre complète de services est mise à la disposition de la clientèle : assurances, entretien, extension de garantie, assistance, gestion de flottes et cartes de crédit.

### Les produits de financement et services associés

La stratégie mise en place depuis plusieurs années se traduit par une augmentation régulière des services aux résultats du groupe, démontrant qu'elle répond parfaitement aux attentes de la clientèle.

Grâce à cette stratégie, la part des produits packagés et fidélisants ne cesse de progresser : *New Deal* en France, *Box* et *Magic Plan* en Espagne, *Relax* en Allemagne, Suisse, Pologne, etc, et ce pour toutes les marques de l'Alliance.

Ces offres modulables associant financement et prestations de services (assurances à la personne ou automobile, extension de garantie, entretien, assistance, etc.) accroissent la satisfaction et la fidélisation de la clientèle.

Cette politique de fidélisation s'appuie sur le programme CARE :

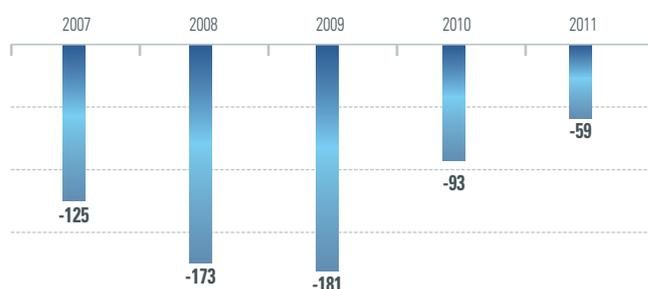
- de Conquête (capturer de nouveaux clients) ;
- d'Animation (ventes additionnelles) ;
- de Renouvellement (offres de fins de contrat) ;
- d'Évaluation (de la performance de nos actions CRM - *Customer Relationship Management*).

Ce programme s'appuie sur le renforcement d'une stratégie digitale : déploiement de configurateurs en ligne sur les sites des constructeurs et des concessionnaires afin de rendre l'offre accessible au plus grand nombre et création d'espaces dédiés à la clientèle.

Encours productif moyen en millions d'euros



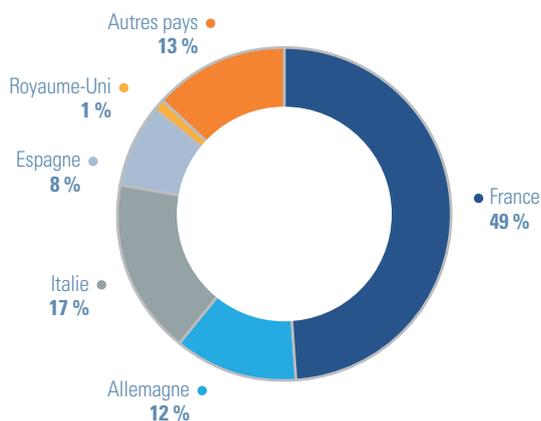
Coût du risque en millions d'euros



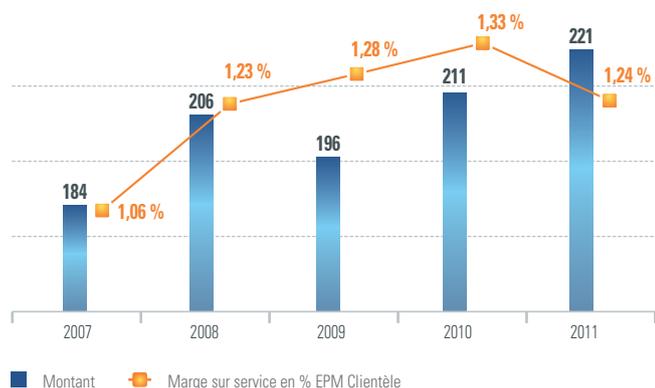
Résultat et frais de fonctionnement en millions d'euros



### Répartition de la marge sur services par pays

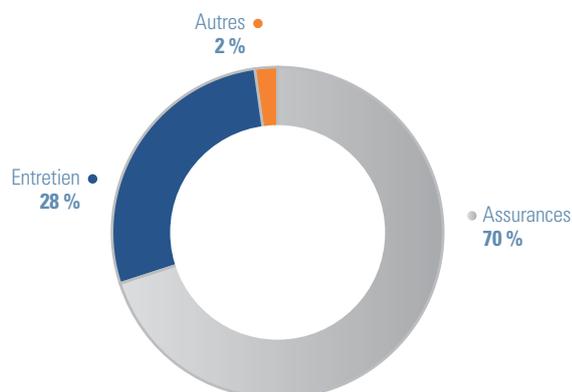


### Marge sur services en millions d'euros



### Répartition de la marge sur services par produit

en millions d'euros



### Le financement du véhicule électrique avec la mise en place de *Renault Battery International*

Renault a l'ambition d'être le leader sur le marché du véhicule électrique. La stratégie définie par Renault pour y parvenir est de louer la batterie de manière exclusive, ce mode de commercialisation permettant de proposer au client une offre abordable et rassurante, comprenant une garantie de fonctionnement et de capacité tout au long de cette location.

RCI Banque accompagne la stratégie Renault en mettant en place et en gérant la location de batterie auprès des clients en Europe.

Pour assurer la compétitivité et la rentabilité de cette stratégie, une organisation commune entre RCI Banque et Renault est mise en place : *Renault Battery International*. Elle pilote l'activité et gère les batteries à long terme, permettant ainsi de réduire les coûts tout en profitant d'effets de volumes et en mutualisant les opportunités futures.

### La mise en place d'une structure commune à Renault et à RCI Banque : *Renault Services International*

Renault et RCI Banque profitent des opportunités liées au lancement du véhicule électrique au sein de l'Alliance pour renforcer, sur l'ensemble de la gamme de véhicules, leur stratégie sur les services à destination des clients particuliers et des entreprises au travers d'une organisation dédiée : *Renault Services International*. Cette stratégie s'appuie sur deux axes majeurs :

- une couverture internationale optimisée de nos services « socles » (entretien, assurance automobile, etc.) ;
- le développement de nouveaux services et nouveaux canaux de distribution (services connectés, *Fleet Asset Management*, vente en ligne, etc.).

RCI Banque développe également des offres de produits et services très innovants, notamment dans le domaine des nouvelles mobilités : auto-partage, covoiturage et mobilités multimodales (une offre de mobilité globale au travers de plusieurs offres de transports : bus, train, voiture, etc.).

# UNE ORGANISATION TOURNÉE VERS LE CLIENT

## Les assurances

RCI Banque a renforcé sa direction des assurances pour accroître davantage le développement des activités Assurances du groupe. Cette entité accompagnera notamment *Renault Services International*, en charge du développement des services au sein des réseaux Renault et Dacia, notamment ceux qui touchent à l'assurance de dommages automobiles.

Elle se compose d'un pôle compagnies d'assurances basé à Malte et d'un pôle courtage d'assurances basé à Noisy-le-Grand, tous deux intervenant au bénéfice de l'ensemble des filiales internationales du groupe RCI Banque et des marques de l'Alliance.

L'activité Assurances du groupe RCI Banque à fin 2011, toutes gammes de produits confondues, fait état d'un portefeuille de près de 2,5 millions contrats d'assurance actifs.

## Le livret d'épargne

En 2012, RCI Banque poursuivra l'extension de sa gamme de produits et services pour les particuliers en proposant un livret d'épargne simple au rendement élevé : *ZESTO by RCI Banque*.

Pour le groupe, ce livret répond à deux enjeux majeurs : d'une part, diversifier les sources de refinancement des crédits automobiles et répondre ainsi plus facilement au besoin de liquidité accru par la croissance du groupe, et d'autre part contribuer à attirer de nouveaux clients grâce à une offre innovante et compétitive et à élargir ainsi ses outils de conquête et de fidélisation.



## Le financement Réseaux

Le groupe RCI Banque finance les stocks de véhicules neufs et d'occasion, les pièces de rechange ainsi que les besoins de trésorerie à court terme des concessionnaires des marques de l'Alliance.

### Une activité soutenue et un risque maîtrisé

En 2011, sur le périmètre d'activité financement des Réseaux de RCI Banque (vingt-sept pays), l'encours productif moyen augmente de 13 % suivant la progression des constructeurs tirée par la croissance des marques en Amérique latine et la bonne performance de Nissan sur le marché européen.

Les processus de suivi et de maîtrise du risque, renforcés dès 2008, permettent une réactivité accrue ainsi que l'anticipation et la prévention des risques sur les réseaux de distribution. Dans ce contexte, le coût du risque (hors risque pays), comme en 2010, se solde par un produit de 11 M€, reflet de l'amélioration de la structure financière des réseaux de distribution.

### De nouvelles implantations à l'international

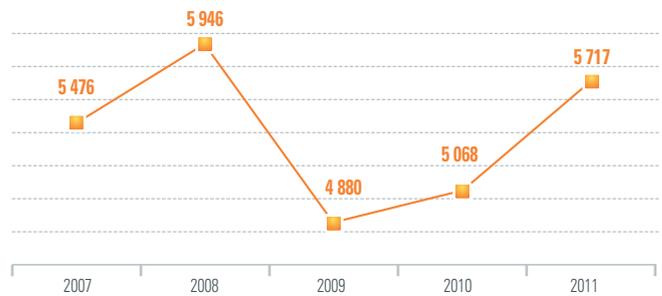
Le groupe a implanté l'activité financement des Réseaux en Croatie et en Irlande sur le premier semestre 2011.

Présent pour les réseaux Renault et Dacia en Belgique et au Luxembourg, le groupe RCI Banque reprendra au 1<sup>er</sup> trimestre 2012 le financement du réseau Nissan sur ces deux pays.

Les études en cours permettront également de lancer l'activité pour les réseaux Infiniti en Autriche et au Royaume-Uni en 2012.

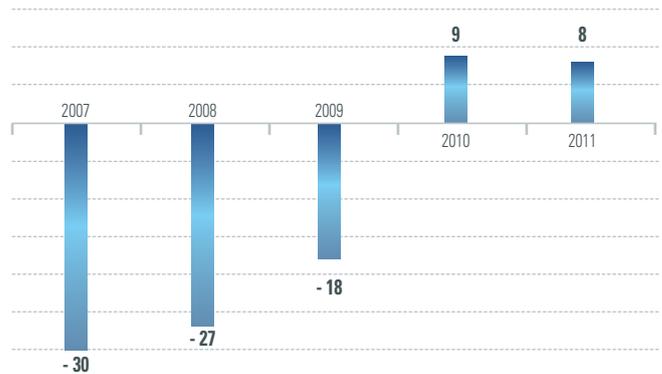
Enfin, la poursuite du projet de banque en Russie est porteur d'un fort potentiel de développement des encours de l'activité de financement des Réseaux.

### Encours productif moyen en millions d'euros



### Coût du risque en millions d'euros

(y compris risque pays)



### Résultat et frais de fonctionnement en millions d'euros

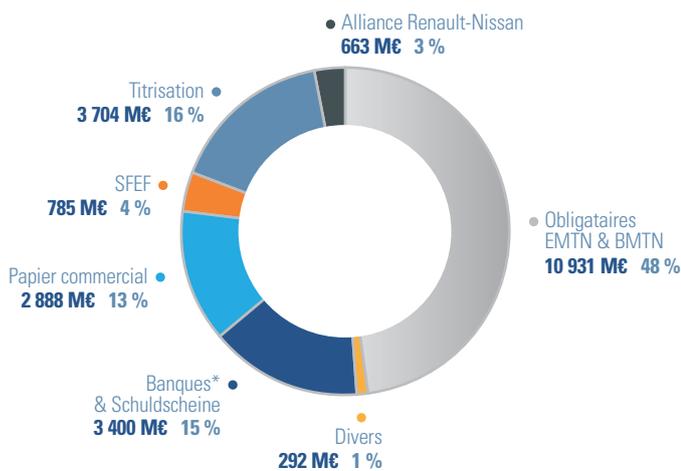


# POLITIQUE FINANCIÈRE

Les marchés ont fait face à une évolution très contrastée au cours de l'année 2011. Au cours du premier semestre, les marchés de dette ont connu une demande soutenue de la part des investisseurs, occasionnant un resserrement régulier des *spreads* de crédit. Les inquiétudes relatives à la dette des pays d'Europe du Sud sont réapparues en fin de semestre, puis ont conduit au cours de l'été à une forte aversion au risque, matérialisée sur toutes les classes d'actifs. Contrairement à la situation constatée en 2008, le marché obligataire est néanmoins resté ouvert aux obligations d'entreprises.

## Structure de l'endettement

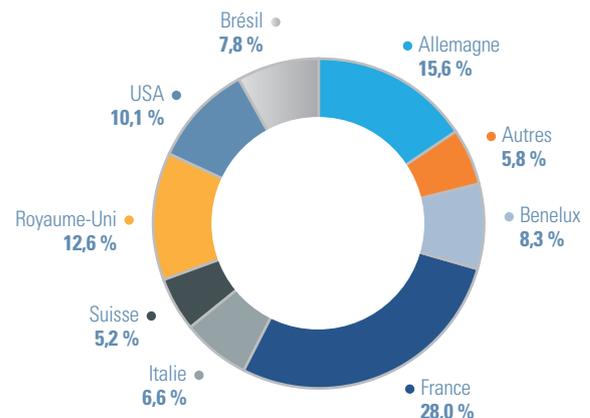
au 31/12/2011



\*dont BCE : 350M€

## Répartition géographique des ressources nouvelles à un an et plus

au 31/12/2011



## Programmes du groupe RCI Banque

Les programmes du groupe se concentrent sur trois émetteurs (RCI Banque, DIAC et Rombo Compania Financiera S.A.) et représentent une enveloppe globale de plus de 23 Md€.

ÉMETTEUR	PROGRAMME	MARCHÉ	MONTANT	S & P	MOODY'S	
RCI Banque	Euro CP	euro	2 000 M€	A-2	P2	R & I : a-2
RCI Banque	Euro MTN	euro	12 000 M€	BBB (stable)	Baa2 (stable)	R & I : BBB+
RCI Banque	CD	français	4 500 M€	A-2	P2	
RCI Banque	BMTN	français	2 000 M€	BBB (stable)	Baa2 (stable)	
Diac S.A.	CD	français	1 000 M€	A-2	P2	
Diac S.A.	BMTN	français	1 500 M€	BBB (stable)	Baa2 (stable)	
Rombo Compania Financiera S.A.	Obligataire*	argentin	700 MARS	raAA-		Fitch : raAA

\* Notation locale.

Dans cet environnement difficile, RCI Banque qui a connu une forte croissance de son activité commerciale a réalisé le plus important plan de financement de son histoire. Le groupe a emprunté plus de 7 Md€ à plus d'un an et accéléré la diversification de ses sources de financement, en réalisant sa première émission obligataire en USD, ainsi que la première émission publique de Letras Financeiras au Brésil, suite à la création récente de cet instrument par le Conseil Monétaire National (CMN), qui permet aux banques et sociétés financières d'accéder aux marchés de capitaux locaux. RCI Banque a également confirmé sa capacité à accéder à la liquidité en franc suisse, en won coréen et en peso argentin et sous forme de financement adossé à des actifs.

La politique financière prudente menée par le groupe depuis plusieurs années s'est à nouveau montrée particulièrement adaptée. Elle permet de protéger la marge commerciale de chaque entité tout en assurant la sécurité du refinancement de ses activités. Elle est définie et mise en œuvre au niveau consolidé par RCI Banque et s'applique à toutes les entités de financement des ventes du groupe. Cette politique qui consiste à financer les actifs avec des passifs de maturités supérieures et maintenant ainsi une position de liquidité en gap positif a été poursuivie au cours de l'exercice.

Dans le contexte de forte volatilité des marchés au cours du second semestre, RCI Banque a maintenu son accès régulier au marché, accompagnant ainsi son développement commercial. Les ressources à maturité supérieure ou égale à un an<sup>(1)</sup> s'élèvent ainsi à plus de 7 Md€.

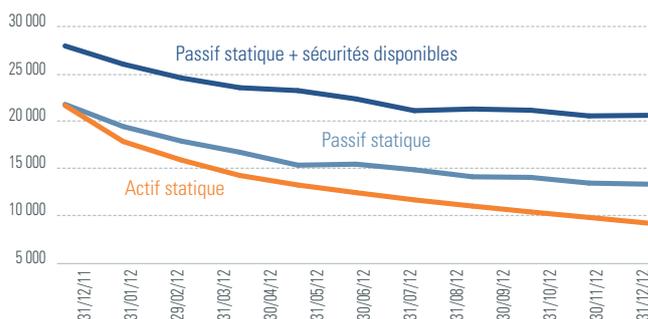
Le profil de liquidité statique se renforce, matérialisé sur chaque période mensuelle future par l'excédent des passifs par rapport aux actifs de même maturité, montrant ainsi une situation dans laquelle les nouveaux crédits sont refinancés grâce à des ressources empruntées plusieurs mois auparavant. Au cours de l'année 2011, RCI Banque a également allongé la maturité de son refinancement grâce à deux émissions obligataires à cinq ans et une émission à quatre ans pour un total de 1,75 Md€, portant la maturité moyenne de la dette émise à trois ans.

Au-delà de sa position de liquidité statique positive, le groupe dispose de sécurités disponibles de 6,3 Md€ constituées de lignes de crédit confirmées non utilisées et sans covenants (4,5 Md€), de créances mobilisables auprès de la Banque Centrale Européenne (1,7 Md€ après prise en compte de la décote) et d'un excédent de trésorerie de 119 M€, permettant à l'entreprise d'assurer la continuité de son activité commerciale pendant plus de huit mois dans un *stress scenario* de fermeture totale de l'accès à de nouvelles sources de liquidité.

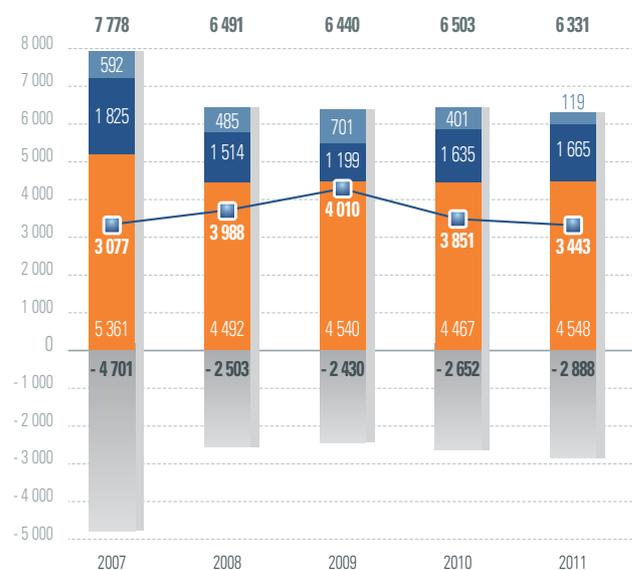
(1) RCI Banque et filiales incluses au périmètre de refinancement centralisé.

**Position de liquidité du groupe RCI Banque**

en millions d'euros



**Réserve de liquidité du groupe RCI Banque\*** en millions d'euros

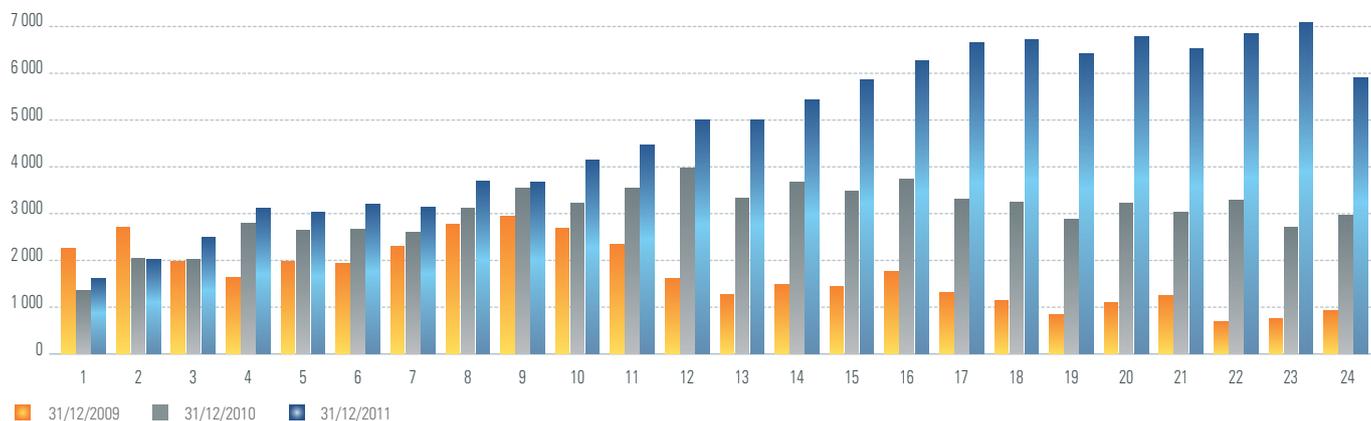


**SÉCURITÉS DISPONIBLES :**

- Lignes de crédit confirmées
- Titres mobilisables à la BCE
- Caisse et réserves obligatoires
- Réserve de liquidité
- CD / CP

\*Périmètre refinancement centralisé : Europe de l'Ouest + Pologne + République tchèque + Hongrie + Slovaquie + Corée du Sud.

**Gap de liquidité statique** en millions d'euros

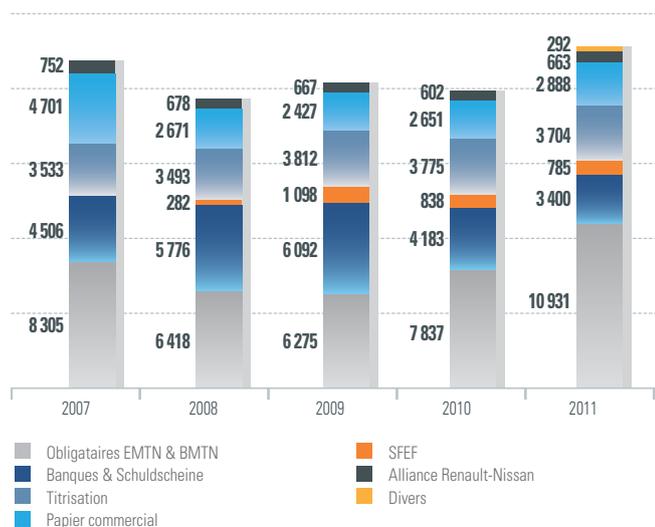


# POLITIQUE FINANCIÈRE

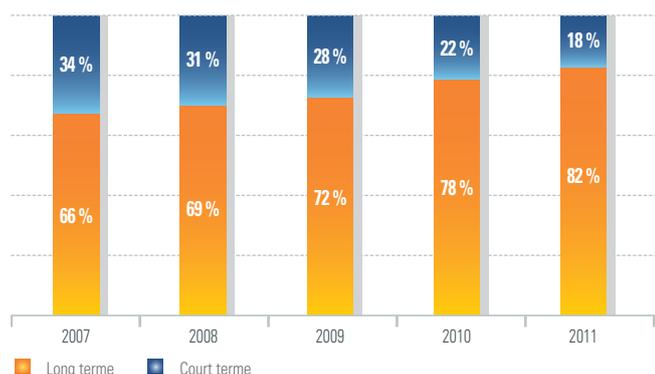
La réserve de liquidité, exprimée comme la différence entre les sécurités disponibles et les encours de certificats de dépôts et papiers commerciaux, se maintient à un niveau élevé à 3,4 Md€. Elle mesure la capacité de l'entreprise à mobiliser des fonds sécurisés à l'avance en respectant les contraintes des agences de notation en matière de couverture de titres de dette à court terme.

Les excédents de liquidité temporaires sont placés exclusivement à la BCE ou en dépôts bancaires à très court terme auprès de banques de qualité de crédit élevée, préalablement identifiées et autorisées par un comité spécifique.

## Évolution de l'endettement en millions d'euros



## Structure du passif



Au cours de l'exercice, RCI Banque a su faire preuve d'une grande réactivité et a lancé cinq émissions obligataires publiques de taille « *benchmark* » ainsi qu'un abondement en euro, pour un total de 3 350 M€. RCI Banque a poursuivi et accéléré l'effort de diversification entamé en 2010 et a émis :

- pour la première fois en 2011 :
  - une émission en USD pour un montant équivalent à 0,9 Md€ (format 144 A),
  - un emprunt obligataire à destination des particuliers belges,
  - une émission publique de *Letras Financeiras* au Brésil, suite à la création récente de cet instrument par le CMN ;
- son deuxième emprunt obligataire en CHF ;
- le groupe a, par ailleurs, été actif sur le marché des placements privés en euros, ainsi que sur les marchés obligataires coréens et argentins.

Sur le segment des financements sécurisés, RCI Banque a réalisé deux opérations par conduit (financement du portefeuille leasing et renouvellement d'une opération adossée à des prêts aux concessionnaires en Allemagne), et placé une nouvelle série de titres adossés à des crédits automobiles en Allemagne pour 800 M€. Par ailleurs, le financement par conduits du portefeuille anglais a été prolongé pour une année supplémentaire et le montant financé a augmenté de 70 M€.

- Conformément à la politique du groupe, les actifs hors Europe occidentale détenus dans des pays dont la notation financière est inférieure à « *single A* » (risque de non-transfert) sont adossés à des ressources empruntées localement dans la même devise. Une partie des besoins de financements en euros de la filiale roumaine est assurée par le groupe qui bénéficie d'une couverture *Coface* contre le risque de transfert et convertibilité.
- RCI Banque a continué à faire preuve de réactivité et révisé régulièrement les coûts de liquidité internes utilisés pour la tarification des opérations clientèle afin d'accompagner l'évolution des marges de crédit constatées sur les marchés.
- Au-delà de son rôle de centrale de refinancement auprès des filiales d'Europe occidentale, RCI Banque continue de développer son offre de services aux sociétés du groupe en matière de gestion de trésorerie et de flux financiers. L'équilibrage des comptes courants des filiales européennes est désormais assuré à partir du siège par une équipe spécialisée, qui travaille également à l'adaptation des outils groupe aux nouveaux moyens de paiement *SEPA*. Une partie des virements sortants ont cette année été émis sous forme de SCT (*SEPA Credit Transfert*). Cette organisation en centre de services partagés permet ainsi à RCI Banque d'assurer la disponibilité des financements nécessaires à chaque entité et d'optimiser le coût des ressources dans le domaine des traitements *back-office*, trésorerie et comptable des opérations, comme dans celui de la gestion du risque financier.



# ACTIVITÉ COMMERCIALE 2011

**2011 est une année record avec plus de 11 Md€ de nouveaux financements.  
Le taux d'intervention moyen progresse de 2 points à 33,6 % pour l'ensemble des marques de l'Alliance.**

En 2011, les marchés automobiles mondiaux ont affiché une progression de 5,3 % tirée par l'international. En Europe, le marché est stable (- 0,5 %).

Dans cet environnement, le groupe RCI Banque réalise une année record en franchissant le seuil de 11 Md€ de nouveaux financements (hors cartes de crédit et prêts personnels), en progression de 11 % par rapport à 2010. Par ailleurs, 1 024 771 nouveaux dossiers véhicules ont été enregistrés sur l'année (+ 7,5 %).

Le taux d'intervention du groupe atteint 33,6 % (+ 2 points par rapport à 2010), grâce à une forte progression sur les marques Dacia (29,5 % contre 25,6 % en 2010) et Nissan (28,8 % contre 25,8 % en 2010). L'augmentation est de 1,5 point sur la marque Renault avec un taux d'intervention à 34,4 %. Les encours de financement des ventes sont en hausse de 13 % à 24,5 Md€ contre 21,7 Md€ à fin 2010.

Les encours nets Clientèle s'établissent à 18,2 Md€, en augmentation de 8 % par rapport à 2010.

MARCHÉ VP + PVU*		PART DE MARCHÉ MARQUES DU GROUPE		TAUX D'INTERVENTION RCI BANQUE %	NOUVEAUX DOSSIERS VÉHICULES NOMBRE	NOUVEAUX FINANCEMENTS HORS CARTES ET PP (M€)	ENCOURS NETS À FIN (M€)	DONT ENCOURS RÉSEAUX NETS À FIN (M€)
		RENAULT %	NISSAN %					
Europe occidentale	<b>2011</b> 2010	<b>10,6 %</b> 11,3 %	<b>3,3 %</b> 2,9 %	<b>33 %</b> 30,9 %	<b>755 388</b> 719 504	<b>8 703</b> 8 067	<b>20 065</b> 18 430	<b>5 117</b> 4 308
dont Allemagne	<b>2011</b> 2010	<b>5,3 %</b> 5,5 %	<b>2,2 %</b> 2 %	<b>33,4 %</b> 34,1 %	<b>114 804</b> 111 929	<b>1 432</b> 1 344	<b>3 852</b> 3 595	<b>958</b> 755
dont Espagne	<b>2011</b> 2010	<b>10,9 %</b> 11,4 %	<b>5 %</b> 4,4 %	<b>40,5 %</b> 34,5 %	<b>65 646</b> 65 114	<b>713</b> 722	<b>1 717</b> 1 821	<b>409</b> 342
dont France	<b>2011</b> 2010	<b>26,1 %</b> 27,9 %	<b>3,1 %</b> 2,3 %	<b>34,5 %</b> 32 %	<b>338 068</b> 325 317	<b>3 950</b> 3 731	<b>8 869</b> 8 151	<b>2 239</b> 1 932
dont Royaume-Uni	<b>2011</b> 2010	<b>4 %</b> 5 %	<b>4,9 %</b> 4,2 %	<b>25,5 %</b> 24,8 %	<b>68 140</b> 69 701	<b>743</b> 740	<b>1 603</b> 1 449	<b>285</b> 271
dont Italie	<b>2011</b> 2010	<b>6,4 %</b> 6,6 %	<b>3,6 %</b> 2,8 %	<b>40,5 %</b> 37,2 %	<b>83 121</b> 76 718	<b>1 067</b> 883	<b>2 064</b> 1 724	<b>545</b> 412
Brésil	<b>2011</b> 2010	<b>5,7 %</b> 4,8 %	<b>2 %</b> 1,1 %	<b>38,2 %</b> 35,7 %	<b>104 009</b> 72 998	<b>1 109</b> 723	<b>2 058</b> 1 232	<b>756</b> 313
Corée du Sud	<b>2011</b> 2010	<b>7 %</b> 10,1 %	<b>0,4 %</b> 0,4 %	<b>56,6 %</b> 46,1 %	<b>71 282</b> 77 331	<b>819</b> 855	<b>1 326</b> 1 199	<b>12</b> 12
Reste du monde**	<b>2011</b> 2010	<b>12,7 %</b> 11,2 %	<b>1,7 %</b> 1,3 %	<b>25,6 %</b> 25,5 %	<b>94 092</b> 83 277	<b>457</b> 357	<b>1 042</b> 866	<b>378</b> 283
<b>TOTAL GROUPE RCI BANQUE</b>	<b>2011</b> 2010	<b>9,7 %</b> 10,1 %	<b>2,7 %</b> 2,2 %	<b>33,6 %</b> 31,6 %	<b>1 024 771</b> 953 110	<b>11 089</b> 10 003	<b>24 491</b> 21 727	<b>6 263</b> 4 916

\* Les données concernent les marchés voitures particulières (VP) et petits véhicules utilitaires (PVU).

\*\* Reste du monde : Argentine, Hongrie, Maroc, Pays nordiques, Pologne, République tchèque, Roumanie et Slovaquie.

8,5

ENCOURS PRODUCTIF MOYEN (M€)	PRODUIT NET BANCAIRE (M€)	RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (M€)
<b>19 115</b> 18 109	<b>828</b> 781	<b>543</b> 454
<b>3 744</b> 3 586	<b>166</b> 155	<b>124</b> 106
<b>1 790</b> 2 046	<b>69</b> 70	<b>39</b> 24
<b>8 423</b> 7 951	<b>382</b> 357	<b>242</b> 203
<b>1 533</b> 1 426	<b>69</b> 61	<b>45</b> 27
<b>1 854</b> 1 583	<b>75</b> 78	<b>52</b> 58
<b>1 499</b> 999	<b>120</b> 98	<b>90</b> 75
<b>1 207</b> 1 019	<b>68</b> 60	<b>52</b> 47
<b>1 000</b> 855	<b>93</b> 83	<b>66</b> 51
<b>22 820</b> 20 981	<b>1 189</b> 1 133	<b>786</b> 703



## EUROPE

## ALLEMAGNE

RCI BANQUE S.A. NIEDERLASSUNG DEUTSCHLAND  
Jagenbergstrasse 1  
D-41468 Neuss  
ALLEMAGNE

**Direction : Philippe MÉTRAS**  
**Tél. : + 49 2131 401 010**

Le marché automobile toutes marques atteint 3,4 millions d'unités (+ 9,4 % par rapport à 2010), soit un retour à la moyenne des dix dernières années après une année 2010 historiquement basse. Dans ce contexte, la part de marché des marques de l'Alliance s'établit à 7,5 %, (Renault : 4 %, Dacia : 1,3 %, Nissan : 2,2 %).

RCI Allemagne enregistre un taux d'intervention consolidé de 33,4 %. Les taux d'intervention des marques Renault, Dacia et Nissan s'établissent respectivement à 39,3 % (+ 0,6 point par rapport à 2010), 28,4 % (- 1,6 point) et 25,2 % (- 2,1 points). Le nombre de dossiers véhicules neufs progresse sur les trois marques : 54 111 pour Renault (+ 3 385 par rapport à 2010), 12 341 pour Dacia (+ 246) et 18 834 pour Nissan (+ 1 497).

Le résultat avant impôts enregistre une amélioration de 17,7 M€ à 123,7 M€ principalement liée à une hausse de l'encours et des services (+ 7,2 M€), la maîtrise du coût du risque (+ 2,8 M€) ainsi qu'à la poursuite de l'optimisation des frais de structure (+ 2,1 M€).

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2011	2010
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	114 804	111 929
Nouveaux financements nets Clientèle	1 431 586	1 344 334
<b>BILAN</b> en milliers d'euros		
Encours brut	3 912 319	3 668 669
Provisions	(60 499)	(74 069)
<b>Encours net</b>	<b>3 851 820</b>	<b>3 594 600</b>
<i>dont Réseau</i>	<i>957 826</i>	<i>754 655</i>
Placements	2 138 704	2 231 698
Autres actifs	50 860	39 188
Endettement	5 502 571	5 376 887
Autres passifs	318 245	305 123
Provisions pour risques et charges	5 386	9 917
Capitaux propres	215 182	173 559
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>6 041 384</b>	<b>5 865 486</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b> en milliers d'euros		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	166 256	155 312
Résultat avant impôts	123 751	106 061
Résultat net (part du groupe)	87 743	75 900

## AUTRICHE

RCI BANQUE S.A. NIEDERLASSUNG ÖSTERREICH  
Laaer Berg-Strasse 64  
Postfach 196 - A-1101 Wien  
AUTRICHE

**Direction : Jan-Gerd HILLENS**  
**Tél. : + 43 1 680 30 130**

Dans un marché automobile en progression de 8,8 %, les immatriculations de l'Alliance sont en hausse de 14,3 % à 35 100 véhicules (contre 30 700 en 2010). Les parts de marché des marques Renault et Nissan augmentent de 0,4 point et 1,7 point pour atteindre respectivement 5,6 % et 2 %. Dacia est en léger recul avec une part de marché de 1,5 %, contre 1,7 % en 2010.

Dans ce contexte de hausse des volumes constructeurs, le taux d'intervention global a fortement progressé pour s'établir à 23,6 % (contre 17,8 % en 2010). RCI Autriche a ainsi financé 11 396 dossiers en 2011, soit une hausse de 36,2 % par rapport à l'année précédente. À 122 M€, les nouveaux financements progressent également de 47,7 % par rapport à 2010. Cette très bonne performance commerciale s'explique notamment par la forte progression du taux d'intervention RCI sur Renault (+ 8,5 points par rapport 2010) grâce à la mise en place d'une offre commerciale (« financement 3/3 ») soutenue par le constructeur.

L'encours productif moyen s'établit à 185 M€ sur l'activité Clientèle, en hausse de 14 % par rapport à 2010. Sur l'activité Réseaux, l'encours productif moyen est également en progression à 111 M€ (+ 19 %).

Le résultat avant impôts s'élève à 5,2 M€, soit un niveau équivalent à 2010.

En 2011, l'entité autrichienne est passée du statut de filiale (RCI Bank AG) à celui de succursale (RCI Banque S.A. Niederlassung Österreich).

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2011	2010
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	11 396	8 370
Nouveaux financements nets Clientèle	122 493	82 910
<b>BILAN</b> en milliers d'euros		
Encours brut	341 856	280 685
Provisions	(8 730)	(7 730)
<b>Encours net</b>	<b>333 126</b>	<b>272 955</b>
<i>dont Réseau</i>	<i>128 474</i>	<i>105 166</i>
Placements	6 253	5 237
Autres actifs	4 363	4 865
Endettement	304 971	242 352
Autres passifs	4 906	5 934
Provisions pour risques et charges	662	541
Capitaux propres	33 203	34 230
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>343 742</b>	<b>283 057</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b> en milliers d'euros		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	11 939	11 055
Résultat avant impôts	5 232	5 226
Résultat net (part des actionnaires de la société mère)	3 354	3 969

## BELGIQUE

RCI FINANCIAL SERVICES S.A.  
W.A. Mozartlaan, 20  
1620 Drogenbos  
BELGIQUE

**Direction : Valérie JOSSIEAUX**  
**Tél. : + 32 2 730 65 59**

Dans un marché automobile en croissance de 5 % par rapport à 2010, la part de marché de Renault est stable à 11,2 % ; la marque conserve ainsi le premier rang des constructeurs automobiles sur le marché belge. La part de marché de Nissan progresse de 0,4 point à 3,1 %, et Dacia gagne 0,5 point à 2,2 %.

Dans ce contexte, le taux d'intervention de RCI Banque Belgique augmente de 1 point sur Renault (21,7 %) et de 2,5 points sur Dacia (40 %). Le taux d'intervention sur la marque Nissan progresse très légèrement à 21,4 %.

Avec pratiquement 28 500 dossiers de financement enregistrés, 2011 est une nouvelle année record pour la filiale (+ 16 % par rapport à 2010).

L'encours productif moyen est en forte hausse (+ 18,7 %) à 364 M€.

Le résultat avant impôts atteint 9,9 M€ (+ 4,5 M€ par rapport à 2010), principalement grâce à une amélioration de la santé financière des Réseaux (reprises de provisions sur risque Réseaux).

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2011	2010
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	28 498	24 627
Nouveaux financements nets Clientèle	142 233	124 266
<b>BILAN</b> en milliers d'euros		
Encours brut	369 134	315 881
Provisions	(4 956)	(7 839)
<b>Encours net</b>	<b>364 178</b>	<b>308 042</b>
<i>dont Réseau</i>	<i>123 785</i>	<i>106 088</i>
Placements	2 877	4 465
Autres actifs	14 563	21 945
Endettement	351 110	310 505
Autres passifs	3 437	3 617
Provisions pour risques et charges	1 007	1 192
Capitaux propres	26 064	19 138
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>381 618</b>	<b>334 452</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b> en milliers d'euros		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	10 365	9 683
Résultat avant impôts	9 878	5 372
Résultat net (part des actionnaires de la société mère)	6 926	4 556

## ESPAGNE

GRUPO RCI ESPAÑA  
Edificio Renault  
Avenida de Burgos, 89 A - 28050 Madrid  
ESPAGNE

**Direction : Daniel REBBI**  
**Tél. : + 34 91 379 41 06**

Dans un marché automobile en forte baisse (- 17 % par rapport à 2010), les ventes se sont contractées de 16,4 % (Renault : - 19 %, Dacia : - 26 %, Nissan : - 6 %). La part de marché de Renault est de 9,05 % (- 0,3 point par rapport à 2010) et celle de Dacia de 1,7 % (- 0,3 point). Seule la part de marché de Nissan progresse à 5 % (+ 0,6 point).

Le taux d'intervention global de RCI Banque Espagne a progressé de 6 points par rapport à 2010 pour atteindre 40,5 % porté notamment par le succès des campagnes promotionnelles avec services packagés sur le marché Grand Public.

L'encours productif moyen est en baisse à 1,8 Md€ (- 13 % par rapport à 2010), en lien avec la contraction de l'activité Clientèle.

Le résultat avant impôts pour l'exercice 2011 s'établit à 39 M€, en progression de 59 %. Il s'explique principalement par un coût du risque à 0,2 M€ (en forte amélioration de 7,8 M€ par rapport à 2010) et par une baisse des frais de fonctionnement (- 4,1 M€).

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2011	2010
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	65 646	65 114
Nouveaux financements nets Clientèle	712 751	721 725
<b>BILAN</b> en milliers d'euros		
Encours brut	1 923 705	2 050 756
Provisions	(206 536)	(230 242)
<b>Encours net</b>	<b>1 717 169</b>	<b>1 820 514</b>
<i>dont Réseau</i>	<i>409 117</i>	<i>341 769</i>
Placements	21 468	52 351
Autres actifs	123 824	126 418
Endettement	1 714 295	1 879 463
Autres passifs	37 528	34 543
Provisions pour risques et charges	5 214	7 030
Capitaux propres	105 424	78 247
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>1 862 461</b>	<b>1 999 283</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b> en milliers d'euros		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	69 346	70 385
Résultat avant impôts	38 842	24 364
Résultat net (part des actionnaires de la société mère)	27 178	17 026

## EUROPE

## FRANCE

GROUPE DIAC  
14, avenue du Pavé Neuf  
93168 Noisy-le-Grand Cedex

**Direction : Philippe BUROS**  
**Tél. : + 33 1 49 32 80 00**

Le marché automobile toutes marques s'établit à 2,6 millions de véhicules en baisse de 1,3 % par rapport à 2010. Le Groupe Renault affiche 769 000 nouvelles immatriculations, soit une part de marché de 29,2 % (- 1 point par rapport à 2010, année exceptionnelle).

Dans ce contexte, le groupe DIAC a réalisé une performance historique avec un taux d'intervention de 34,5 % (+ 2,5 points par rapport à 2010), complété par une nette progression des volumes véhicules d'occasion (+ 5 400), qui permettent d'atteindre 338 000 dossiers (+ 3,9 % par rapport à 2010).

En véhicule neuf, la performance est particulièrement marquée pour les marques Nissan (+ 4,1 points) et Dacia (+ 4,5 points), grâce à des offres spécifiques complètes (particulier, entreprise, services, etc.) et une communication dédiée à ces marques. Le taux d'intervention sur la marque Renault est en progression de 2,5 points.

Les nouveaux financements s'établissent à 3,95 Md€ (+ 5,9 % par rapport à 2010). Le développement des services se poursuit avec le lancement de l'offre ZE (location exclusive de batterie et services associés) accompagnant le lancement sur le dernier trimestre 2011 de l'offre véhicule électrique Renault (*Kangoo ZE* et *Fluence ZE*).

L'encours productif moyen s'établit à 6,2 Md€ sur l'activité Clientèle (+ 6,1 % par rapport à 2010) et à 2,2 Md€ sur l'activité Réseaux (+ 5,5 % par rapport à 2010).

Le résultat avant impôts atteint 242,1 M€, (+ 19,2 % par rapport à 2010) principalement lié à une augmentation du produit net bancaire de 25,2 M€, à une baisse du coût du risque (impact favorable de 15,4 M€), ainsi qu'à la maîtrise des frais de fonctionnement.

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2011	2010
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	338 068	325 317
Nouveaux financements nets Clientèle	3 950 356	3 731 144
<b>BILAN</b> en milliers d'euros		
Encours brut	9 152 104	8 465 236
Provisions	(283 474)	(314 442)
<b>Encours net</b>	<b>8 868 630</b>	<b>8 150 794</b>
<i>dont Réseau</i>	<i>2 238 617</i>	<i>1 931 605</i>
Placements	541 163	392 458
Autres actifs	507 577	352 918
Endettement	8 488 889	7 504 833
Autres passifs	678 758	711 741
Provisions pour risques et charges	40 581	48 187
Capitaux propres	709 142	631 409
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>9 917 370</b>	<b>8 896 170</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b> en milliers d'euros		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	381 955	356 710
Résultat avant impôts	242 052	203 110
Résultat net (part du groupe)	148 528	131 913

## HONGRIE

RCI ZRT  
Róbert Károly krt. 96-98  
H-1135 Budapest  
HONGRIE

**Direction : Ferenc THOMKA**  
**Tél. : + 36 1 358 6027**

Après six années de baisse, le marché automobile hongrois progresse de 7 % pour atteindre 56 500 immatriculations en 2011.

Dans ce contexte, la part de marché des marques Renault, Dacia et Nissan s'établit respectivement à 9,16 % (+ 0,4 point par rapport à 2010), 2,14 % (+ 1 point) et 3,68 % (stable). Le taux d'intervention des marques de l'Alliance atteint à 19,8 % pour Renault (contre 35,6 % en 2010), 18,1 % pour Dacia (contre 37,1 % en 2010) et 12,7 % pour Nissan (contre 11,3 % en 2010).

Une nouvelle entité commerciale a été créée en août afin de permettre la poursuite de l'activité avec *UniCredit Leasing*, dans le cadre de nouvelles réglementations. Cette entité n'a pas été consolidée.

L'encours productif moyen sur l'activité Clientèle s'établit à 17,8 M€ et poursuit son rythme de décroissance naturelle. Il atteint 21,9 M€ sur l'activité Réseaux (en hausse de 56 % par rapport à 2010).

Le résultat avant impôts s'établit à 1,5 M€ comparé à 1,2 M€ en 2010, principalement dû à une réduction des coûts opérationnels.

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2011	2010
Taux de change (taux de clôture)	314,5800	277,9500
Taux de change (taux moyen)	279,3093	275,3551
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	1 615	2 183
Nouveaux financements nets Clientèle	-	-
<b>BILAN</b> en milliers d'euros		
Encours brut	40 527	48 419
Provisions	(2 801)	(3 364)
<b>Encours net</b>	<b>37 726</b>	<b>45 055</b>
<i>dont Réseau</i>	<i>26 315</i>	<i>20 111</i>
Placements	292	540
Autres actifs	1 631	3 012
Endettement	31 893	38 039
Autres passifs	483	1 452
Provisions pour risques et charges	114	820
Capitaux propres	7 159	8 296
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>39 649</b>	<b>48 607</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b> en milliers d'euros		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	2 556	3 221
Résultat avant impôts	1 497	1 238
Résultat net (part des actionnaires de la société mère)	1 493	1 496

## IRLANDE

RCI BANQUE, BRANCH IRELAND  
Dundrum Office and Retail Park Block 4, Level 6  
Dumdrum, Dublin 14  
IRLANDE

**Direction : Alessandro GARZIA**  
**Tél. : + 353 1 605 55 00**

En 2011, le marché automobile affiche une légère progression par rapport à 2010 (+ 2,4 %) avec 101 000 nouvelles immatriculations. Dans ce contexte, la part de marché de la marque Renault se situe à environ 10 %.

RCI Banque Irlande a été créée en mai 2011 en tant que succursale.

L'activité Réseaux compte 7 des 10 revendeurs Renault en Irlande et le montant des encours s'établit à 24,8 M€ en 2011.

L'activité Clientèle a été créée en septembre 2011 et compte 350 contrats de financement pour un encours de 4 M€.

Le résultat avant impôts est en perte de 1,1 M€, en ligne avec le *business plan*.

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2011	2010
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	350	
Nouveaux financements nets Clientèle	4 334	
<b>BILAN</b> en milliers d'euros		
Encours brut	31 519	
Provisions	(144)	
<b>Encours net</b>	<b>31 375</b>	
<i>dont Réseau</i>	26 971	
Placements	1 974	
Autres actifs	601	
Endettement	33 896	
Autres passifs	1 054	
Provisions pour risques et charges		
Capitaux propres	(1 000)	
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>33 950</b>	
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b> en milliers d'euros		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	139	
Résultat avant impôts	(1 143)	
Résultat net (part des actionnaires de la société mère)	(1 000)	

## ITALIE

RCI BANQUE SUCCURSALE ITALIANA  
Via Tiburtina, 1159  
I-00156 Roma  
ITALIE

**Direction : Richard BOULIGNY**  
**Tél. : + 39 06 41 773 474**

Le marché automobile italien s'est contracté de 10,3 % en 2011, à 1,9 million d'unités. Dans ce contexte, la part de marché de Renault s'établit à 5 % (contre 5,6 % en 2010), la part de marché de Dacia continue sa progression à 1,4 % (+ 0,4 point par rapport à 2010) et celle de Nissan progresse de 0,8 point et s'établit à 3,6 % en 2011.

Dans ce contexte, le taux d'intervention global de RCI Banque Italie progresse de 37,2 % en 2010 à 40,6 % en 2011, porté notamment par les succès de la politique commerciale mise en œuvre au sein des Réseaux et des campagnes promotionnelles sur les marchés Grand Public et Entreprises. Avec 1 067 M€ de nouveaux financements (+ 20,8 % par rapport à 2010), la filiale italienne réalise en 2011 sa meilleure performance commerciale depuis 2004.

RCI Banque Italie a en outre poursuivi sa politique de développement des services et de fidélisation de la clientèle. Le nombre de dossiers de services a atteint le niveau de 141 000 contrats, progressant de 12,8 % par rapport à 2010.

L'encours productif moyen est en hausse à 1,9 Md€, contre 1,6 Md€ en 2010, conséquence de la forte progression combinée des activités Clientèle et Réseaux en 2011.

Le produit net bancaire s'établit à 75 M€, à un niveau inférieur de 0,87 point par rapport à 2010 en pourcentage de l'encours productif moyen (soit 4 %). Le résultat avant impôts pour l'exercice 2011 s'établit à 52,3 M€ contre 58,4 M€ en 2010.

La maîtrise du coût du risque Clientèle se poursuit, ainsi que celle des frais de fonctionnement (1,16 % de l'encours productif moyen, contre 1,21 % en 2010).

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2011	2010
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	83 121	76 718
Nouveaux financements nets Clientèle	1 067 179	883 183
<b>BILAN</b> en milliers d'euros		
Encours brut	2 115 423	1 784 024
Provisions	(51 730)	(59 884)
<b>Encours net</b>	<b>2 063 693</b>	<b>1 724 140</b>
<i>dont Réseau</i>	544 509	412 156
Placements	249 778	240 682
Autres actifs	286 061	852 424
Endettement	2 492 137	2 703 286
Autres passifs	49 009	41 610
Provisions pour risques et charges	15 447	15 570
Capitaux propres	42 939	56 780
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>2 599 532</b>	<b>2 817 246</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b> en milliers d'euros		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	74 960	77 722
Résultat avant impôts	52 343	58 362
Résultat net (part des actionnaires de la société mère)	27 102	40 850

## EUROPE

## MALTE

RCI LIFE LTD / RCI INSURANCE LTD / RCI SERVICES LTD  
Level 3  
Transport Malta Center - Wine Makers Wharf  
Marsa, MRS 1917 - MALTE

**Direction : Raphaele CARREAU**  
**Tél. : + 356 2599 3020**

Pour RCI Life Ltd et RCI Insurance Ltd, 2011 a été le premier exercice complet en ce qui concerne la vente de produits d'assurance en Allemagne, en France et en Italie.

En 2011, 231 000 contrats ont été souscrits dont 120 000 en France (contre 117 000 en 2010), 49 000 en Allemagne (contre 47 000 en 2010) et 62 000 en Italie (contre 15 000 en 2010). 90,9 M€ de primes ont été collectées par les deux sociétés (en hausse de 118 % par rapport à 2010) dont 30,6 M€ en Allemagne, 20,4 M€ en France et 39,9 M€ en Italie.

Le nombre de réclamations indemnisées s'établit à environ 3 000 en 2011. Les montants versés (hors frais de dossiers) représentent 1,6 M€ en Allemagne, 1,4 M€ en France et 0,2 M€ en Italie.

En 2011, RCI Insurance Ltd a enregistré un résultat avant impôts de 1 M€ et RCI Life Ltd a enregistré une perte de 1,3 M€. En consolidé, le résultat avant impôts de RCI Banque Malte affiche une perte de 283 K€.

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2011	2010
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	-	-
Nouveaux financements nets Clientèle	-	-
<b>BILAN</b> en milliers d'euros		
Encours brut	-	-
Provisions	-	-
<b>Encours net</b>	-	-
<i>dont Réseau</i>	-	-
Placements	78 178	33 032
Autres actifs	78 329	47 470
Endettement	-	-
Autres passifs	45 952	23 159
Provisions pour risques et charges	105 056	51 832
Capitaux propres	5 499	5 511
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>156 507</b>	<b>80 502</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b> en milliers d'euros		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	1 136	(1 025)
Résultat avant impôts	(283)	(2 501)
Résultat net (part des actionnaires de la société mère)	(224)	(739)

## PAYS NORDIQUES

RENAULT FINANCE NORDIC  
Esbogatan 12 - Box 1028  
164 21 Kista  
SUEDE

**Direction : Lisa DUBUC**  
**Tél. : + 46 8 58 57 54 11**

En 2011, le périmètre de RCI Banque Pays nordiques couvre la Suède et le Danemark, Renault ayant mis un terme à ses activités en Norvège et en Finlande.

Dans un marché automobile en hausse de 10,1 %, les ventes du groupe Renault ont progressé de 12,8 % par rapport à 2010. La part de marché cumulée des marques Renault et Dacia s'établit à 5,5 % (4,1 % en 2010).

Dans ce contexte, RCI Banque Pays nordiques enregistre un taux d'intervention de 32,8 % (46,6 % en Suède et 4,8 % au Danemark) contre 34,1 % en 2010. 13 000 nouveaux contrats de financement ont été enregistrés, en baisse de 3 % par rapport à 2010.

Le niveau d'encours productif moyen Réseaux s'établit à 57,5 M€ contre 53,3 M€ en 2010 et le résultat net avant impôts s'établit à 1,7 M€.

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2011	2010
<b>Taux de change (taux de clôture)</b>	<b>8,9120</b>	<b>8,9655</b>
<b>Taux de change (taux moyen)</b>	<b>9,0276</b>	<b>9,5473</b>
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	13 269	14 123
Nouveaux financements nets Clientèle	-	-
<b>BILAN</b> en milliers d'euros		
Encours brut	69 204	52 566
Provisions	(1 569)	(1 469)
<b>Encours net</b>	<b>67 635</b>	<b>51 097</b>
<i>dont Réseau</i>	<i>67 635</i>	<i>51 097</i>
Placements	5 531	5 171
Autres actifs	675	328
Endettement	71 191	55 098
Autres passifs	1 396	795
Provisions pour risques et charges	-	-
Capitaux propres	1 254	703
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>73 841</b>	<b>56 596</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b> en milliers d'euros		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	3 623	3 446
Résultat avant impôts	1 680	1 629
Résultat net (part des actionnaires de la société mère)	1 238	1 200

## PAYS-BAS

RCI FINANCE SERVICES B.V.  
Boeingavenue 275  
1119 PD Schiphol-Rijk  
PAYS-BAS

**Direction : Thierry HEBERT**  
**Tél. : + 31 20 354 96 66**

Dans un marché automobile en progression de 16 % par rapport à 2010, la part de marché de Renault est en hausse de 0,8 point à 8,4 %. Les parts de marché de Dacia et de Nissan sont en baisse de 0,3 point chacune, respectivement à 0,8 % et 2,1 %.

Dans ce contexte, le taux d'intervention de RCI Banque Pays-Bas s'établit à 24,5 % sur Renault (+ 7,5 points par rapport à 2010) et à 33 % sur Dacia (+ 18 points) notamment grâce au succès des actions promotionnelles du premier semestre. En revanche, le taux d'intervention Nissan est en retrait à 15,8 % (- 3,3 points).

RCI Banque Pays-Bas a ainsi financé 18 700 contrats en 2011, soit une hausse de près de 50 % par rapport à 2010.

Un plan d'actions a été mis en place courant 2010 afin de renforcer la structure financière des Réseaux Renault et Nissan et de réduire considérablement le délai de financement.

L'encours productif moyen de l'activité Réseaux est passé de 167 M€ en 2009 à 137 M€ en 2010, puis 128 M€ en 2011.

L'encours productif moyen sur l'activité Clientèle est en hausse de 15,5 % et s'établit à 306 M€ (+ 5 % par rapport à 2010).

Le résultat avant impôts atteint 10,9 M€ (contre 8,8 M€ en 2010), compte tenu de reprises de provisions sur risque Réseaux faisant suite à l'amélioration de la santé financière du réseau.

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2011	2010
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	18 737	12 598
Nouveaux financements nets Clientèle	141 998	100 717
<b>BILAN</b> en milliers d'euros		
Encours brut	380 459	344 215
Provisions	(31 418)	(34 094)
<b>Encours net</b>	<b>349 041</b>	<b>310 121</b>
<i>dont Réseau</i>	<i>167 510</i>	<i>154 407</i>
Placements	8 353	3 519
Autres actifs	5 575	3 334
Endettement	345 430	300 238
Autres passifs	6 898	5 933
Provisions pour risques et charges	737	3 285
Capitaux propres	9 904	7 518
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>362 969</b>	<b>316 974</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b> en milliers d'euros		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	12 171	13 357
Résultat avant impôts	10 878	8 827
Résultat net (part des actionnaires de la société mère)	8 300	6 589

## POLOGNE

RENAULT CREDIT POLSKA  
ulica Marynarska 13  
PL-02-674 Warszawa  
POLOGNE

**Direction : Tomasz LATALA-GOLISZ**  
**Tél. : + 48 22 541 13 00**

En 2011, le marché automobile polonais affiche une baisse de 8,3 % par rapport à 2010 et représente environ 345 000 véhicules. Dans ce contexte, les parts de marché des marques Renault, Dacia et Nissan représentent respectivement 6,8 % (contre 6,3 % en 2010), 2,1 % (contre 1,6 % en 2010) et 4,6 % (contre 3,5 % en 2010).

En 2011, RCI Banque Pologne a développé son offre promotionnelle (crédit et leasing) et a inauguré un partenariat avec l'assureur automobile PZU.

Les taux d'intervention sur les marques Renault, Dacia et Nissan s'établissent respectivement à 28,2 %, 15,3 % et 24 %. Le nombre de nouveaux contrats (crédit et leasing) s'établit à 12 800 (contre 14 600 en 2010).

L'encours productif moyen est de 290 M€, en hausse de 18,5 % et le résultat net avant impôts s'établit à 12,4 M€, en progression de 3,6 M€ par rapport à 2010.

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2011	2010
<b>Taux de change (taux de clôture)</b>	<b>4,4580</b>	<b>3,9750</b>
<b>Taux de change (taux moyen)</b>	<b>4,1187</b>	<b>3,9950</b>
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	12 762	14 563
Nouveaux financements nets Clientèle	110 082	129 830
<b>BILAN</b> en milliers d'euros		
Encours brut	270 415	273 219
Provisions	(8 881)	(9 002)
<b>Encours net</b>	<b>261 534</b>	<b>264 217</b>
<i>dont Réseau</i>	<i>126 422</i>	<i>101 961</i>
Placements	13 813	14 112
Autres actifs	13 930	15 946
Endettement	211 878	217 287
Autres passifs	4 875	4 600
Provisions pour risques et charges	2 648	3 371
Capitaux propres	69 876	69 017
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>289 277</b>	<b>294 275</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b> en milliers d'euros		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	18 188	16 441
Résultat avant impôts	12 371	8 764
Résultat net (part des actionnaires de la société mère)	9 770	6 829

## EUROPE

## PORTUGAL

RCI BANQUE SUCURSAL PORTUGAL  
Lagoas Park - Edificio 4  
2740-267 Porto Salvo  
PORTUGAL

**Direction : Xavier SABATIER**  
**Tél. : +351 21 850 2000**

Dans un marché automobile en forte baisse (- 30 % par rapport à 2010), Renault a enregistré 22 605 nouvelles immatriculations (- 32 % par rapport à 2010), mais maintient sa position de leader sur le marché portugais.

Les parts de marché des marques Renault, Dacia et Nissan s'établissent respectivement à 12 % (en baisse de 0,3 point), 1,2 % (en hausse de 0,5 point) et 3,9 % (en hausse de 0,4 point). En consolidé, la part de marché de l'Alliance progresse de 0,6 point, à 17,1 %.

Le taux d'intervention a connu une forte hausse à 35,1 % contre 25,8 % en 2010, grâce au plan d'action commercial de reconquête des Réseaux. Les nouveaux financements sont en augmentation de 4,6 % à 157,9 M€, notamment en raison de l'augmentation de l'activité Entreprises (loueurs inclus).

Cette performance commerciale s'est accompagnée d'une baisse du coût du risque clientèle qui atteint en 2011 un niveau historiquement bas grâce à la restructuration et à l'optimisation de toute la chaîne de recouvrement amiable (- 0,46 % contre - 0,70 % en 2010).

L'encours productif moyen total s'élève à 336 M€, en hausse de 6,2 % par rapport à 2010.

Le résultat avant impôts s'établit à 4,9 M€ en 2011, en hausse de 18,25 % par rapport à 2010.

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2011	2010
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	12 722	12 540
Nouveaux financements nets Clientèle	157 856	150 906
<b>BILAN</b> en milliers d'euros		
Encours brut	361 720	384 448
Provisions	(37 193)	(36 590)
<b>Encours net</b>	<b>324 527</b>	<b>347 858</b>
<i>dont Réseau</i>	<i>75 092</i>	<i>102 505</i>
Placements	6 247	7 440
Autres actifs	19 006	15 253
Endettement	311 096	326 199
Autres passifs	7 840	12 498
Provisions pour risques et charges	2 789	3 524
Capitaux propres	28 055	28 330
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>349 780</b>	<b>370 551</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b> en milliers d'euros		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	12 128	11 452
Résultat avant impôts	4 937	4 178
Résultat net (part du groupe)	2 905	4 081

## RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

RCI FINANCIAL SERVICES, S.r.o. / RCI FINANCE C.Z, S.r.o.  
IBC Pobrežní 3  
186 00 Praha 8  
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

**Direction : Jean-Jacques THIBERT**  
**Tél. : + 420 222 339 715**

En 2011, le marché automobile progresse de 9 % à 186 500 véhicules (contre 170 800 en 2010). Dans ce contexte, Renault maintient sa quatrième position sur le marché tchèque avec 13 700 immatriculations et une part de marché de 7,3 % (contre 7,5 % en 2010). Dacia progresse à nouveau cette année avec une part de marché de 2,4 % (2 % en 2010) et Nissan connaît une année en léger recul et enregistre une faible part de marché à 1,1 % (1,2 % en 2010).

En 2011, RCI Banque République tchèque a connu une année commerciale historique avec 10 300 nouveaux dossiers (9 700 en 2010). Le taux d'intervention reste très élevé sur la marque Renault à 59,3 % (58 % en 2010) et diminue fortement sur la marque Dacia à 36,1 % (45,8 % en 2010). Le taux d'intervention sur la marque Nissan reste à un niveau relativement faible à 13,1 % (15 % en 2010).

Le développement des services se poursuit avec le lancement de l'offre « assurance sans financement » et une forte intégration des services RCI Banque dans la politique après-vente de Renault. Le nombre de contrats de services augmente de 14 % par rapport à 2010.

L'encours productif moyen Clientèle progresse à 69,6 M€ (61,8 M€ en 2010) ; l'encours productif moyen Réseaux progresse également pour atteindre 39,5 M€ (33,3 M€ en 2010) ; soit une hausse en consolidé de 14,6 % par rapport à 2010. Le résultat avant impôts s'élève à 5,8 M€ contre 5 M€ en 2010.

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2011	2010
<b>Taux de change (taux de clôture)</b>	<b>25,7870</b>	<b>25,0610</b>
<b>Taux de change (taux moyen)</b>	<b>24,5890</b>	<b>25,2944</b>
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	10 274	9 730
Nouveaux financements nets Clientèle	32 566	31 474
<b>BILAN</b> en milliers d'euros		
Encours brut	109 314	102 978
Provisions	(2 427)	(2 042)
<b>Encours net</b>	<b>106 887</b>	<b>100 936</b>
<i>dont Réseau</i>	<i>40 305</i>	<i>34 546</i>
Placements	216	223
Autres actifs	6 543	2 125
Endettement	68 385	59 155
Autres passifs	7 140	6 943
Provisions pour risques et charges	-	-
Capitaux propres	38 121	37 186
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>113 646</b>	<b>103 284</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b> en milliers d'euros		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	8 134	6 760
Résultat avant impôts	5 825	5 053
Résultat net (part des actionnaires de la société mère)	4 689	4 160

## ROYAUME-UNI

RCI FINANCIAL SERVICES LTD  
Egale House  
78 St Albans Road - Watford, WD17 1AF  
GRANDE-BRETAGNE

**Direction : Steve GOWLER**  
**Tél. : + 44 1923 686 102**

En 2011, le marché automobile britannique a enregistré une légère baisse (- 2,4 % par rapport à 2010), avec 2,2 millions de véhicules. Cette baisse s'explique principalement par l'évolution du marché des particuliers (- 11,6 % par rapport à 2010) ; le marché Entreprises est en progression de 6,9 % par rapport à 2010.

Dans ce contexte, la part de marché de Renault est en baisse à 4,01 % (contre 5,01 % en 2010), celle de Nissan progresse à 4,85 % (contre 4,24 % en 2010), elle est principalement liée au succès des modèles *Qashqai* et *Juke*.

En 2011, RCI Banque Royaume-Uni a enregistré 68 140 nouveaux contrats (- 2,2 % par rapport à 2010). Le taux d'intervention total s'établit à 25,5 % (contre 24,8 %) : il progresse sur Renault à 28,7 % (contre 25,2 % en 2010) grâce aux offres promotionnelles élaborées avec le constructeur et diminue sur Nissan (22,8 % contre 24,4 % en 2010) essentiellement en raison du poids des immatriculations « Entreprises » en partie exclues du périmètre des produits de financement RCI Banque.

L'encours productif moyen Clientèle progresse à 1 198 M€ (contre 1 126 M€ en 2010), grâce à un niveau de nouveaux financements supérieurs à 700 M€ depuis 2010. L'encours productif moyen Réseaux progresse également (+ 36 M€ par rapport à 2010), cette augmentation étant directement liée à la hausse du nombre d'immatriculations, notamment sur Nissan à 11 217 véhicules (+ 11,7 % par rapport à 2010).

Le produit net bancaire est en progression à 4,51 % de l'encours moyen (4,28 % en 2010), grâce à la bonne tenue de la marge brute hors services. Le résultat avant impôts s'établit à 45 M€ contre 27,5 M€ en 2010. Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation de l'encours productif moyen (+ 108 M€) et par la réduction du coût du risque de l'activité Clientèle (0,45 % de l'encours contre 1,37 % en 2010).

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2011	2010
<b>Taux de change (taux de clôture)</b>	<b>0,8353</b>	<b>0,8608</b>
<b>Taux de change (taux moyen)</b>	<b>0,8678</b>	<b>0,8582</b>
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	68 140	69 701
Nouveaux financements nets Clientèle	742 644	740 062
<b>BILAN</b> en milliers d'euros		
Encours brut	1 675 772	1 529 996
Provisions	(73 006)	(81 402)
<b>Encours net</b>	<b>1 602 766</b>	<b>1 448 594</b>
<i>dont Réseau</i>	<i>285 140</i>	<i>270 607</i>
Placements	103 009	117 555
Autres actifs	53 242	67 844
Endettement	1 500 835	1 386 660
Autres passifs	58 345	49 852
Provisions pour risques et charges	3 214	1 376
Capitaux propres	196 623	196 105
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>1 759 017</b>	<b>1 633 993</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b> en milliers d'euros		
<b>Produit net bancaire</b> (hors résultat des activités non bancaires)	<b>69 106</b>	<b>61 082</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>44 999</b>	<b>27 488</b>
<b>Résultat net</b> (part des actionnaires de la société mère)	<b>32 819</b>	<b>26 217</b>

## SLOVÉNIE

RCI BANQUE, SUCCURSALE SLOVÉNIE  
Dunajska 22  
1511 Ljubljana  
SLOVÉNIE

**Direction : Thomas HUART**  
**Tél. : + 386 1 472 32 00**

Dans un marché automobile stable par rapport à 2010 (+ 0,5 %) avec 65 000 véhicules, la part de marché consolidée des marques de l'Alliance est en léger recul de 0,6 point et se décompose comme suit : 16,6 % pour Renault, 1,5 % pour Dacia et 2,7 % pour Nissan.

Le taux d'intervention de RCI Banque Slovénie est en baisse de 4 points à 45,9 %. Cette baisse s'explique principalement par les taux d'intervention sur la marque Renault (47,4 % contre 50,4 % en 2010) et sur la marque Nissan (34,9 % contre 46,7 %). Le taux d'intervention sur la marque Dacia reste stable à environ 48 %.

L'encours productif moyen Réseaux s'établit à 28,1 M€ (+ 10 % par rapport à 2010). Le résultat avant impôts s'établit à 1,7 M€, soit une augmentation de 0,6 M€ par rapport à 2010, notamment grâce au résultat de l'activité Crédit Réseaux et à une baisse des frais de fonctionnement.

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2011	2010
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	7 758	8 459
Nouveaux financements nets Clientèle	-	-
<b>BILAN</b> en milliers d'euros		
Encours brut	31 932	26 271
Provisions	(905)	(926)
<b>Encours net</b>	<b>31 027</b>	<b>25 345</b>
<i>dont Réseau</i>	<i>31 027</i>	<i>25 345</i>
Placements	360	55
Autres actifs	696	577
Endettement	30 082	24 582
Autres passifs	916	732
Provisions pour risques et charges	-	-
Capitaux propres	1 085	663
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>32 083</b>	<b>25 977</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b> en milliers d'euros		
<b>Produit net bancaire</b> (hors résultat des activités non bancaires)	<b>2 588</b>	<b>2 476</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>1 740</b>	<b>1 132</b>
<b>Résultat net</b> (part des actionnaires de la société mère)	<b>1 312</b>	<b>925</b>

## EUROPE

## SUISSE

RCI FINANCE S.A.  
Bergermoosstrasse 4  
CH-8902 Urdorf  
SUISSE

**Direction : Jan-Gerd HILLENS**  
**Tél. : + 41 44 871 24 91**

Dans un marché automobile en hausse de 5,7 % à 327 000 véhicules, les immatriculations de l'Alliance sont en nette progression par rapport à 2010 (+ 10,7 %). La part de marché de Renault gagne 0,2 point pour atteindre 6,6 %, Nissan gagne 0,3 point à 3,1 %, et les volumes Dacia augmentent de 12 % pour une part de marché à 1,9 % (1,8 % en 2010).

Dans ce contexte, le taux d'intervention global progresse pour s'établir à 30,4 %, contre 29,6 % en 2010, du fait d'une forte hausse sur l'activité Nissan (28,7 % contre 23,7 % en 2010) et Dacia (31,5 % contre 26,5 % en 2010). À l'inverse, il est en repli sur Renault (- 2 points à 31 %). Au total, RCI a réalisé 13 906 dossiers de financements véhicules (+ 10,5 % par rapport à 2010). À 230 M€, les nouveaux financements progressent également de 22,4 %, sous l'effet conjugué de la progression de l'activité commerciale (+ 9,2 % hors effet de change) et de la valorisation du franc suisse par rapport à l'euro.

L'encours productif moyen Clientèle s'établit à 350 M€, en hausse de 36,7 % par rapport à 2010 (+ 22 % hors effet de change). Sur l'activité Réseaux, l'encours productif moyen est en hausse de 24,6 % à 114 M€ (+ 11,2 % hors effet de change), en lien avec la hausse de l'activité commerciale des constructeurs.

Le résultat avant impôts s'établit à 11,7 M€, en progression de 9,5 % par rapport à 2010. Hors effet de change, il est en baisse de 2,3 % compte tenu d'un coût du risque Clientèle en hausse de 3 M€ du fait du changement de méthode de provisionnement intervenu en 2010.

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2011	2010
<b>Taux de change (taux de clôture)</b>	<b>1,2156</b>	<b>1,2504</b>
<b>Taux de change (taux moyen)</b>	<b>1,2340</b>	<b>1,3824</b>
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	13 906	12 590
Nouveaux financements nets Clientèle	229 829	187 830
<b>BILAN</b> en milliers d'euros		
Encours brut	498 067	408 571
Provisions	(7 419)	(6 791)
<b>Encours net</b>	<b>490 648</b>	<b>401 780</b>
<i>dont Réseau</i>	<i>92 519</i>	<i>77 971</i>
Placements	14 728	10 262
Autres actifs	25 428	15 997
Endettement	457 597	357 172
Autres passifs	17 585	15 863
Provisions pour risques et charges	1 228	1 347
Capitaux propres	54 394	53 657
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>530 804</b>	<b>428 039</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b> en milliers d'euros		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	19 899	14 147
Résultat avant impôts	11 689	10 676
Résultat net (part des actionnaires de la société mère)	8 767	8 337

## EUROMED

## MAROC

RDFM / RCI FINANCE MAROC  
44 av. Khalid Bnou Aloulaid, Ain Sebaâ  
Casablanca  
MAROC

**Direction : Jean-Philippe VALLÉE**  
**Tél. : + 212 522 34 97 00**

Le marché automobile toutes marques a atteint 112 000 véhicules en 2011, soit une hausse de 8,4 % par rapport à 2010. En 2011, la part des véhicules importés a atteint 75 % des immatriculations (contre 68 % en 2010) en raison de la baisse des droits de douanes.

Le Groupe Renault voit ses volumes croître de 16,2 % pour atteindre un record de 41 500 ventes. Le groupe a vu sa part de marché progresser à un niveau historique de 37 %.

Dans un marché du financement automobile en croissance de 3 %, RCI Banque Finance Maroc (RCI FM) voit sa production de financements atteindre 62,7 M€ (+ 40 %) avec 8 800 nouveaux dossiers.

RCI FM a réalisé un taux d'intervention de 21,1 % (19,1 % sur Renault, 22,9 % sur Dacia) ; contre 17,5 % en 2010. Cette performance s'explique notamment par l'enrichissement de l'offre commerciale de LOA (location avec option d'achat), désormais disponible avec dépôt de garantie.

L'encours productif moyen a connu une progression régulière pour s'établir en décembre à 142,1 M€, soit une hausse de 36,2 % par rapport à décembre 2010. En moyenne sur l'année 2011, les encours productifs moyens Clientèle et Réseaux s'établissent respectivement à 94,9 M€ et 25 M€. RCI FM a financé 64 % des stocks de véhicules des concessionnaires.

En 2011, le produit net bancaire s'établit à 7,8 M€ (+ 11 % par rapport à 2010) ; le résultat avant impôts est en hausse de 4 % par rapport à 2010, à 3,1 M€. Cette progression s'explique principalement par l'amélioration des procédures d'acceptation ainsi que par un coût du risque Clientèle maîtrisé à 1,6 % des encours.

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2011	2010
<b>Taux de change (taux de clôture)</b>	<b>11,1079</b>	<b>11,1361</b>
<b>Taux de change (taux moyen)</b>	<b>11,2367</b>	<b>11,1397</b>
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	8 803	6 245
Nouveaux financements nets Clientèle	62 747	45 086
<b>BILAN</b> en milliers d'euros		
Encours brut	157 373	114 988
Provisions	(5 204)	(3 627)
<b>Encours net</b>	<b>152 169</b>	<b>111 361</b>
<i>dont Réseau</i>	<i>39 685</i>	<i>25 509</i>
Placements	1 227	12 245
Autres actifs	7 140	4 112
Endettement	136 965	107 003
Autres passifs	6 116	5 172
Provisions pour risques et charges		
Capitaux propres	17 455	15 543
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>160 536</b>	<b>127 718</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b> en milliers d'euros		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	7 781	7 027
Résultat avant impôts	3 113	2 998
Résultat net (part des actionnaires de la société mère)	1 851	2 161

## AMÉRIQUES

## ROUMANIE

RCI LEASING ROMANIA IFN S.A.  
Bd. Aviatorilor, n° 41, etaj 3,  
cod 011853 - Sector 1, Bucuresti  
ROUMANIE

**Direction : Marc de BUFFÉVENT**  
**Tél. : + 40 21 201 2000**

Le marché automobile toutes marques a enregistré une baisse de 8 %, malgré le maintien en 2011 du programme de prime à la casse. Dans ce contexte, la part de marché cumulée des constructeurs Renault, Dacia et Nissan a légèrement baissé pour s'établir à 39,4 % contre 40,8 % en 2010.

Le taux d'intervention de RCI Banque Roumanie a enregistré une hausse de 5,7 points à 16,8 % contre 11,1 % en 2010. En 2011, RCI Banque a financé 14,9 % des ventes Dacia, 22,3 % des ventes Renault et 21,7 % des ventes Nissan. Le nombre total de dossiers véhicules financés a augmenté de façon significative, s'établissant à 7 500 unités contre 5 600 en 2010.

Le montant des nouveaux financements a été doublé, mais ne compense pas les générations de financements arrivant à échéance. L'encours productif moyen 2011 est donc en baisse de 24 % par rapport à 2010, à 100 M€.

En ligne avec la tendance amorcée en 2010, le coût du risque a fortement diminué, pour s'établir sur l'année à + 1,7 M€ en raison de reprises de provision sur risque dues à une amélioration de la performance du recouvrement interne.

Le résultat avant impôts est en progression et s'établit à 14 M€.

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2011	2010
<b>Taux de change (taux de clôture)</b>	<b>4,3233</b>	<b>4,2620</b>
<b>Taux de change (taux moyen)</b>	<b>4,2386</b>	<b>4,2107</b>
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	7 538	5 647
Nouveaux financements nets Clientèle	53 998	23 594
<b>BILAN</b> en milliers d'euros		
Encours brut	102 272	120 836
Provisions	(1 773)	(6 333)
<b>Encours net</b>	<b>100 499</b>	<b>114 503</b>
<i>dont Réseau</i>	<i>1 087</i>	<i>1 129</i>
Placements	11 401	48 982
Autres actifs	7 489	3 324
Endettement	89 984	137 819
Autres passifs	6 103	6 429
Provisions pour risques et charges	-	-
Capitaux propres	23 302	22 561
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>119 389</b>	<b>166 809</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b> en milliers d'euros		
<b>Produit net bancaire</b> (hors résultat des activités non bancaires)	<b>16 058</b>	<b>19 589</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>14 005</b>	<b>11 583</b>
<b>Résultat net</b> (part des actionnaires de la société mère)	<b>11 546</b>	<b>8 778</b>

## ARGENTINE

RCI BANQUE SUCURSAL ARGENTINA  
Fray Justo Sta Maria de Oro 1744  
(C1414DBB) Buenos Aires  
ARGENTINE

**Direction : Marc LAGRENÉ**  
**Tél. : + 54 114778 2000**

En 2011, le marché automobile a connu une progression exceptionnelle de 29 % et a enregistré 818 305 nouvelles immatriculations.

Avec 106 040 véhicules neuf vendus, soit une part de marché de 13 %, Renault confirme sa place de troisième marque du marché argentin, notamment grâce au succès de *Fluence* et de *Duster* sur le second semestre. Avec une part de marché en légère hausse de 1,7 %, Nissan a été pénalisé par les mesures gouvernementales de contrôle des importations.

Malgré un marché financier contrasté avec un fort dynamisme jusqu'en septembre, puis un ralentissement assez net au dernier trimestre, RCI Banque Argentine réalise 32 073 dossiers et enregistre un taux d'intervention de 24 % sur la marque Renault et 14 % sur la marque Nissan.

L'encours productif moyen Clientèle s'établit à 189,7 M€, en hausse de 73 %, pour un portefeuille qui atteint 55 000 clients à fin 2011. L'encours productif moyen sur l'activité Réseaux atteint 65,8 M€ contre 52 M€ en 2010, malgré un premier semestre très faible du fait de la pénurie de véhicules (notamment en lien avec le tsunami japonais).

Le résultat avant impôts progresse à 25,3 M€. Cette hausse s'explique principalement par la croissance des encours et l'augmentation du produit net bancaire.

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2011	2010
<b>Taux de change (taux de clôture)</b>	<b>5,5692</b>	<b>5,3026</b>
<b>Taux de change (taux moyen)</b>	<b>5,7418</b>	<b>5,1842</b>
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	32 073	22 327
Nouveaux financements nets Clientèle	197 626	127 472
<b>BILAN</b> en milliers d'euros		
Encours brut	384 594	234 299
Provisions	(5 971)	(3 881)
<b>Encours net</b>	<b>378 623</b>	<b>230 418</b>
<i>dont Réseau</i>	<i>121 890</i>	<i>81 513</i>
Placements	60 691	17 476
Autres actifs	12 185	10 147
Endettement	365 783	190 316
Autres passifs	32 520	22 144
Provisions pour risques et charges	62	69
Capitaux propres	53 134	45 512
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>451 499</b>	<b>258 041</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b> en milliers d'euros		
<b>Produit net bancaire</b> (hors résultat des activités non bancaires)	<b>33 939</b>	<b>24 307</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>25 298</b>	<b>18 526</b>
<b>Résultat net</b> (part des actionnaires de la société mère)	<b>12 178</b>	<b>9 251</b>

## AMÉRIQUES

## BRÉSIL

FINANCEIRA RENAULT BRASIL  
c/o RENAULT DO BRASIL S.A.  
Rua Pasteur, 463 - Conjunto 203/204 - Batel  
80 250 080 Curitiba - BRÉSIL

**Direction : Alain BALLU**  
**Tél. : + 55 41 3025 1505**

Le Brésil maintient sa quatrième position sur le marché automobile mondial avec 3,4 millions de véhicules vendus (+ 2,9 % par rapport à 2010). Renault renforce sa position de cinquième acteur du marché avec une part de marché à 5,7 % en progression de 0,9 point et un volume de ventes de 194 300 véhicules (+ 21,2 %), ce qui positionne le Brésil comme le second marché pour Renault. Nissan atteint 2,0 % de part de marché en 2011 avec 67 289 ventes.

RCI Brésil enregistre en 2011 un record historique de 104 009 contrats (+ 42 %). Le taux d'intervention s'établit à 35,8 % (+ 2 points) sur les ventes Renault et 45 % sur la marque Nissan. Les nouveaux financements enregistrent une forte hausse de 53 % à 1,1 Md€. L'encours productif moyen atteint 1,5 Md€ en croissance de + 50 % par rapport 2010.

La qualité de l'offre commerciale a permis de distribuer à plus d'un client sur deux une prestation d'assurance contre 35 % en 2010. Le coût du risque Clientèle reste maîtrisé à 1 %.

RCI Banque au Brésil améliore substantiellement son ratio de frais de fonctionnement sur encours à 1,26 % contre 1,58 % en 2010.

Dans le cadre de la politique de diversification du refinancement et de la gestion des risques de liquidité, RCI Banque Brésil a lancé une première émission obligataire (Letras Financeiras).

Le résultat avant impôts s'établit à 90,5 M€ en forte progression (+ 21 %) par rapport à 2010.

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2011	2010
<b>Taux de change (taux de clôture)</b>	<b>2,4159</b>	<b>2,2177</b>
<b>Taux de change (taux moyen)</b>	<b>2,3259</b>	<b>2,3345</b>
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	104 009	72 998
Nouveaux financements nets Clientèle	1 109 113	723 223
<b>BILAN</b> en milliers d'euros		
Encours brut	2 078 161	1 250 825
Provisions	(20 589)	(19 122)
<b>Encours net</b>	<b>2 057 572</b>	<b>1 231 703</b>
<i>dont Réseau</i>	<i>755 620</i>	<i>312 926</i>
Placements	127 298	142 479
Autres actifs	40 883	32 083
Endettement	1 740 001	960 760
Autres passifs	254 118	210 979
Provisions pour risques et charges	16 308	10 831
Capitaux propres	215 326	223 695
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>2 225 753</b>	<b>1 406 265</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b> en milliers d'euros		
<b>Produit net bancaire</b> (hors résultat des activités non bancaires)	<b>119 595</b>	<b>98 085</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>90 475</b>	<b>74 776</b>
<b>Résultat net</b> (part des actionnaires de la société mère)	<b>35 475</b>	<b>28 861</b>

## ASIE

## CORÉE DU SUD

RCI FINANCIAL SERVICES KOREA  
15<sup>th</sup> Floor, Woori Building  
10, 1-ka, Bongrae-Dong - Choong-Ku, Séoul 100-161  
CORÉE DU SUD

**Direction : Xavier MARCÉ**  
**Tél. : + 82 2 2021 5501**

Malgré un ralentissement au dernier trimestre, le marché automobile sud-coréen affiche une progression de 1 % par rapport à 2010, établissant un nouveau record à 1,6 million de véhicules.

Renault Samsung Motors, dont la part de marché a reculé de 3,1 points à 7,02 % par rapport à 2010, a été confronté à une intensification de la concurrence des marques nationales *Hyundai* et *Kia*. La part de marché du Groupe Nissan est stable à 0,38 % (présent avec les marques Infiniti et Nissan).

En 2011, le taux d'intervention s'établit à un niveau record de 56,6 % (+ 10 points par rapport à 2010).

L'encours productif moyen a atteint 1,2 Md€ en 2011, en progression de 188 M€ par rapport à 2010. Le résultat avant impôts s'est établi à 52,4 M€ (contre 46,8 M€ en 2010) grâce à la bonne tenue des marges financières, un coût du risque maîtrisé et des frais de fonctionnement optimisés.

L'année a par ailleurs été marquée par l'accélération de la diversification du refinancement avec quatre nouvelles émissions obligataires réalisées sur le marché coréen (sans garantie de RCI Banque). Fin 2011, la part du refinancement local dans le refinancement total de la filiale atteignait 23 % (contre 6 % fin 2010).

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2011	2010
<b>Taux de change (taux de clôture)</b>	<b>1 498,6900</b>	<b>1 499,0600</b>
<b>Taux de change (taux moyen)</b>	<b>1 541,0487</b>	<b>1 532,5693</b>
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	71 282	77 331
Nouveaux financements nets Clientèle	819 239	854 758
<b>BILAN</b> en milliers d'euros		
Encours brut	1 348 809	1 217 476
Provisions	(22 699)	(18 113)
<b>Encours net</b>	<b>1 326 110</b>	<b>1 199 363</b>
<i>dont Réseau</i>	<i>12 129</i>	<i>11 949</i>
Placements	51 414	107 738
Autres actifs	25 835	20 096
Endettement	1 096 083	1 018 867
Autres passifs	45 297	97 491
Provisions pour risques et charges	1 257	1 076
Capitaux propres	260 722	209 763
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>1 403 359</b>	<b>1 327 197</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b> en milliers d'euros		
<b>Produit net bancaire</b> (hors résultat des activités non bancaires)	<b>67 509</b>	<b>60 173</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>52 359</b>	<b>46 784</b>
<b>Résultat net</b> (part des actionnaires de la société mère)	<b>40 465</b>	<b>36 401</b>

# LES RISQUES 2011



# LES RISQUES



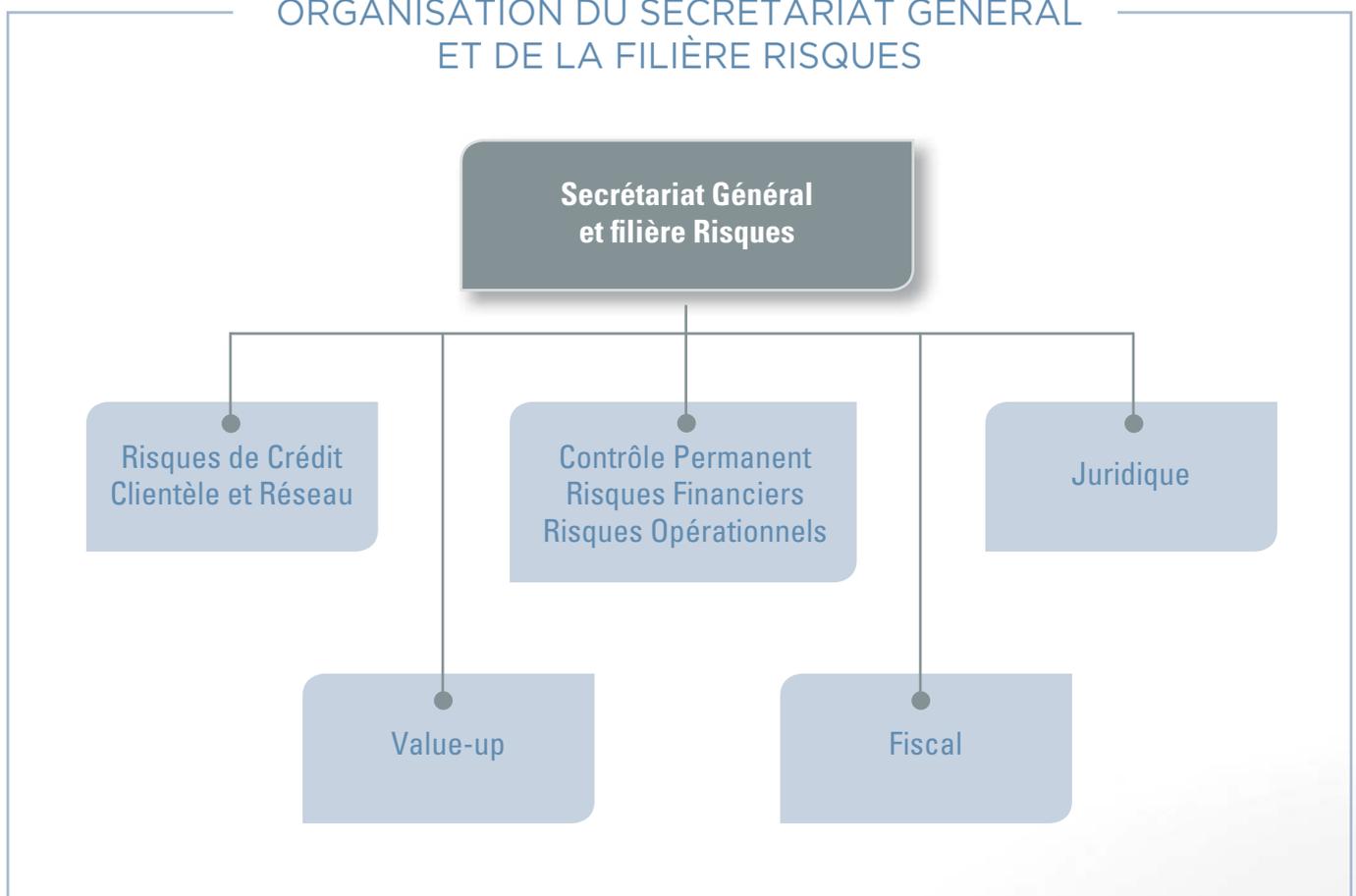
RCI Banque a adapté sa Direction générale, au 1<sup>er</sup> juin 2010, avec pour objectif de renforcer l'action commerciale, les opérations avec ses clients et de donner aux fonctions support une vocation plus globale. Dans ce cadre et en application de l'arrêté du 19 janvier 2010 modifiant le règlement 97-02, le Secrétaire général de RCI Banque devient responsable de la filière Risques, dotant ainsi la banque de la fonction équivalente au « *chief risk officer* » préconisée dans les principes de gouvernance du Comité de Bâle. L'Audit est directement rattaché au Président directeur général et la nouvelle organisation assure l'indépendance de la filière Risques dans son rôle de pilotage, par rapport aux entités en charge de la gestion opérationnelle du risque ; elle lui confère une couverture plus transversale et globale. C'est pourquoi, notamment, les responsabilités précédemment dévolues à la Direction des risques de crédit sont désormais réparties entre la filière Risques et la Direction clients. Néanmoins, le dispositif de maîtrise des risques du groupe reste inchangé.

## Le responsable de la filière Risques :

- veille à la cohérence de la politique de risques ainsi qu'à l'efficacité des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques de l'établissement ;
- s'assure que le niveau des risques encourus est compatible avec les orientations de l'activité ainsi qu'avec les limites afférentes fixées par le Conseil d'Administration ;
- rend compte de l'exercice de ses missions à l'ensemble du Comité Exécutif, du Comité d'Audit et du Conseil d'Administration ; il les alerte sur toute situation susceptible d'avoir des répercussions significatives sur la maîtrise des risques.

À cet effet, il met en place les systèmes et procédures permettant d'appréhender globalement l'ensemble des risques associés aux activités bancaires ou non bancaires, notamment de crédit, de marché, de taux d'intérêt global, d'intermédiation, de règlement de liquidité et opérationnels. De son côté, la Direction clients est garante de la performance des opérations, de l'efficacité des solutions d'organisation et des systèmes d'information.

## ORGANISATION DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE LA FILIÈRE RISQUES





## Le Secrétaire général est responsable de la filière Risques qui regroupe :

- le département **Risque de Crédit Clientèle et Réseaux** qui pilote le risque de crédit ainsi que Bâle II. Il a pour mission de suivre le coût du risque des filiales et de proposer ou valider les plans d'action permettant d'atteindre les objectifs fixés. Il élabore et surveille la performance des modèles statistiques de probabilité, de défaut, de pertes en cas de défauts utilisés, soit au moment de l'octroi, soit à des fins de pilotage du risque de crédit. Il est également en charge de la gestion opérationnelle des systèmes d'acceptation sur certains pays. Les activités relatives à Bâle II regroupent, sous une même responsabilité fonctionnelle, des compétences informatiques et risques de crédit afin de garantir la production du ratio de solvabilité européen, de piloter les projets Bâle II et de gérer les *reportings* de risques de crédit Clientèle ;
- le département **Contrôle Permanent** chargé de piloter l'ensemble du dispositif de contrôle interne, de suivi des risques opérationnels et des risques financiers.

Il suit l'avancement de l'ensemble des plans d'actions, qu'ils soient issus de contrôles permanents, périodiques, ou des autorités de tutelle. Il suit également les évolutions réglementaires du dispositif de contrôle interne et des dispositifs connexes (risques opérationnels, lutte anti-blanchiment).

Il est garant du dispositif de gestion des risques opérationnels et des plans de continuité d'activité.

Il est également en charge du contrôle des risques de marché, de change, de contrepartie et de liquidité pour l'ensemble du groupe.

Les instances de suivi des risques du groupe RCI Banque sont :

- le **Comité des Risques de Crédit Corporate** qui définit les normes et les processus de gestion et valide les plans d'action proposés par les pays ; un comité identique se réunit au niveau de chaque pays ;
- le **Comité de Crédit Corporate** qui a pour mission d'accepter les dossiers de crédit qui n'entrent pas dans le cadre des seuils de délégation de la Direction clients et valide les nouvelles implantations ;
- le **Comité Bâle II** qui est garant du dispositif Bâle II, notamment de ses évolutions, du suivi de la pertinence et de la robustesse des modèles ;
- le **Comité Contrôle Interne et Conformité** qui passe en revue les missions du contrôles anti-blanchiment périodique et permanent. Il suit l'avancement des plans d'action qui en découlent, la revue des risques opérationnels, la revue des dispositifs de conformité, de la lutte anti-blanchiment et suit les implications des évolutions réglementaires ;
- le **Comité Financier** rend compte du pilotage du processus de refinancement et de la revue mensuelle des risques financiers.



# LES RISQUES



## Bâle II

### 1 POLITIQUE DU GROUPE RCI BANQUE EN MATIÈRE DE GESTION DU CAPITAL INTERNE

Le besoin en capital interne correspond à l'évaluation des fonds propres nécessaires pour faire face à l'ensemble des risques de RCI Banque (pilier 1 + pilier 2). Il correspond à la valeur plancher en termes de capital que le management du groupe estime nécessaire pour faire face à son profil de risque et à sa stratégie.

En outre, les activités et variations de périmètre prévisionnelles font l'objet de simulations pour déterminer les éventuels besoins de fonds propres supplémentaires, garantissant ainsi le respect des ratios prudentiels futurs.

L'objectif de la politique du groupe RCI Banque en matière de gestion du capital est d'optimiser l'utilisation des fonds propres pour maximiser le rendement à court et long termes pour l'actionnaire, tout en maintenant un niveau de capitalisation (ratio Core Tier 1) cohérent avec la cible de rating nécessaire pour optimiser le refinancement.

### 2 FONDS PROPRES ET EXIGENCES

Les fonds propres prudentiels sont déterminés conformément au règlement n° 90-02 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière.

Les fonds propres de base sont calculés à partir des capitaux propres consolidés IFRS du groupe auxquels sont déduits les gains et pertes latents, les distributions prévisionnelles de dividendes, ainsi que les immobilisations incorporelles et les écarts d'acquisition.

Les fonds propres complémentaires comprennent les dettes subordonnées et les titres participatifs. Ces derniers étant tous d'une maturité supérieure à cinq ans, aucune décote n'est effectuée. Les emprunts subordonnés remboursables *in fine* en 2015 font l'objet d'un plan de remboursement depuis 2010 conformément aux dispositions de l'article 4.d du règlement 90-02 sur les fonds propres.

Les éléments constitutifs de fonds propres dans les participations non consolidées détenues à plus de 10 % dans les établissements de crédit, les sociétés d'assurance, ainsi que les valeurs des sociétés mises en équivalence, sont déduites des fonds propres à hauteur de 50 % pour les fonds propres de base et 50 % pour les fonds propres complémentaires.

De même sont déduits des fonds propres, dans le cadre de l'approche avancée du risque de crédit, la différence négative entre le solde des provisions et des pertes attendues. Lorsque le montant des pertes attendues est inférieur aux ajustements de valeurs et dépréciations collectives, le solde est ajouté aux fonds propres complémentaires dans la limite de 0,6 % des risques pondérés des expositions traitées en méthode « notations internes ».

Par ailleurs, il est à noter que les fonds propres de base de RCI Banque représentent respectivement 90 % et 93 % des fonds propres prudentiels totaux en 2010 et 2011.

#### Fonds propres (90-02)

EN MILLIONS D'EUROS	31/12/2011	31/12/2010
<b>Fonds propres de base (Core Tier 1)</b>	<b>2 216</b>	<b>2 021</b>
Capitaux propres IFRS	2 569	2 460
Dividendes prévisionnels	- 251	- 351
Gains ou pertes latents retraités (dont CFH)	1	6
Immobilisations incorporelles et écart d'acquisition	- 84	- 84
Autres déductions prudentielles	- 19	- 10
<b>Fonds propres complémentaires</b>	<b>158</b>	<b>233</b>
Dettes subordonnées	176	228
Autres déductions prudentielles	- 19	- 10
Différence positive entre les ajustements de valeurs et pertes attendues dans la limite de 0,6 % des risques pondérés en notations internes	1	15
<b>Fonds propres sur-complémentaires</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES PRUDENTIELS</b>	<b>2 374</b>	<b>2 254</b>
<i>Détail des autres déductions prudentielles (CRD : 50 % Tier 1, 50 % Tier 2)</i>	- 38	- 20
Différence négative entre les ajustements de valeurs et pertes attendues	-	-
● Participations dans les établissements de crédit	- 28	- 10
● Participations dans les sociétés d'assurance	- 10	- 10

À la suite du projet de transposition en France du dispositif européen CRD (*Capital Requirements Directive* 2006-48-CE et 2006-49-CE) l'arrêté du 20 février 2007 amendé le 11 septembre 2008 a défini les « exigences de fonds propres applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement ». Conformément à ces dispositions, le groupe RCI Banque a intégré depuis 2008, dans la gestion des fonds propres et des risques, les impacts liés au passage à la nouvelle directive européenne CRD. Cette directive arrête les modalités de calcul du ratio de solvabilité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

En conformité avec l'article 4 de l'arrêté du 13 décembre 2010, RCI Banque calcule jusqu'au 31 décembre 2011 les exigences de fonds propres additionnelles, pour tenir compte du niveau plancher minimum de 80 % d'exigences de fonds propres déterminées selon les règlements 91-05 et 95-02 en vigueur avant le 1<sup>er</sup> janvier 2007.



## Exigences de fonds propres (CRD)

EN MILLIONS D'EUROS	31/12/2011	31/12/2010
<b>Risque de crédit</b>	<b>1 153</b>	<b>1 094</b>
1) Méthode de notation interne	628	585
● Entreprises	241	225
● Clientèle de détail	387	360
2) Méthode standard	525	510
● Administrations centrales et Banques centrales	10	6
● Établissements	27	28
● Entreprises	261	203
● Clientèle de détail	214	260
● Actions	1	1
● Autres actifs ne correspondant pas à des obligations de crédit	12	11
<b>Risque de marché</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Risque opérationnel</b>	<b>150</b>	<b>143</b>
Exigences transitoires au titre des niveaux planchers (80 % de l'exigence Bâle I)	388	283
<b>TOTAL DES EXIGENCES DE FONDS PROPRES PRUDENTIELS (A)</b>	<b>1 691</b>	<b>1 520</b>
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES PRUDENTIELS (B)</b>	<b>2 374</b>	<b>2 254</b>
Fonds propres de base (C)	2 216	2 021
<b>Ratio de solvabilité global (B/A) x 8 %</b>	<b>11,23 %</b>	<b>11,86 %</b>
<b>Ratio de solvabilité Core Tier 1 (C/A) x 8 %</b>	<b>10,48 %</b>	<b>10,63 %</b>

Hors exigences transitoires au titre des niveaux planchers, le ratio de solvabilité « pilier 1 » global ressort à 14,6 % au 31 décembre 2011 (dont 13,6 % Core Tier 1).

## 3 PÉRIMÈTRE PRUDENTIEL

Le périmètre prudentiel utilisé pour calculer le ratio de solvabilité est identique au périmètre de consolidation décrit dans l'annexe des états financiers IFRS à l'exception des deux sociétés d'assurance implantées à Malte.

RCI Banque n'a pas opté pour l'option dite des « conglomérats » ; par conséquent, le ratio de solvabilité est calculé « hors assurance », éliminant au numérateur et au dénominateur les contributions des compagnies d'assurance du groupe.

RCI Banque a obtenu de l'Autorité de contrôle prudentiel courant septembre 2007 une dérogation à l'assujettissement sur base individuelle des établissements de crédit français Diac S.A. et Cogéra S.A., les conditions d'exemption posées par l'article 4-1 du règlement CRBF n° 2000-03 étant respectées par le groupe.

RCI Banque reste également dans le cadre des prescriptions de l'article 4-2 du règlement 2000-03 :

- il n'existe pas d'obstacle au transfert de fonds propres entre filiales ;
- les systèmes de mesure et de contrôle des risques au sens du règlement n° 97-02 relatif au contrôle interne sont mis en œuvre sur base consolidée, filiales incluses.

En conséquence, le groupe RCI Banque est exonéré du respect sur base individuelle des ratios prudentiels sur chacune des sociétés financières françaises. Néanmoins, il suit mensuellement l'évolution du ratio de solvabilité consolidé groupe.

## 4 RISQUE DE MARCHÉ

En l'absence de portefeuille de négociation, la totalité du risque de marché résulte de la position de change du groupe. Cette dernière est principalement liée à l'exposition de change structurelle sur les titres de participation des filiales en dehors de la zone euro.

Depuis mai 2009, RCI Banque a été autorisé par l'Autorité de contrôle prudentiel à exclure les actifs durables et structurels de sa position de change compte tenu du respect des conditions de l'article 331 de l'arrêté du 20 février 2007.

En conséquence, la position de change se situant en dessous du seuil de 2 % des fonds propres défini à l'article 293-2 de l'arrêté du 20 février 2007, RCI Banque ne calcule plus d'exigences en fonds propres au titre du risque de change.

Les objectifs et stratégies poursuivis par RCI Banque relatifs au risque de change sont décrites dans la partie « risques financiers » du rapport annuel.

## 5 RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel est traité en méthode standard. L'exigence en fonds propres est calculée à partir du produit net bancaire moyen observé sur les trois dernières années, ventilé sur deux lignes d'activité (Banque de détail et Banque commerciale) dont les coefficients réglementaires sont respectivement de 12 et 15 %.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels est décrit dans le chapitre concernant la Loi de Sécurité Financière.

## 6 RISQUE DE CRÉDIT

Dans sa lettre du 28 janvier 2008, l'Autorité de contrôle prudentiel a autorisé RCI Banque à utiliser son système avancé de notations internes pour la valorisation de ses risques de crédit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

# LES RISQUES (Bâle II)



## 6.1) Informations relatives au Risque de Crédit en méthode avancée

RCI Banque a retenu les méthodes les plus avancées proposées par la réforme dite Bâle II pour la mesure et la surveillance de ses Risques de Crédit ; l'ensemble des paramètres est donc estimé en interne. Les valorisations sont appliquées au calcul des risques sur les expositions des marchés Grand Public, Entreprises et Réseaux. Six grands pays (France, Allemagne, Corée du Sud, Espagne, Italie et Royaume-Uni) sont traités selon l'approche avancée basée sur les notations internes. Suite à l'homologation des quatre premiers pays début 2008, le déploiement de cette démarche s'est effectué au Royaume-Uni en 2010, puis poursuivi en Corée du Sud en 2011 pour l'activité Grand Public, ainsi que pour l'affacturage France.

## 6.2) Principales étapes des travaux réalisés en 2011

Les travaux réalisés en 2011 ont porté sur deux thèmes principaux :

- le déploiement des modèles de notations internes en Corée du Sud et sur l'affacturage France, intégrées dans le reporting réglementaire à partir d'août 2011 ;
- l'utilisation des données collectées et des concepts bâlois afin d'optimiser le pilotage des risques de crédit sur l'activité Clientèle.

La production mensuelle du ratio est réalisée dans un délai optimal avec un haut niveau de qualité des données et des calculs.

La mission d'audit annuel a permis de confirmer la robustesse des modèles, des processus et du système d'information contribuant au calcul du ratio, ainsi que l'adéquation de la gouvernance du dispositif.

## 6.3) Organisation

Les outils et processus de calcul des actifs pondérés au titre des Risques de Crédit, ainsi que la publication d'états permettant l'optimisation du pilotage des Risques de Crédit, sont sous la responsabilité du département Risque de Crédit Clientèle et Réseaux du Secrétariat général et filière Risques.

La consolidation du ratio de solvabilité, la production des états réglementaires et l'évaluation du capital interne sont assurées par la Direction de la comptabilité et contrôle de gestion.

## 6.4) Système d'information

La base commune des risques (BCR) compile les données liées au Risque de Crédit provenant des applicatifs d'acceptation, de gestion et comptables, sur les trois marchés et six pays parmi les plus significatifs.

La BCR alimente un environnement décisionnel permettant de réaliser des analyses de risque et le progiciel *Fermat* calcule le ratio de solvabilité. *Fermat* est également alimenté par des données en provenance du système de gestion des opérations

de refinancement *KTP Cristal* et de l'outil de consolidation *Sycomore Business Object Finance*.

Depuis juin 2010, *Fermat* publie également les états réglementaires COREP.

Les données collectées et calculées dans ces systèmes d'information sont contrôlées techniquement et fonctionnellement tout au long de la chaîne de production, de la collecte des informations à partir des systèmes en amont, jusqu'aux résultats finaux. Ces contrôles de qualité font l'objet d'un suivi mensuel et de plans d'action éventuels.

Le système d'information mis en place permet de disposer des axes nécessaires à l'analyse du ratio. Ainsi, des états mensuels affichent les composantes du montant d'actifs pondérés au titre de la méthode avancée (probabilité de défaut, pertes en cas de défaut, expositions, pertes attendues, etc.) selon plusieurs critères :

- un découpage des encours sains et des encours en défaut, par type de financement ;
- une séparation entre les expositions provenant du bilan et celles provenant du hors-bilan ;
- une décomposition par pays ;
- une répartition par catégorie de clientèle (particuliers, professionnels, personnes physiques, petites entreprises, moyennes et grandes entreprises selon le chiffre d'affaires, très grandes entreprises et réseau de concessionnaires) ;
- une distribution selon les caractéristiques du client (âge du client ou de l'entreprise, secteur d'activité, etc.), selon les caractéristiques du financement (durée initiale, montant d'apport, etc.) et selon les caractéristiques du bien financé (véhicule neuf ou d'occasion, modèle, etc.).

Ces axes sont également utilisés pour l'analyse mensuelle du coût du risque de gestion évalué à partir des entrées en défaut réellement constatées et des LGD.

## 6.5) Segmentation des expositions en méthode avancée

L'ensemble des informations chiffrées relatives aux expositions en risque de crédit concerne les expositions brutes, c'est-à-dire avant application des FCEC et des Techniques de Réduction des Risques.

EN MILLIONS D'EUROS	Expositions de crédit en méthode avancée
Entreprises	7 090
<i>dont Réseau</i>	4 848
Clientèle détail	13 247
<i>dont petites ou moyennes entreprises</i>	1 903
<b>TOTAL DES EXPOSITIONS EN MÉTHODE AVANCÉE</b>	<b>20 337</b>

*Périmètre : expositions en méthode avancée sur le bilan et le hors-bilan, sain et défaut, sur la France, l'Allemagne, la Corée du Sud, l'Espagne, l'Italie et le Royaume-Uni.*



Les taux moyens de pondération Bâle II (risques pondérés et expositions) s'élèvent à 37 % pour le portefeuille Clientèle et 42 % pour le portefeuille Entreprises global (dont 23 % pour le Réseau).

Les exigences en fonds propres au titre du Risque de Crédit tiennent compte d'une sûreté financière d'un montant de 550 M€ (sous la forme de convention gage espèces), accordée par le constructeur Renault et protégeant RCI Banque contre le risque de défaillance du réseau *Renault Retail Group*.

La seule compensation effectuée sur les expositions concerne les positions créditrices et débitrices, détaillées le cas échéant, pour un même client, d'une même société juridique du groupe RCI Banque.

Les facteurs de conversion appliqués aux expositions unitaires de hors-bilan sont les taux réglementaires (0 %, 20 %, 50 % et 100 %). Les taux moyens calculés ressortent à 100 % pour les engagements de financement à la clientèle (représentant 563 M€) et à 71 % pour les autorisations en faveur du réseau (représentant 170 M€), en fonction de leur nature.

## 6.6) Axe emprunteur – Paramètre Probabilité de Défaut (PD)

La méthodologie de notation interne développée dès 2004 à des fins de réévaluation mensuelle du risque de la clientèle s'appuie sur :

- un modèle d'ordonnement du risque de défaut ;
- une méthode de quantification de la PD associée.

### Modèle d'ordonnement du risque

L'ordonnement du risque des contreparties est issu d'un score intégrant à la fois les caractéristiques du client et son comportement de paiement. La méthodologie est ajustée à chaque typologie de clientèle pour tenir compte de la nature des informations à disposition et habituellement utilisées par les experts métier pour apprécier le risque.

En 2011, un modèle spécifique a été développé sur le marché Grand Public en Corée du Sud.

Le tableau ci-après reprend la cartographie des modèles développés.

CATÉGORIE D'EXPOSITION	Pays IRBA	Population couverte par le modèle	Type de modèle (statistique / combiné)	Nature de modèle (interne / externe)
RETAIL	Allemagne	Grand Public	Statistique	Interne
	Espagne			
	France			
	Italie			
	Royaume-Uni			
	Corée du Sud			
SME	Allemagne	Entreprises	Statistique	Interne
	Espagne			
	France			
	Italie			
CORPORATE	France	Très Grandes Entreprises	Combiné	Interne + Cotation externe
	France	Affacturage	Combiné	Interne + Cotation externe
	Toutes filiales	Réseaux	Statistique	Interne

# LES RISQUES (Bâle II)



## Affectation à une classe de risque et quantification de la PD associée à chaque classe

Les échelles de notation comportent un nombre de classes ajusté à la granularité du portefeuille. La clientèle de détail utilise des échelles à dix classes pour le portefeuille sain et une classe défaut ; le portefeuille Entreprises est ventilé sur sept classes, plus une classe défaut.

L'exigence de fiabilité de la notation interne a cependant conduit à découper chaque portefeuille « pays / segment de clientèle » de façon spécifique : pour un même segment, le risque d'une classe en France, mesuré par sa PD représentative, n'est pas le même que celui de cette même classe en Espagne.

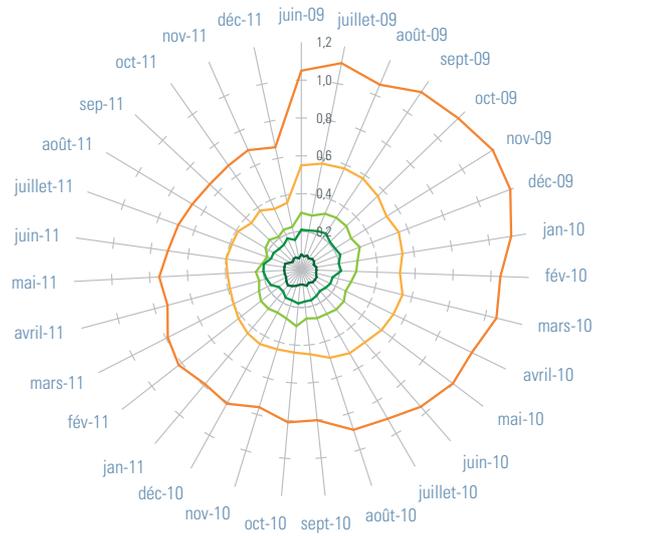
La PD associée à chaque classe est calculée en tenant compte des taux de défaut constatés historiquement.

## Contrôle des modèles de PD

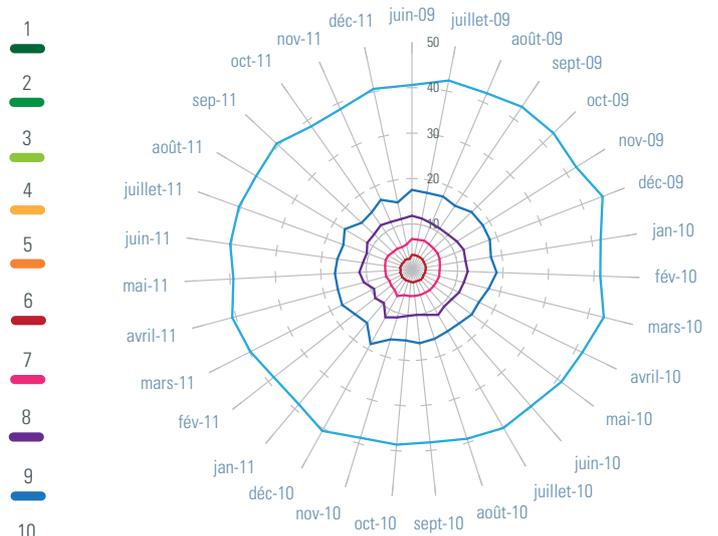
L'efficacité des modèles (maintien de la hiérarchisation des classes de risque dans le temps) et la qualité des prévisions du niveau de PD par classe font l'objet d'un *back test* trimestriel détaillé dont les graphes reportés ci-après donnent une illustration.

L'année 2011 a été marquée par une amélioration de la solvabilité de la clientèle et une baisse généralisée des taux de défaut par classe de risque sur les différents pays et segments de clientèle. Dans de nombreux pays, les *back tests* de modèles de PD ont fait ressortir une capacité intacte des modèles à hiérarchiser les risques, mais aussi une surestimation des PD par classe. Cette situation est illustrée sur les graphes ci-après.

Historique taux de défaut par classe (1 à 5)

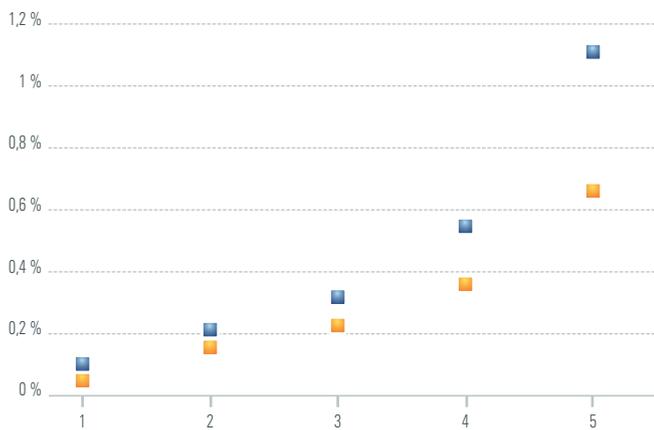


Historique taux de défaut par classe (6 à 10)



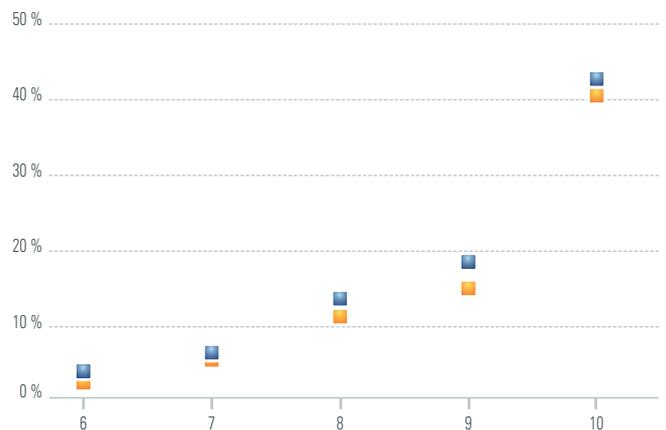
## Back test du modèle PD Grand Public Allemagne

Classes 1 à 5



## Back test du modèle PD Grand Public Allemagne

Classes 6 à 10





## 6.7) Axe transaction – Paramètre pertes en cas de défaut (LGD)

Les pertes économiques sont estimées à partir des flux actualisés des récupérations pour le Grand Public et les Entreprises, ou bien des abandons de créance pour le Réseau, sur la base de données historiques remontant en général à plus de dix ans. Les frais imputables au recouvrement sont pris en compte selon les phases de gestion traversées. Une analyse a permis de regrouper les transactions en segments représentatifs de niveaux de pertes homogènes.

La quantification de ces pertes par segment résulte d'un modèle statistique dont les vecteurs principaux sont l'analyse générationnelle des récupérations, la vitesse de recouvrement et la prise en compte de tendances. L'avis d'experts intervient aussi pour confirmer les estimations proposées afin d'appréhender au mieux les effets de cycles économiques.

La LGD clientèle, observée à la hausse en raison de la crise sur la période 2008-2010, reste encore à des niveaux élevés en 2011 dans tous les pays IRBA.

La moyenne des pertes en cas de défaut sur le portefeuille sain est de 41 % pour la Clientèle de détail, 35 % pour le segment Entreprises ; ce dernier se décomposant en 41 % pour les Entreprises hors réseaux et 10 % pour les Réseaux (la hausse du taux de LGD sur l'entreprise est liée à l'ajout de la méthode IRB-Foundation qui a un taux forfaitaire de 45 %).

CATÉGORIE D'EXPOSITION	Pays IRBA	Population couverte par le modèle	Segmentation de la population	Type de modèle (statistique / expert / combiné / autres)	Nature de modèle (interne / externe)	Profondeur historique disponible	Paramètres calculés
CLIENTÈLE DE DÉTAIL	France	Grand Public + Entreprise	Crédit	Statistique	Interne	depuis janvier 1997	LGD sur sain LGD défaut BEEL défaut
			Leasing			depuis avril 1999	
	Allemagne		Crédit VN			depuis novembre 1994	
			Crédit VO			depuis mai 1998	
	Espagne		Leasing			depuis janvier 1996	
			Crédit VN			depuis janvier 2008	
			Crédit VO			depuis août 1998	
	Italie		Leasing			depuis mars 2006	
			durée <= 48 mois			depuis août 1998	
	Royaume-Uni		durée > 48 mois				
			Segment unique				
	Corée du Sud		Segment unique				
ENTREPRISES	Toutes filiales	Réseaux	Stock VN	Unitaire	Interne	depuis 1988	LGD BEEL
			Autres produits				

## 6.8) Procédures de surveillance de la notation interne

La notation donne lieu à une surveillance mensuelle des résultats et des principales données qui la constituent.

De façon trimestrielle, les évolutions constatées entraînent une analyse formalisée selon un protocole standard. Cette analyse assure une adhérence des modèles aux processus opérationnels (acceptation et recouvrement) et un enrichissement régulier des modèles de notation.

Les écarts entre prévisions et réel font l'objet d'un compte rendu formalisé qui intègre également la quantification de l'impact au niveau des exigences en fonds propres.

# LES RISQUES (Bâle II)



## 6.9) L'utilisation opérationnelle des notations internes

### Clientèle

#### ■ Politique d'octroi

Sur le périmètre Clientèle, les clients faisant une demande de financement sont systématiquement notés ; cette situation préexistante aux notations « bâloises » sur certains segments de marché, notamment les particuliers, a été systématisée avec la mise en place de Bâle II. Ceci permet une première orientation du dossier dans le processus de décision ; le processus d'étude se concentrant sur les risques « intermédiaires ». Au-delà du processus opérationnel, la politique d'acceptation est régulièrement ajustée en fonction des taux de défaut, de l'analyse de rentabilité par niveau de probabilité de défaillance et de perte en cas de défaut.

#### ■ Recouvrement

Les modèles statistiques utilisés dans le cadre du calcul des risques pondérés et de la perte attendue permettent une réactualisation mensuelle de la probabilité de défaillance utilisée à l'octroi par intégration du comportement du paiement client. Cette réactualisation, qui assure une bonne visibilité sur la perte attendue du portefeuille dans le cadre du « processus budget », est également un outil de plus en plus utilisé pour anticiper l'activité des plateformes de recouvrement amiable et contentieux. Sur la base des mêmes informations clients, des « scores de recouvrement » ont été déployés sur l'Espagne et la Corée du Sud pour améliorer l'efficacité du processus.

### Réseaux

Sur le périmètre Réseaux, toutes les contreparties sont systématiquement notées.

L'ensemble des pans qui composent la notation, ou la notation elle-même, sont intégrés dans les processus opérationnels clés d'acceptation, de gestion, de suivi de l'activité et des risques.

Le provisionnement de l'activité financement des Réseaux repose sur la catégorisation des contreparties, individuellement et à partir de l'examen d'indicateurs objectifs de dépréciation.

Les éléments constitutifs de la notation Bâle II sont la base de cette différenciation.

De même, les probabilités de défaut et les pertes attendues issues des travaux « bâlois » sont utilisées pour le provisionnement.

## 6.10) Informations relatives au risque de crédit en méthode standard

Les expositions de risque de crédit traitées en méthode standard sont essentiellement composées des encours de financement des ventes des filiales non traitées en méthode avancée, des créances envers les établissements de crédit et banques centrales, ainsi que l'ensemble des autres actifs consolidés ne correspondant pas à des obligations de crédit.

Pour calculer l'exigence de fonds propres au titre du risque de crédit en méthode standard, RCI Banque utilise l'agence de notation externe *Moody's* pour apprécier ses expositions vis-à-vis des souverains et banques et respecte la mise en correspondance entre les évaluations externes de crédit *Moody's* avec celles publiées par la Banque de France.

En ce qui concerne le portefeuille Entreprises, le groupe RCI Banque applique les pondérations réglementaires des expositions non notées. Ce traitement se justifie par la taille généralement modeste des entreprises clientes dans les pays hors France, Allemagne, Espagne et Italie, qui ne peuvent bénéficier d'une évaluation externe attribuée par une agence de notation agréée.

### Segmentation des expositions de crédit en méthode standard

NOTATION MOODY'S	Notation Banque de France	Expositions de crédit en méthode standard en millions d'euros
Aaa	1	1 771
Inférieures à Aaa	2 à 6	488
Expositions non notées	7	7 109
<b>TOTAL DES EXPOSITIONS DE CRÉDIT EN MÉTHODE STANDARD</b>	-	<b>9 368</b>
<i>dont Entreprises</i>	-	<i>3 360</i>
<i>dont Clientèle de détail</i>	-	<i>3 823</i>
<i>dont autres catégories d'exposition</i>	-	<i>2 185</i>



## 7 PRINCIPAUX INDICATEURS BÂLE II

### 7.1) Ventilation des expositions brutes (méthodes standard et avancée)

EN MILLIONS D'EUROS	Entreprises	Clientèle de détail	Autres catégories d'exposition	TOTAL
<b>Expositions de crédit moyennes en 2011</b>	<b>9 667</b>	<b>15 072</b>	<b>3 242</b>	<b>27 981</b>
France	5 090	5 175	878	11 143
Allemagne	1 171	2 991	307	4 469
Espagne	738	1 364	87	2 189
Italie	710	1 559	274	2 543
Royaume-Uni	308	1 452	189	1 949
Autres pays	2 434	4 529	449	7 412
<b>SOLDE DES EXPOSITIONS DE CRÉDIT</b>	<b>10 451</b>	<b>17 070</b>	<b>2 184</b>	<b>29 705</b>
Durée résiduelle inférieure à 3 mois	4 147	1 842	589	6 578
de 3 mois à 1an	3 934	2 651	602	7 187
de 1 à 5 ans	1 961	11 968	946	14 875
supérieure à 5 ans	409	609	47	1 065

### 7.2) Expositions brutes de crédit en défaut et ajustements de valeur

EN MILLIONS D'EUROS	Entreprises	Clientèle de détail	TOTAL
France	38	283	321
Allemagne	59	27	86
Espagne	59	164	223
Italie	33	44	77
Royaume-Uni	8	45	53
Autres pays	94	77	171
<b>TOTAL DES EXPOSITIONS EN ARRIÉRÉS DE PAIEMENT OU EN DÉFAUT</b>	<b>291</b>	<b>640</b>	<b>931</b>
<b>2010/12</b>			
Solde bilantiel des ajustements de valeurs	263	612	875
Solde bilantiel des provisions collectives	37	34	71
<b>SOLDE TOTAL DES PROVISIONS COLLECTIVES ET AJUSTEMENTS DE VALEURS</b>	<b>300</b>	<b>646</b>	<b>946</b>
<b>2011/12</b>			
Solde bilantiel des ajustements de valeurs	236	554	790
Solde bilantiel des provisions collectives	44	31	75
<b>SOLDE TOTAL DES PROVISIONS COLLECTIVES ET AJUSTEMENTS DE VALEURS</b>	<b>280</b>	<b>585</b>	<b>865</b>

Les expositions en défaut et ajustements de valeurs sur les « autres catégories d'exposition » sont non significatives.

# LES RISQUES (Bâle II)



## 7.3) Segmentation des expositions brutes de crédit en méthode avancée

EN MILLIONS D'EUROS	Entreprises	Clientèle de détail	TOTAL
PD < 1 %	887	8 431	9 318
1 % <= PD < 5 %	4 456	3 198	7 654
5 % <= PD < 10 %	1 334	513	1 847
10 % <= PD < 20 %	157	356	513
20 % <= PD < 100 %	70	221	291
PD = 100 %	186	528	714
<b>EXPOSITIONS DE CRÉDIT EN MÉTHODE AVANCÉE (A)</b>	<b>7 090</b>	<b>13 247</b>	<b>20 337</b>
Taux de pertes en cas de défaut	41 %	18 %	33 %
Expositions pondérées (B)	4 836	3 013	7 849
Taux de pondération moyen (B) / (A)	37 %	42 %	39 %





## Les risques de crédit

### 1 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES DE CRÉDIT

#### 1) Gestion des Risques Clientèle

La politique de prévention des risques de crédit sur la clientèle vise à s'assurer de l'atteinte des objectifs de coût du risque fixés dans le cadre du processus budgétaire pour chaque pays et chacun de ses marchés principaux (clientèle véhicules neufs, véhicules d'occasion pour les particuliers et clientèle entreprises). La politique d'acceptation est ajustée et les outils (scores et autres règles) optimisés régulièrement dans ce but.

Le recouvrement des créances incidentées ou en défaut fait également l'objet d'ajustement de moyens ou de stratégie en fonction de la typologie de clientèle et des difficultés rencontrées. La résiliation contractuelle peut ainsi être accélérée face au risque que la créance ne devienne irrécouvrable à très court terme.

#### 2) Gestion des Risques Réseaux

La politique de prévention des Risques de Crédit au réseau vise à s'assurer de l'atteinte des objectifs de coût du risque fixés dans le cadre du processus budgétaire pour chaque pays.

Au niveau de chaque filiale, la clientèle Réseaux est suivie en permanence et quotidiennement au travers d'indicateurs court ou long termes, qui permettent l'identification en amont de toute affaire présentant un risque de non-recouvrement partiel ou total. Au niveau central, le département Risques de Crédit Clientèle et Réseaux établit le corpus de procédures du contrôle des risques.

Les clients identifiés comme risqués sont classés en statut incidenté, pré-alerte ou alerte et font l'objet d'une revue lors des Comités des Risques au sein des filiales.

Ces derniers réunissent les directeurs locaux des constructeurs et de RCI Banque en relation avec le réseau, afin de décider les plans d'actions et mesures conservatoires nécessaires à la maîtrise des risques.

### 2 LE RISQUE CLIENTÈLE

Le coût du risque Clientèle 2011 a atteint 0,35 % de l'EPM, en nette diminution par rapport au niveau de 0,59 % enregistré en 2010. Ce niveau maîtrisé de coût du risque est le résultat des actions entreprises depuis 2009 en matière d'acceptation, de recouvrement et de la bonne qualité des productions depuis 2009.

En Allemagne, le coût du risque a diminué de 0,29 % de l'EPM, grâce à la baisse des entrées en défaut (bonnes productions liées à la période de prime à la casse), à la légère amélioration de la LGD et aux fortes récupérations sur créances abandonnées confiées à des prestataires.

En Espagne, le coût du risque a poursuivi sa baisse à 0,06 % de l'EPM (contre 0,62 % en 2010), porté par la forte baisse du montant des entrées en défaut suite aux actions de resserrement de l'acceptation prises en 2009 (qualité du portefeuille en forte amélioration, particulièrement sur les productions récentes), par la bonne performance du recouvrement amiable et contentieux.

En France, le coût du risque a atteint 0,44 % en 2011 contre 0,55 % en 2010. Sur DIAC, on note une baisse des entrées en défaut grâce à la qualité des productions récentes et à la bonne performance du recouvrement amiable. Sur Diac Location, les entrées en défaut sont inférieures à 1 % des encours tandis que la LGD baisse nettement de 22 % à 17 % du fait d'un niveau élevé de retours en gestion saine.

Au Brésil, sur un marché en forte croissance, le coût du risque s'est établi à 0,84 % tandis qu'en Corée du Sud, il a atteint 0,42 %. Ces filiales disposent d'outils d'acceptation et de recouvrement performants, qui leur permettent d'assurer une bonne maîtrise de la chaîne du risque.

Les encours douteux poursuivent leur diminution en 2011. Ils représentent 3,6 % des créances totales à fin 2011 contre 4,2 % à fin 2010. Cette baisse de 65 M€ des encours douteux est principalement concentrée sur la France (- 22 M€), l'Espagne (- 23 M€) et le Royaume-Uni (- 18 M€). Le taux de provisionnement des encours douteux se maintient à 82 % fin 2011. En Espagne, ce taux atteint 93 % des encours douteux.

# LES RISQUES (Les risques de crédit)

## 3 LE RISQUE RÉSEAUX

RCI Banque a maintenu sa politique de soutien aux constructeurs et à leurs réseaux de distribution par la mise à disposition de solutions de financement adaptées. À ce titre, le pilotage des stocks en lien avec les constructeurs et leur adéquation avec les situations de marché sont restés une priorité tout au long de l'année 2011.

Le coût du risque de l'activité de financements des Réseaux s'établit à - 0,14 % de l'encours moyen, soit une reprise de provisions de 8,1 M€ due à l'amélioration de la situation financière des distributeurs, reflétant la bonne performance des marques et des réseaux de l'Alliance sur l'année 2011 dans tous les pays où RCI Banque exerce cette activité.





## Les risques financiers

Les opérations sur instruments financiers réalisées par la *holding* RCI Banque sont, pour l'essentiel, liées à sa fonction de centrale de refinancement du groupe.

La solidité du bilan de RCI Banque repose notamment sur le contrôle et le pilotage des risques de marché. La gestion des risques globaux de liquidité, de change et de contrepartie est réalisée quotidiennement sur une base consolidée.

Le détail des risques financiers et de leur dispositif spécifique de contrôle est exposé en annexe du rapport de gestion (cf. page 85), annexe 2 aux comptes consolidés.

## LES RISQUES SUR LES VALEURS RÉSIDUELLES

### Ventilation du risque sur les valeurs résiduelles

EN MILLIERS D'EUROS	Montant des valeurs résiduelles						Montant de la provision correspondante					
	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2011	2010	2009	2008	2007	2006
<b>Entreprise dont :</b>	<b>15 935</b>	<b>46 027</b>	<b>108 851</b>	<b>133 066</b>	<b>160 932</b>	<b>222 038</b>	<b>2 063</b>	<b>4 315</b>	<b>11 224</b>	<b>19 560</b>	<b>15 681</b>	<b>21 882</b>
France	22	24	40	70	158	883	22	24	40	70	158	476
Union européenne (hors France)	15 913	46 003	108 811	132 996	160 774	221 155	2 041	4 291	11 184	19 490	15 523	21 406
Europe (hors Union européenne)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Grand Public dont :</b>	<b>396 633</b>	<b>273 012</b>	<b>188 280</b>	<b>189 225</b>	<b>279 993</b>	<b>201 813</b>	<b>1 517</b>	<b>379</b>	<b>589</b>	<b>1 468</b>	<b>1 917</b>	<b>1 460</b>
Union européenne (hors France)	396 633	273 012	188 280	189 225	279 993	201 813	1 517	379	589	1 468	1 917	1 460
<b>TOTAL RISQUE SUR VALEURS RÉSIDUELLES</b>	<b>412 567</b>	<b>319 039</b>	<b>297 131</b>	<b>322 291</b>	<b>440 925</b>	<b>423 851</b>	<b>3 579</b>	<b>4 695</b>	<b>11 812</b>	<b>21 028</b>	<b>17 598</b>	<b>23 342</b>

### Risques sur valeurs résiduelles non portés par le groupe RCI Banque

EN MILLIONS D'EUROS	Montant des valeurs résiduelles				
	2011	2010	2009	2008	2007
<b>Entreprises et Grand Public dont :</b>					
engagements reçus du Groupe Renault	1 414	1 384	1 306	959	915
engagements reçus autres (Réseaux et Clientèle)	1 656	1 498	1 987	2 025	1 574
<b>TOTAL RISQUE SUR VALEURS RÉSIDUELLES</b>	<b>3 070</b>	<b>2 882</b>	<b>3 293</b>	<b>2 984</b>	<b>2 489</b>

# LES RISQUES



## Les assurances

### 1 DOMMAGES ET PERTES D'EXPLOITATION

Les sociétés françaises du groupe RCI Banque sont affiliées au programme mondial d'assurance dommages et pertes d'exploitation du Groupe Renault. Ce programme fait une large place à l'auto-assurance du fait de l'existence de franchises importantes au niveau des deux volets (20 000 euros pour le risque dommages aux biens et trois jours de production pour le risque perte d'exploitation). Cette part d'auto-assurance implique une politique de prévention des risques par :

- la mise en place de systèmes de sécurité performants ;
- la formation du personnel (prise de conscience de son rôle dans cette prévention en matière de dommages aux biens) ;
- l'installation de sauvegardes dans le cas de perte d'exploitation ; la production du groupe étant très dépendante du bon fonctionnement des systèmes informatiques.

Dans les filiales étrangères du groupe RCI Banque, les contrats sont négociés avec les assureurs locaux et font l'objet en centrale d'une surveillance afin de vérifier leur bonne adaptation dans l'appréhension des risques à couvrir.

### 2 RESPONSABILITÉ CIVILE

La responsabilité civile d'exploitation (responsabilité du chef d'entreprise pour les dommages causés à un tiers au cours ou à l'occasion de l'exercice des activités de l'entreprise) des filiales françaises est assurée depuis janvier 2010 par le programme mondial du Groupe Renault.

Seule la responsabilité civile professionnelle (dommages résultant d'une mauvaise gestion ou du non-respect d'une obligation du contrat passé avec le client) spécifique aux activités du groupe RCI Banque reste couverte par des contrats propres :

- un contrat couvre la responsabilité professionnelle de la filiale Diac Location en ce qui concerne les prestations de location longue durée et de gestion de parcs automobiles ;
- un contrat couvre les filiales Diac et Diac Location pour assurer les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant leur incomber en leur qualité de propriétaire ou de bailleur de véhicules et matériels automobiles, en raison des activités garanties au titre de ce contrat, à savoir : le crédit-bail, la location avec option d'achat et la location longue durée. Ce contrat est une police d'assurance de deuxième rang qui a vocation à intervenir en cas de défaut d'assurance du preneur ;
- en matière d'intermédiation en assurances (contrats d'assurance proposés en complément des produits de financement et de location), RCI Banque et les filiales Diac et Diac Location sont assurés par des contrats spécifiques de responsabilité civile professionnelle assortis d'une garantie financière conformément aux articles L 512-6, R 512-14 et A 512-4 du Code des Assurances ; réglementation résultant de la loi française du 15 décembre 2005 de transposition de la directive européenne du 9 décembre 2002.

Pour les filiales et succursales de RCI Banque à l'international, les contrats de responsabilité civile d'exploitation et professionnelle, y compris la responsabilité professionnelle de l'intermédiaire en assurances, sont négociés avec les assureurs locaux et en conformité avec la réglementation locale résultant de la transposition de la directive européenne du 9 décembre 2002, ou autre.





# RAPPORT DE GESTION 2011



# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

## DELOITTE & ASSOCIÉS

185, avenue Charles-de-Gaulle - BP 136  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex  
S.A. au capital de € 1 723 040  
*Commissaire aux comptes*  
*Membre de la compagnie régionale de Versailles*

## ERNST & YOUNG Audit

Faubourg de l'Arche - 11, allée de l'Arche  
92037 Paris-La Défense Cedex  
S.A.S. à capital variable  
*Commissaire aux comptes*  
*Membre de la compagnie régionale de Versailles*

## RCI BANQUE

Exercice clos le 31 décembre 2011

### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société RCI Banque, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2011 ont été réalisées dans un environnement incertain, lié à la crise des finances publiques de certains pays de la zone euro (et en particulier de la Grèce), qui est accompagnée d'une crise économique et d'une crise de liquidité, qui rend difficile l'appréhension des perspectives économiques. Ces conditions sont décrites dans la note 4 de l'annexe aux comptes consolidés. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### Estimations comptables

Votre groupe constitue des provisions pour couvrir des risques de crédit inhérents à ses activités, tel que cela est mentionné dans les notes 2-D, 5-5, 5-6, 5-15 et 5-29 de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu les processus mis en place par la direction pour identifier ces risques, les évaluer et déterminer leur niveau de couverture par des provisions à l'actif ou au passif du bilan.

Nous avons apprécié l'analyse des risques encourus sur une sélection de débiteurs individuels ainsi que, pour une sélection de portefeuilles évalués collectivement, les données et les paramètres sur lesquels votre groupe a fondé ses estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 22 février 2012.

### LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

DELOITTE & ASSOCIÉS  
Charlotte VANDEPUTTE

ERNST & YOUNG Audit  
Micha MISSAKIAN

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## Bilan consolidé

ACTIF - EN MILLIONS D'EUROS	Notes	12/2011	12/2010
Caisse, Banques centrales et CCP		188	375
Instruments dérivés	2	310	81
Actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers	3	65	25
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4	947	992
Prêts et créances sur la clientèle	5 et 6	24 877	21 951
Opérations de location opérationnelle	5 et 6	59	72
Comptes de régularisation et actifs divers	7	518	473
Participations dans les entreprises mises en équivalence	8	36	34
Immobilisations corporelles et incorporelles	9	22	25
Écarts d'acquisition	10	83	82
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>27 105</b>	<b>24 110</b>

PASSIF - EN MILLIONS D'EUROS	Notes	12/2011	12/2010
Instruments dérivés	2	91	137
Dettes envers les établissements de crédit	11.2	4 133	4 107
Dettes envers la clientèle	11.3	718	656
Dettes représentées par un titre	11.4	17 812	15 124
Comptes de régularisation et passifs divers	13	1 316	1 201
Provisions	14	100	110
Provisions techniques des contrats d'assurance	14	105	52
Dettes subordonnées	16	261	263
Capitaux propres		2 569	2 460
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dont capitaux propres, part des actionnaires de la société mère</li> </ul>		2 566	2 457
<ul style="list-style-type: none"> <li>Capital souscrit et réserves liées</li> </ul>		814	814
<ul style="list-style-type: none"> <li>Réserves consolidées et autres</li> </ul>		1 304	1 198
<ul style="list-style-type: none"> <li>Gains ou pertes latents</li> </ul>		(45)	(22)
<ul style="list-style-type: none"> <li>Résultat de l'exercice</li> </ul>		493	467
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dont capitaux propres, part des participations ne donnant pas le contrôle</li> </ul>		3	3
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>27 105</b>	<b>24 110</b>

## Compte de résultat consolidé

EN MILLIONS D'EUROS	Notes	12/2011	12/2010
Intérêts et produits assimilés	23	1 922	1 782
Intérêts et charges assimilés	24	(934)	(816)
Commissions (produits)		26	26
Commissions (charges)		(8)	(7)
Gains (pertes) nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	25	1	(2)
Gains (pertes) nets sur actifs financiers disponibles à la vente et autres	26	5	1
Produits (charges) nets des autres activités	27	177	150
<b>Produit net bancaire</b>		<b>1 189</b>	<b>1 134</b>
Charges générales d'exploitation	28	(351)	(339)
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		(6)	(8)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>832</b>	<b>787</b>
Coût du risque	29	(52)	(85)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>780</b>	<b>702</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	8	6	2
Gains ou pertes nets sur autres actifs immobilisés			
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>786</b>	<b>704</b>
Impôts sur les bénéfices	30	(265)	(214)
<b>Résultat net</b>		<b>521</b>	<b>490</b>
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle		28	23
Dont part des actionnaires de la société mère		493	467
<b>RÉSULTAT NET PAR ACTION (*) ET EN EUROS</b>		<b>493,28</b>	<b>466,84</b>
<b>RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION ET EN EUROS</b>		<b>493,28</b>	<b>466,84</b>

(\*) Résultat net – Part des actionnaires de la société mère rapporté au nombre d'actions

## État de résultat global consolidé

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
<b>Résultat net</b>	<b>521</b>	<b>490</b>
<b>Autres éléments du résultat global (**)</b>	<b>(23)</b>	<b>113</b>
Opérations de couverture de flux de trésorerie	3	46
Autres gains et pertes latents	1	(1)
Écart actuariel régimes de retraite à prestations définies	(1)	1
Différences de conversion	(26)	67
<b>Résultat global</b>	<b>498</b>	<b>603</b>
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle	28	23
Dont part des actionnaires de la société mère	470	580
(**) Dont part des entreprises mises en équivalence dans les autres éléments du résultat global	(3)	5

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## Tableau de variation des capitaux propres consolidés

EN MILLIONS D'EUROS	CAPITAL (1)	RÉSERVES LIÉES AU CAPITAL (2)	RÉSERVES CONSOLIDÉES	ÉCARTS DE CONVERSION (3)	GAINS / PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS (4)	RÉSULTAT NET REVENANT AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE	CAPITAUX PROPRES (PART DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE)	CAPITAUX PROPRES (PART DES PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE) (5)	TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2009</b>	<b>100</b>	<b>714</b>	<b>1 286</b>	<b>(82)</b>	<b>(53)</b>	<b>316</b>	<b>2 281</b>	<b>3</b>	<b>2 284</b>
Affectation du résultat de l'exercice précédent			316			(316)			
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>100</b>	<b>714</b>	<b>1 602</b>	<b>(82)</b>	<b>(53)</b>		<b>2 281</b>	<b>3</b>	<b>2 284</b>
Variations de valeur des instruments financiers (CFH & AFS) affectant les capitaux propres					45		45		45
Écart actuariel régimes de retraite à prestations définies					1		1		1
Différences de conversion				67			67		67
Résultat de la période avant affectation						467	467	23	490
<b>Résultat global de la période</b>				<b>67</b>	<b>46</b>	<b>467</b>	<b>580</b>	<b>23</b>	<b>603</b>
Effet des variations de périmètre			(1)				(1)	(1)	(2)
Distribution de l'exercice			(400)				(400)	(6)	(406)
Engagement de rachat des participations ne donnant pas le contrôle			(3)				(3)	(16)	(19)
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2010</b>	<b>100</b>	<b>714</b>	<b>1 198</b>	<b>(15)</b>	<b>(7)</b>	<b>467</b>	<b>2 457</b>	<b>3</b>	<b>2 460</b>
Affectation du résultat de l'exercice précédent			467			(467)			
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>	<b>100</b>	<b>714</b>	<b>1 665</b>	<b>(15)</b>	<b>(7)</b>		<b>2 457</b>	<b>3</b>	<b>2 460</b>
Variations de valeur des instruments financiers (CFH & AFS) affectant les capitaux propres					4		4		4
Écart actuariel régimes de retraite à prestations définies					(1)		(1)		(1)
Différences de conversion				(26)			(26)		(26)
Résultat de la période avant affectation						493	493	28	521
<b>Résultat global de la période</b>				<b>(26)</b>	<b>3</b>	<b>493</b>	<b>470</b>	<b>28</b>	<b>498</b>
Effet des variations de périmètre, stocks-options et autres								(1)	(1)
Effet des augmentations de capital								3	3
Distribution de l'exercice			(350)				(350)	(13)	(363)
Engagement de rachat des participations ne donnant pas le contrôle			(11)				(11)	(17)	(28)
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2011</b>	<b>100</b>	<b>714</b>	<b>1 304</b>	<b>(41)</b>	<b>(4)</b>	<b>493</b>	<b>2 566</b>	<b>3</b>	<b>2 569</b>

(1) Le capital social de RCI Banque S.A. de 100 M€ est composé de 1 million d'actions de 100 euros entièrement libérées – 999 992 actions étant détenues par Renault s.a.s.

(2) Les réserves liées au capital comprennent les primes d'émission de la société mère.

(3) La variation des écarts de conversion constatée au 31 décembre 2011 concerne principalement le Royaume-Uni, le Brésil et la Suisse. Au 31 décembre 2010, elle concernait principalement le Brésil, la Corée du Sud et la Suisse.

(4) Comprend notamment les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés en couverture des flux de trésorerie pour – 1,6 M€ et les écarts actuariels IAS 19 pour – 2,8 M€ à fin 2011.

(5) Les participations ne donnant pas le contrôle correspondent essentiellement à la part détenue par Renault s.a.s. dans Cogéra S.A.

## Tableau des flux de trésorerie consolidés

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
<b>Résultat net revenant aux actionnaires de la société mère</b>	<b>493</b>	<b>467</b>
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	5	7
Dotations nettes aux provisions	(45)	(70)
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(6)	(2)
Produits et charges d'impôts différés	45	56
Résultat net - part des participations ne donnant pas le contrôle	28	23
Autres (portefeuille d'instruments dérivés en juste valeur par résultat)	(67)	114
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>453</b>	<b>595</b>
Autres mouvements (créances et dettes rattachées, charges constatées d'avance)	71	80
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net et autres ajustements</b>	<b>31</b>	<b>208</b>
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	(372)	(2 841)
● Encaissements (décaissements) liés aux créances sur établissements de crédit	84	(144)
● Encaissements (décaissements) liés aux dettes sur établissements de crédit	(456)	(2 697)
Flux liés aux opérations avec la clientèle	(2 927)	(730)
● Encaissements (décaissements) liés aux créances sur la clientèle	(2 902)	(721)
● Encaissements (décaissements) liés aux dettes sur la clientèle	(25)	(9)
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	3 071	1 977
● Encaissements (décaissements) liés au portefeuille de titres de placements	(19)	(6)
● Encaissements (décaissements) liés aux dettes représentées par des titres	3 048	1 965
● Encaissements (décaissements) liés aux valeurs à l'encaissement	42	18
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	5	(167)
<b>Diminution (augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>(223)</b>	<b>(1 761)</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)</b>	<b>301</b>	<b>(1 086)</b>
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	(20)	
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(4)	(4)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)</b>	<b>(24)</b>	<b>(4)</b>
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(360)	(406)
● Dividendes versés	(363)	(406)
● Augmentation (diminution) de trésorerie provenant d'opérations avec les participations ne donnant pas le contrôle	3	
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)</b>	<b>(360)</b>	<b>(406)</b>
<b>Effet des variations des taux de change et de périmètre sur la trésorerie et équivalents (D)</b>	<b>(23)</b>	<b>8</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (A+ B+C+D)</b>	<b>(106)</b>	<b>(1 488)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture :	1 018	2 507
● Caisse, Banques centrales et CCP (actif et passif)	375	646
● Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	643	1 861
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture :	912	1 019
● Caisse, Banques centrales et CCP (actif et passif)	188	375
● Comptes actif et prêts à vue auprès des établissements de crédit	874	808
● Comptes passif et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(150)	(164)
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE</b>	<b>(106)</b>	<b>(1 488)</b>

La ligne « Trésorerie et équivalents de trésorerie » est composé de dépôts à vue et opérations au jour le jour. Ces éléments constitutifs sont présentés en notes 4 et 11.2.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## 1 APPROBATION DES COMPTES – DISTRIBUTIONS

Les comptes consolidés du groupe RCI Banque, pour l'année 2011, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 7 février 2012 et seront présentés pour approbation à l'Assemblée Générale du 21 mai 2012 à laquelle sera également proposée une distribution de dividendes de 250 € par action, soit un total de 250 M€.

Pour mémoire, l'Assemblée Générale du 20 mai 2011 a fixé le dividende de l'exercice 2010 à 350 € par action, soit un total de 350 M€.

Les comptes consolidés sont exprimés en millions d'euros, sauf indication contraire.

## 2 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

En application du règlement n° 1606 / 2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du groupe RCI Banque de l'exercice 2011 sont préparés en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) publié par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) au 31 décembre 2011 et tel qu'adopté dans l'Union européenne à la date de clôture des comptes.

Les normes, interprétations et amendements suivants, parus au Journal Officiel de l'Union européenne à la date de clôture des comptes annuels, sont appliqués pour la première fois sur l'exercice 2011 :

- IAS 24 révisée « Information relative aux parties liées » ;
- améliorations de diverses normes IFRS publiées en 2010 ;
- amendement d'IAS 32 « Instruments financiers : présentation - Classement des émissions de droits » ;
- IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres » ;
- amendement d'IFRIC 14 relatif à IAS 19 - Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction - Paiements d'avance d'exigences de financement minimal.

La première application de ces normes, interprétations et amendements n'a pas d'impact significatif sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2011.

Le groupe n'a pas appliqué par anticipation l'amendement d'IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir - transfert d'actifs financiers » paru au Journal Officiel de l'Union européenne au 31 décembre 2011, et dont l'application est obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Le groupe n'anticipe à ce jour aucun effet significatif sur les comptes consolidés du fait de l'adoption de cet amendement.

Les normes IFRS 10 « états financiers consolidés » et IFRS 11 « partenariats », publiées par l'IASB en 2011, n'ont pas été adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2011. Elles ne sont donc pas applicables par anticipation à la clôture de l'exercice 2011. Néanmoins, le groupe tient à préciser qu'il n'attend à ce jour aucun impact majeur du fait de leur application.

Les comptes consolidés de RCI Banque sont, par ailleurs, intégrés globalement dans ceux du Groupe Renault.

## A) Principes de consolidation

### Périmètre et méthodes de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend, outre RCI Banque S.A. et ses succursales à l'étranger, les filiales sous contrôle exclusif, les participations sous contrôle conjoint (co-entreprises) ainsi que les sociétés sous influence notable (entreprises associées). Les sociétés sous contrôle exclusif de RCI Banque sont consolidées par intégration globale.

Les actifs titrisés de Diac S.A., Cogéra S.A., RCI FS Ltd, des succursales italienne et allemande, ainsi que les prêts consentis à *Renault Retail Groupe*, pour lesquels le groupe RCI Banque a conservé la majorité des risques et avantages, sont maintenus à l'actif du bilan.

Les entités sur lesquelles le groupe RCI Banque exerce un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés sur lesquelles le groupe RCI Banque exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les transactions significatives entre les sociétés consolidées, ainsi que les profits internes non réalisés, sont éliminés.

Les sociétés consolidées par RCI Banque sont principalement les sociétés de financement des ventes de véhicules Renault, Nissan, Dacia et Samsung, ainsi que les sociétés de service associées.

### Coût d'acquisition des titres et écarts d'acquisition

Le *goodwill* est évalué, à la date d'acquisition, comme étant l'excédent entre :

- le total de la contrepartie transférée évaluée à la juste valeur ainsi que le montant éventuel d'une participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise,
- et
- le solde net des montants des actifs identifiables acquis et des passifs.

Les frais connexes à l'acquisition comme les commissions d'apporteurs d'affaires, les honoraires de conseil, juridiques, comptables, de valorisation et autres honoraires professionnels ou de conseil, sont enregistrés en charges pour les périodes au cours desquelles les coûts sont encourus et les services reçus.

Les coûts d'émission de titres d'emprunt ou de capitaux propres sont eux comptabilisés selon IAS 32 et IAS 39.

Si le regroupement d'entreprises génère un écart d'acquisition négatif, celui-ci est enregistré immédiatement en résultat.

Les écarts d'acquisition positifs relatifs aux sociétés consolidées par intégration globale ou proportionnelle figurant à l'actif du bilan du groupe RCI Banque ne sont pas amortis.

Un test de dépréciation est effectué, au minimum une fois par an et dès que survient un indice de perte de valeur, en comparant la valeur comptable des actifs à leur valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée entre la juste valeur (diminuée du coût de cession) et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est fondée sur une approche de marché, elle est déterminée par l'utilisation de multiples pour chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie, constituées d'entités juridiques ou de regroupement d'entités juridiques dans un même pays. Un taux d'actualisation unique est

utilisé pour l'ensemble des UGT testées, composé du taux sans risque à dix ans augmenté de la prime de risque moyenne du secteur dans lequel ces dernières évoluent.

Les écarts d'acquisition sont donc évalués à leur coût diminué du cumul des pertes de valeur éventuelles. Le cas échéant, cette dépréciation est inscrite au compte de résultat.

Les transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle (achats / cessions) sont comptabilisées comme des transactions en capital. La différence entre la rémunération reçue ou versée et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle cédées ou rachetées est reconnue directement en capitaux propres.

### Participations ne donnant pas le contrôle

Le groupe a consenti à des participations ne donnant pas le contrôle de certaines filiales consolidées par intégration globale des engagements de rachat de leurs participations. Ces engagements de rachat correspondent pour le groupe à des engagements optionnels (ventes d'options de vente). Le prix d'exercice de ces options est établi en estimant le prix de rachat éventuel que le groupe RCI Banque aurait à payer aux participations ne donnant pas le contrôle si ces dernières étaient exercées, en tenant compte notamment des résultats futurs du portefeuille de financement existant à la date de clôture et en référence aux dispositions définies dans les contrats de coopération.

Conformément aux dispositions prévues par la norme IAS 32, le groupe a enregistré un passif au titre des options de vente vendues aux participations ne donnant pas le contrôle des entités contrôlées de manière exclusive, pour un montant total de 192 M€ au 31 décembre 2011, contre 177 M€ au 31 décembre 2010. Ce passif est comptabilisé initialement pour la valeur actualisée du prix d'exercice estimé des options de vente.

La contrepartie de ce passif est enregistrée en diminution des participations ne donnant pas le contrôle sous-jacent aux options et pour le solde en diminution des capitaux propres - Part des actionnaires de la société mère. L'obligation d'enregistrer un passif alors même que les options de vente ne sont pas exercées conduit, par cohérence, à retenir initialement le même traitement comptable que celui appliqué aux augmentations de pourcentage d'intérêts dans les sociétés contrôlées.

À l'échéance de l'engagement, si le rachat n'est pas effectué, les écritures antérieurement comptabilisées sont extournées ; si le rachat est effectué, le montant constaté en passif est annulé en contrepartie du décaissement de trésorerie lié au rachat de la participation ne donnant pas le contrôle.

## B) Présentation des états financiers

Les états de synthèse sont établis selon le format proposé par le Conseil National de la Comptabilité dans sa recommandation n° 2009-R-04 relative au « format des états de synthèse des établissements de crédit et des entreprises d'investissement sous référentiel comptable international ».

Le résultat d'exploitation inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles, comme les coûts de restructuration.

## C) Estimations et jugements

Pour établir ses comptes, RCI Banque doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. RCI Banque revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes de celles qui avaient été prévues, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles. La valeur recouvrable des créances sur la clientèle et les provisions sont les principaux postes des états financiers dépendant d'estimations et jugements.

## D) Prêts et créances sur la clientèle et les contrats de « location financement »

### Principe d'évaluation (hors dépréciation) et de présentation des prêts et créances sur la clientèle

Les créances de financement des ventes à la clientèle finale et de financement du réseau appartiennent à la catégorie des « prêts et créances émis par l'entreprise ». À ce titre, elles sont enregistrées initialement à la juste valeur et comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux de rendement interne jusqu'à l'échéance ou, pour les créances à taux révisable, jusqu'à la date la plus proche de refixation du taux. L'amortissement actuariel de toute différence entre le montant initial de la créance et son montant à l'échéance est calculé selon la méthode du TIE.

Le coût amorti des créances de financement des ventes comprend, outre la part contractuelle de la créance, les bonifications d'intérêt reçues du constructeur ou du réseau dans le cadre de campagnes promotionnelles, les frais de dossiers payés par les clients et les rémunérations versées aux apporteurs d'affaires. Ces différents éléments, qui concourent au rendement de la créance, sont présentés en minoration ou majoration du montant de la créance. Leur constatation au compte de résultat fait l'objet d'un étalement actuariel au TIE des créances auxquelles ils sont rattachés.

Les contrats de « location financement » identifiés selon les règles décrites au point E sont comptabilisés en substance comme des créances de financement des ventes.

Les résultats des opérations de revente de véhicules à l'issue des contrats de location financière sont classés parmi les « Produits (et charges) net(te)s des autres activités ».

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Ainsi, les plus et moins-values sur revente de véhicules relatives aux contrats sains, les flux de provisions pour risques sur valeurs résiduelles ainsi que les plus et moins-values sur véhicules dégagées à l'occasion de sinistres et les indemnités d'assurance correspondantes sont classés dans les « autres produits d'exploitation bancaire » et « autres charges d'exploitation bancaire ».

## Identification du risque de crédit

Différents systèmes de notation interne sont actuellement utilisés dans le groupe RCI Banque :

- une notation groupe pour les emprunteurs « Réseaux », utilisée aux différentes phases de la relation avec l'emprunteur (acceptation initiale, suivi du risque, provisionnement) ;
- une notation groupe pour les contreparties bancaires, établie à partir des *ratings* externes et du niveau de fonds propres de chaque contrepartie ;
- pour les emprunteurs « Clientèle », différents systèmes de score d'acceptation sont utilisés en fonction des filiales et des types de financement concernés.

Toute créance présentant un risque avéré de non recouvrement partiel ou total est classée parmi l'une des deux catégories suivantes :

- encours douteux : le classement en créance douteuse intervient au plus tard lorsqu'une échéance est impayée depuis plus de trois mois. Le classement en douteux d'une créance entraîne le transfert en créance douteuse de l'intégralité des encours sur le client concerné ;
- encours douteux compromis : l'identification des encours compromis intervient lorsque la déchéance du terme (crédit) ou la résiliation du contrat (location) est prononcée en raison de la situation financière dégradée de la contrepartie. En l'absence de déchéance du terme ou résiliation, elle intervient un an au plus tard après le classement en encours douteux.

Compte tenu de l'incidence de pratiques de gestion locales différenciées, la déchéance du terme ou la résiliation n'ont pas lieu au même âge dans les différents pays où s'exerce l'activité du groupe RCI Banque. Toutefois, on constate une certaine convergence des pratiques par grandes zones géographiques :

- Europe du Nord : la déchéance du terme ou la résiliation a généralement lieu dans les trois à quatre mois qui suivent le premier impayé ;
- Europe du Sud : la déchéance du terme ou la résiliation a généralement lieu dans les six à huit mois qui suivent le premier impayé ;
- Amérique du Sud : la déchéance du terme ou la résiliation intervient généralement dans les six à huit mois qui suivent le premier impayé, lors du passage en pertes.

Les indemnités de résiliation et intérêts de retard sur les créances douteuses et compromises sont comptabilisés et dépréciés intégralement jusqu'à leur encaissement.

Le retour d'un encours douteux vers l'encours sain intervient lorsque les arriérés ont été apurés.

## Dépréciation pour risque de crédit

Des dépréciations pour risque de crédit avéré sont constituées pour couvrir les risques de non-recouvrement des créances. Ces dépréciations sont déterminées sur base individuelle (selon le

cas, de manière unitaire ou à partir d'une approche statistique des risques) ou sur base collective, et classées au bilan en déduction des postes d'actif auxquels elles se rattachent.

### ■ Activité Clientèle

L'approche statistique sur base individuelle est appliquée à l'activité Clientèle. Elle vise à estimer la perte finale sur l'encours douteux, l'encours compromis et l'encours avec incident de paiement. Les créances « Clientèle » sont dépréciées par groupes de risque représentatifs des types de financement et des biens financés.

Les flux prévisionnels utilisés dans le cadre de la dépréciation statistique sont déterminés par l'application au montant des créances lors du défaut, d'un taux de récupération périodique en fonction de l'âge au douteux. Les flux de récupération sont projetés sur une durée de plusieurs années à l'issue de laquelle le dernier flux représente un forfait des récupérations au-delà de cette durée. Les taux de récupération utilisés résultent de l'observation des récupérations réelles, lissées sur une période de douze mois.

La dépréciation sur l'encours douteux est calculée en comparant la valeur recouvrable estimée, constituée des flux de récupération prévisionnels actualisés, avec la valeur comptable des créances concernées. Étant donné le caractère statistique de la méthode permettant de mesurer les flux de récupération prévisionnels, le calcul de la valeur recouvrable estimée est effectué non pas individuellement pour chaque créance, mais collectivement par génération de contrats.

L'encours incidenté non douteux est déprécié en tenant compte de la probabilité de passage en douteux et sur la base d'un taux de récupération au moment du passage en douteux. Il s'agit « *d'incurred loss* », le fait avéré étant constitué par un défaut de paiement inférieur à trois mois.

Dans le cas où l'approche statistique sur base individuelle n'est pas pertinente, les créances incidentées et douteuses font l'objet d'un suivi unitaire, la dépréciation est alors déterminée en fonction d'une classification des entreprises et des phases de recouvrement ou de procédure engagées.

Les intérêts échus et courus sur créances douteuses sont intégralement dépréciés. Les flux de dépréciation viennent en déduction du poste d'intérêts et produits auxquels ils se rapportent.

### ■ Activité Réseaux

Pour les encours les plus importants, tels que les créances Réseaux, la dépréciation des douteux est déterminée de façon unitaire sur base individuelle, en fonction d'une classification des entreprises et des phases de recouvrement ou de procédure engagées.

Les créances non douteuses font l'objet d'une approche reposant sur un examen individuel et un examen collectif du risque de crédit. Les créances non douteuses dont l'examen individuel fait néanmoins apparaître un indicateur objectif de dépréciation sont distinguées des autres créances non douteuses et regroupées dans la catégorie des créances incidentées, créée à cet effet. La dégradation de la structure financière, de la rentabilité et du comportement de paiement de la contrepartie constitue le fait générateur du classement dans la catégorie des créances incidentées. Elle constitue également le fait générateur de la dépréciation. Les créances incidentées font l'objet d'une dépréciation associant le taux de dépréciation des créances douteuses au taux de mutation des créances incidentées au douteux.

Compte tenu de la connaissance personnalisée de chaque contrepartie, les dépréciations sur créances incidentées peuvent également faire l'objet d'un ajustement d'expertise.

Les créances non douteuses dont l'examen individuel ne révèle pas d'indicateur objectif de dépréciation sont regroupées dans la catégorie des créances saines. Elles font l'objet d'un examen collectif du risque de crédit, appréhendé au travers du risque sectoriel. Pour chaque pays où RCI Banque finance le réseau, les facteurs macro économiques explicatifs du risque sur l'activité de financement du réseau sont identifiés sur une période longue et leur corrélation avec les pertes historiques est mise en évidence. Lorsque les indicateurs macro économiques de référence font apparaître une dégradation, les créances saines sont dépréciées collectivement. Le taux de dépréciation traduit le taux de pertes en lien avec la dégradation observée.

### Risque pays

Les dépréciations pour risques pays sont constituées en fonction de l'appréciation portée sur le risque systémique de crédit auquel sont exposés les débiteurs dans l'hypothèse d'une dégradation continue et persistante de la situation économique et générale des pays compris dans cette base.

La provision concerne les filiales implantées dans des pays où la situation économique est instable. Le calcul consiste à appliquer aux actifs de financement non dépréciés sur base individuelle et regroupés par pays, à fin de période, un taux de défaut prévisionnel et un taux de perte en cas de défaut. Le résultat ainsi obtenu est comparé à la situation nette de la filiale concernée, ce montant représentant le montant maximal de la perte possible dans le pays. Le taux de défaut prévisionnel, indicateur de la probabilité de défaillance d'un pays, résulte d'un croisement entre une note fonction de l'évolution d'indicateurs macro économiques et de la maturité de l'encours.

Au bilan, les dépréciations au titre du risque pays sont classées en déduction des prêts et créances sur la clientèle.

Les dépréciations constituées ou libérées au titre de ces risques sont regroupées au compte de résultat consolidé dans le poste « coût du risque ».

### Règles de passage en pertes

Lorsqu'une créance présente un risque avéré depuis trois ans et qu'aucun élément ne permet d'envisager le recouvrement, le montant de la dépréciation est repris et l'encours brut est passé en pertes sur créances irrécouvrables.

### Dépréciation des valeurs résiduelles

Le groupe RCI Banque assure un suivi systématique et régulier des valeurs de revente des véhicules d'occasion afin notamment d'optimiser la tarification des opérations de financement.

La détermination des valeurs résiduelles des contrats se fait dans la plupart des cas par l'utilisation de grilles de cotation qui fournissent pour chaque catégorie de véhicules une valeur résiduelle caractéristique du couple durée / kilométrage.

Pour les contrats dans lesquels la valeur de reprise des véhicules n'est pas garantie au terme contractuel par un tiers externe, une dépréciation est constituée en comparant :

- a) la valeur économique du contrat : à savoir, la somme des flux futurs contractuels et de la valeur résiduelle réestimés aux conditions de marché à la date d'évaluation et actualisés au taux du contrat ;
- b) la valeur comptable inscrite au bilan au moment de la valorisation.

La valeur de revente prévisionnelle est estimée en prenant notamment en compte l'évolution récente et connue du marché des véhicules d'occasion, qui peut être influencée par des facteurs externes (situation économique, fiscalité) ou internes (évolution de la gamme, baisse des tarifs du constructeur).

La dépréciation est calculée sans compensation avec les profits éventuels.

## E) Les contrats de « location opérationnelle » (IAS 17)

En application de la norme IAS 17, le groupe RCI Banque opère une distinction entre les contrats de « location financement » et les contrats de « location opérationnelle ».

Le principal critère conduisant le groupe RCI Banque à qualifier ses contrats de location en « location opérationnelle » est celui du « non-transfert » des risques et avantages inhérents à la propriété. Ainsi, les contrats qui prévoient que le véhicule loué soit repris en fin de contrat par une entité du groupe RCI Banque sont qualifiés de contrat de « location opérationnelle », la majorité des risques et avantages n'étant pas transféré à un tiers extérieur au groupe. La qualification de location opérationnelle des contrats comportant un engagement de reprise par le groupe RCI Banque tient également compte de la durée estimée de ces contrats. Celle-ci est très inférieure à la durée de vie économique des véhicules, estimée par le Groupe Renault à sept ou huit ans selon le type de véhicule, ce qui conduit l'ensemble des contrats assortis de cet engagement à être considérés comme des contrats de location opérationnelle.

Les contrats de « location opérationnelle » sont comptabilisés en immobilisation louée et font apparaître au bilan les immobilisations en valeur brute, desquelles sont déduits les amortissements et auxquelles s'ajoutent les créances de loyer et les coûts de transactions restant à étaler. Les loyers et les amortissements sont également comptabilisés de manière distincte au compte de résultat. Les coûts de transactions sont rapportés au résultat de manière linéaire. L'évaluation du risque de contrepartie et l'appréciation du risque sur les valeurs résiduelles ne sont pas remises en cause par cette classification.

Le traitement des opérations de revente de véhicules à l'issue de contrats de location opérationnelle est identique à celui exposé au point : prêts et créances sur la clientèle et contrats de « location financement ».

## F) Opérations entre le groupe RCI Banque et l'alliance Renault-Nissan

Les transactions entre parties liées sont réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale si ces modalités peuvent être démontrées.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Le groupe RCI Banque contribue à conquérir et fidéliser les clients des marques de l'alliance Renault-Nissan en apportant une offre de financements et de services intégrée à leur politique commerciale.

Les principaux indicateurs et flux entre les deux entités sont les suivants :

## L'aide à la vente

En 2011, le groupe RCI Banque a assuré 11 170 M€ de nouveaux financements (cartes incluses) contre 10 096 M€ en 2010.

## Relations avec le réseau de concessionnaires

Le groupe RCI Banque agit en partenaire financier afin de garantir et maintenir la bonne santé financière des réseaux de distribution de l'alliance Renault-Nissan.

Au 31 décembre 2011, les financements réseaux nets de dépréciations s'élèvent à 6 263 M€ contre 4 916 M€ au 31 décembre 2010.

Au 31 décembre 2011, 485 M€ sont des financements directement consentis à des filiales ou succursales du Groupe Renault contre 520 M€ au 31 décembre 2010.

Au 31 décembre 2011, le réseau de concessionnaires a perçu, en tant qu'apporteur d'affaires, une rémunération de 303 M€ contre 232 M€ au 31 décembre 2010.

## Relations avec les constructeurs

Le groupe RCI Banque règle les véhicules livrés aux concessionnaires dont il assure le financement. À l'inverse, en fin de contrat, le groupe RCI Banque est réglé par le Groupe Renault du montant des engagements de reprise des véhicules dont ce dernier s'est porté garant. Ces opérations génèrent d'importants flux de trésorerie entre les deux groupes.

Au titre de leur politique commerciale et dans le cadre de campagnes promotionnelles, les constructeurs participent à la bonification des financements octroyés à la clientèle par le groupe RCI Banque. Au 31 décembre 2011, cette participation s'élève à 389 M€ contre 359 M€ au 31 décembre 2010.

## G) Comptabilisation et évaluation du portefeuille de titres (IAS 39)

Le portefeuille de titres de RCI Banque est classé suivant les catégories d'actifs financiers fixées par la norme IAS 39.

### Titres détenus à des fins de transaction

Ce sont les titres destinés à être cédés à une très brève échéance ou détenus afin de réaliser des plus-values.

L'évaluation de ces titres se fait à la juste valeur (coupons courus inclus), les variations de valeur étant comptabilisées au compte de résultat.

### Titres disponibles à la vente

Catégorie par « défaut », elle regroupe les titres qui ne sont ni destinés à être détenus jusqu'à l'échéance, ni détenus à des fins de transaction.

L'évaluation de ces titres se fait à la juste valeur (intérêts courus inclus), les variations de valeur (hors intérêts courus) sont comptabilisées en réserve de réévaluation directement dans les capitaux propres. Les intérêts courus sont comptabilisés au compte de résultat. S'il existe une indication objective de la dépréciation de ces titres telle que défaut de paiement, probabilité croissante de faillite de l'emprunteur ou disparition d'un marché actif, la perte cumulée qui a été comptabilisée directement en capitaux propres doit être sortie des capitaux propres et comptabilisée en résultat.

## H) Immobilisations (IAS 16 / IAS 36)

Les immobilisations sont comptabilisées et amorties selon l'approche par composants. Les éléments d'un ensemble plus ou moins complexe sont séparés en fonction de leurs caractéristiques et de leurs durées de vie ou de leur capacité à procurer des avantages économiques sur des rythmes différents.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition.

Les immobilisations corporelles autres que les terrains sont généralement amorties linéairement sur les durées estimées d'utilisation suivantes :

- constructions 15 à 40 ans
- autres immobilisations corporelles 4 à 8 ans

## I) Impôts sur les résultats (IAS 12)

Les retraitements apportés aux comptes annuels des sociétés consolidées afin de les mettre en harmonie avec les normes IAS, ainsi que les reports d'imposition dans le temps qui existent dans les comptes sociaux, dégagent des différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat comptable. Une différence temporaire est également constatée dès lors que la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale.

Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés. Selon la méthode du report variable retenue par le groupe RCI Banque, les impôts différés sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôt voté à la date de clôture et applicable à la période de reversement des différences temporaires. Au sein d'une même entité fiscale (société juridique, établissement ou groupe d'entités redevable de l'impôt auprès de l'administration fiscale), les impôts différés actifs et passifs sont présentés de manière compensée, dès lors que celle-ci a le droit de compenser ses actifs et passifs d'impôts exigibles. Les actifs d'impôts différés sont dépréciés lorsque leur réalisation n'est pas probable.

Pour les sociétés intégrées globalement, un passif d'impôt différé est reconnu à hauteur des impôts de distribution dont le versement est anticipé par le groupe.

## J) Engagements de retraite et assimilés (IAS 19)

### Présentation des régimes

Le groupe RCI Banque a recours à différents types de régimes de retraite et avantages assimilés.

#### ■ Régimes à prestations définies

Ces régimes donnent lieu à la constitution de provisions et concernent :

- les indemnités de fin de carrière (France) ;
- les compléments de retraites : les principaux pays ayant recours à ce type de régime sont le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Suisse ;
- les régimes légaux d'épargne : c'est le cas de l'Italie.

Les régimes à prestations définies sont parfois couverts par des fonds. Ces derniers font périodiquement l'objet d'une évaluation actuarielle par des actuaires indépendants. La valeur de ces fonds, lorsqu'ils existent, est déduite du passif.

Les filiales du groupe RCI Banque qui ont recours à des fonds de pension externes sont RCI Financial Services Ltd, RCI Financial Services BV et RCI Finance S.A.

#### ■ Régimes à cotisations définies

Le Groupe verse, selon les lois et usages de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux ou privés chargés des régimes de retraite et de prévoyance. Il n'existe aucun passif à ce titre.

### Méthode d'évaluation des passifs relatifs aux régimes à prestations définies

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âges de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont enregistrés en capitaux propres, conformément à l'option offerte par l'amendement à la norme IAS 19.

La charge nette de l'exercice, correspondant à la somme du coût des services rendus, du coût lié à la désactualisation diminuée de la rentabilité attendue des actifs du régime, et de l'étalement du coût des services passés, est entièrement constatée dans les charges de personnel.

## K) Conversion des comptes des sociétés étrangères

La monnaie de présentation du groupe est l'euro.

La monnaie fonctionnelle des sociétés étrangères est généralement leur monnaie locale. Dans les cas où la majorité des transactions est effectuée dans une monnaie différente de la monnaie locale, c'est cette monnaie qui est retenue.

Pour déterminer si un pays est en hyperinflation, le groupe se réfère à la liste publiée par l'*International Task Force* de l'AICPA (*American Institute of Certified Public Accountants*). Aucun pays dans lequel RCI Banque exerce une activité significative ne figure sur cette liste.

Les comptes des sociétés étrangères du groupe sont établis dans leur monnaie fonctionnelle, leurs comptes étant ensuite convertis dans la monnaie de présentation du groupe de la manière suivante :

- les postes du bilan, à l'exception des capitaux propres, qui sont maintenus au taux historique, sont convertis au taux de clôture ;
- les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de la période ;
- l'écart de conversion est inclus dans les capitaux propres consolidés et n'affecte pas le résultat.

Les *goodwills* et les écarts d'évaluation dégagés lors d'un regroupement avec une société étrangère sont traités comme des actifs et des passifs de l'entité acquise.

Lors de la cession d'une société étrangère, les différences de conversion sur ses actifs et passifs, constatées précédemment en capitaux propres, sont reconnues en résultat.

## L) Conversion des transactions en monnaie étrangère

Les opérations libellées dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité qui les réalise sont initialement converties et comptabilisées dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur à la date de ces transactions.

À la date de clôture, les actifs et passifs monétaires exprimés dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité sont convertis au cours de change à cette même date. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées dans le compte de résultat.

## M) Les passifs financiers (IAS 39)

Le groupe RCI Banque enregistre un passif financier constitué d'emprunts obligataires et assimilés, de titres de créances négociables, de titres émis dans le cadre des opérations de titrisation ainsi que de dettes auprès des établissements de crédit.

Les éventuels frais d'émission et primes qui y sont rattachés sont étalés actuariellement selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'émission.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Lors de leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont mesurés à la juste valeur nette des coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur émission.

À chaque clôture, en dehors des modalités spécifiques liées à la comptabilité de couverture, les passifs financiers sont évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges financières ainsi calculées prennent en compte les frais d'émission et les primes d'émission ou de remboursement.

Les passifs faisant l'objet d'une couverture de juste valeur sont comptabilisés selon les principes exposés dans les règles et méthodes comptables au point : instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (IAS 39).

## N) Émissions structurées et dérivés incorporés (IAS 39)

Les émissions structurées sont présentes en faible nombre. Elles sont adossées à des instruments dérivés qui viennent neutraliser le dérivé sous-jacent de façon à obtenir un passif synthétique à taux révisable.

Les seuls dérivés incorporés identifiés dans le groupe RCI Banque correspondent à des sous-jacents contenus dans des émissions structurées. Lorsque les dérivés incorporés ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, ils sont évalués et comptabilisés séparément à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont alors comptabilisées en compte de résultat. Après extraction du dérivé, l'émission structurée (contrat hôte) est évaluée et comptabilisée au coût amorti.

Les émissions structurées sont ainsi associées à des *swaps* dont la branche active présente des caractéristiques strictement identiques à celles du dérivé incorporé, assurant sur le plan économique une couverture efficace. Néanmoins, la couverture d'un dérivé par un autre dérivé étant interdite par l'IAS 39, les dérivés incorporés séparés du contrat hôte et les *swaps* associés aux émissions structurées sont comptablement réputés détenus à des fins de transaction.

## O) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (IAS 39)

### Risques

La gestion des risques financiers par le groupe RCI Banque (risque de taux, risque de change, risque de contrepartie et liquidité) est exposée au chapitre « La gestion des risques globaux de taux d'intérêt, de change, de contrepartie et de liquidité » annexé au présent document.

Les instruments financiers dérivés sont contractés par le groupe RCI Banque dans le cadre de sa politique de gestion des risques de change et de taux. La comptabilisation des instruments financiers en tant qu'instruments de couverture dépend ensuite de leur éligibilité ou non à la comptabilité de couverture.

Les instruments financiers utilisés par RCI Banque peuvent être qualifiés de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie. Une couverture de juste valeur permet de se prémunir contre

les variations de juste valeur des actifs et passifs couverts. Une couverture de flux futurs permet de se prémunir contre les variations de valeur des flux de trésorerie associés à des actifs ou des passifs existants ou futurs.

### Évaluation

Les dérivés sont mesurés à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Par la suite, à chaque clôture, la juste valeur des dérivés est réestimée.

- La juste valeur des contrats de change à terme et des *swaps* de devises est déterminée par actualisation des flux financiers, en utilisant les taux (change et intérêt) du marché à la date de clôture.
- Celle des dérivés de taux représente ce que le groupe recevrait (ou paierait) pour dénouer à la date de clôture les contrats en cours, en prenant en compte les plus ou moins-values latentes déterminées à partir des taux d'intérêts courants à la date de clôture.

### Couverture de juste valeur

RCI Banque a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture de juste valeur (*fair value hedge*) dans les cas suivants :

- couverture du risque de taux d'un passif à taux fixe par un *swap* ou *cross currency swap* receveur fixe / payeur variable ;
- couverture du risque de change d'un actif ou passif en devises par un *cross currency swap*.

Cette comptabilité de couverture est appliquée sur la base d'une documentation de la relation de couverture à la date de mise en place et des résultats des tests d'efficacité des couvertures de juste valeur qui sont réalisés à chaque arrêté.

Les variations de valeurs des dérivés de couverture de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

Pour les passifs financiers couverts en juste valeur, seule la composante couverte est évaluée et comptabilisée à la juste valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 39. Les variations de valeur de la composante couverte sont comptabilisées en résultat. La fraction non couverte de ces passifs est évaluée et comptabilisée au coût amorti.

En cas d'arrêt anticipé de la relation de couverture, le dérivé de couverture est qualifié d'actif ou de passif détenu à des fins de transaction et l'élément couvert est comptabilisé au coût amorti pour un montant égal à sa dernière évaluation en juste valeur.

### Couverture de flux de trésorerie

RCI Banque a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture de flux de trésorerie (*cash-flow hedge*) dans les cas suivants :

- couverture du risque de taux sur des passifs à taux variable par un *swap* receveur variable / payeur fixe, permettant ainsi de les adosser aux actifs à taux fixe (sur le plan économique, il s'agit de la macro couverture) ;
- couverture de flux futurs ou probables en devises.

Des tests d'efficacité des couvertures de flux de trésorerie sont réalisés à chaque arrêté pour s'assurer de l'éligibilité des opérations

concernées à la comptabilité de couverture. En ce qui concerne le deuxième type de couverture, le test pratiqué consiste à s'assurer que l'exposition au risque de taux liée aux actifs financiers non dérivés est bien réduite par les flux liés aux instruments dérivés utilisés en couverture.

Les variations de valeur de la part efficace des dérivés de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées en capitaux propres, dans un compte spécifique de réserve de réévaluation.

### Opérations de transaction

On retrouve dans ce poste les opérations non éligibles au sens d'IAS 39 à la comptabilité de couverture et les opérations de couverture de change pour lesquelles le groupe RCI Banque n'a pas souhaité appliquer la comptabilité de couverture.

Les variations de valeur de ces dérivés sont comptabilisées en compte de résultat.

Il s'agit essentiellement :

- des opérations de change dont la durée initiale est inférieure à un an ;
- des dérivés incorporés identifiés dans le cadre des émissions structurées du groupe et des *swaps* qui leur sont associés ;
- des *swaps* contractés dans le cadre des opérations de titrisation ;
- des *swaps* de taux variables / variables sur une même devise couvrant le risque de taux d'émissions à taux variable.

### P) Informations relatives au risque de contrepartie sur produits dérivés

L'exposition relative au risque de contrepartie est suivie selon deux méthodes.

Le suivi individualisé du risque de contrepartie est fondé sur une méthode forfaitaire interne. Il tient compte, en outre, du risque de livraison et s'appuie sur une méthode de notation interne (déterminée conjointement avec l'actionnaire Renault) qui permet de lier la limite attribuée à chaque contrepartie à une note tenant compte de plusieurs facteurs de risque pondérés : niveau des fonds propres, ratio de solvabilité financière, notations long terme et court terme par les agences de rating, appréciation qualitative de la contrepartie. La méthode forfaitaire est également employée pour mesurer le risque global de contrepartie encouru sur l'ensemble des produits dérivés contractés par le groupe RCI Banque. Elle est fondée sur des coefficients de pondération.

Ces coefficients de pondération sont liés au type d'instruments (3 % par an pour les opérations libellées en une seule devise, et 12 % par an sur les deux premières années de la durée de vie initiale puis 4 % sur les années suivantes pour les opérations engageant deux devises) et à la durée de l'opération. Ces coefficients sont volontairement plus élevés que ceux prévus par la réglementation sur l'adéquation des fonds propres, ce qui correspond à une approche délibérément prudente et conservatrice dans les conditions actuelles du marché. Il n'est pas fait de compensation entre les risques liés aux positions se neutralisant avec une même contrepartie.

Un suivi global en méthode « *mark to market positif + add-on* » est également réalisé.

Il est fondé sur la méthode règlementaire dite des grands risques. Pour les dépôts et excédents de trésorerie en compte courant, l'exposition est comptabilisée sur la base du montant nominal. Pour les produits dérivés (taux et change), celle-ci est calculée comme la somme des pertes potentielles, calculées sur la base de la valeur de remplacement des contrats réalisés avec la contrepartie sans compensation avec les gains potentiels, augmentée d'un « *add-on* » représentant le risque potentiel futur. Ce risque potentiel futur est déterminé par la réglementation bancaire française (Arrêté du 20 février 2007 relatif aux exigences de fonds propres applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement article 267-3) comme suit :

Durée résiduelle	Contrats sur taux d'intérêts (en % du nominal)	Contrats sur taux de change et sur l'or (en % du nominal)
<= 1 an	0 %	1 %
1 an < durée <= 5 ans	0,50 %	5 %
> 5 ans	1,50 %	7,50 %

### Q) Secteurs opérationnels (IFRS 8)

Les informations sectorielles sont présentées dans les états financiers annuels, selon la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels ».

RCI Banque a pour mission d'apporter une gamme complète de financements et services à ses deux marchés de référence : la clientèle finale (grand public et entreprises) et le Réseau de concessionnaires des marques Renault, Nissan, Dacia et Renault Samsung Motors. Ces deux clientèles ont des attentes différentes qui nécessitent une approche spécifique en terme de marketing de l'offre, de processus de gestion, de ressources informatiques, de méthodes commerciales et de communication. L'organisation du groupe a été aménagée pour être en parfaite cohérence avec ces deux clientèles, pour renforcer son rôle de pilotage et de support, ainsi que pour accroître l'intégration avec Renault et Nissan, notamment dans les aspects marketing et commerciaux. Conformément à la norme IFRS 8, la répartition par marché a donc été adoptée en tant que segmentation opérationnelle. Elle correspond à l'axe stratégique développé par l'entreprise. Les informations présentées sont établies sur la base des *reportings* internes communiqués au Comité Exécutif Groupe, identifié comme le « principal décideur opérationnel » au sens de la norme IFRS 8. Les contributions par marché sont ainsi analysées, pour les différentes périodes présentées, sur les principaux agrégats du compte de résultat ainsi que sur l'encours productif moyen.

Le Comité Exécutif ayant décidé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 de suivre les précédentes activités grand public et entreprises de manière consolidée (marché « Clientèle »), la répartition des secteurs opérationnels demandée par IFRS 8 a suivi la même segmentation. L'activité Réseau recouvre les financements octroyés au Réseau de concessionnaires de l'alliance Renault-Nissan. L'activité Clientèle recouvre l'ensemble des financements et services associés, autres que ceux du Réseau.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les résultats de chacun de ces deux segments de marché sont présentés séparément.

Les activités de refinancement et de *holding* sont regroupées au sein des « Autres activités ».

Les activités de financements des ventes Renault, Nissan, Dacia et Multimarques sont regroupées.

## R) Assurance

Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux actifs et passifs générés par les contrats d'assurance émis par les sociétés d'assurance consolidées sont établis conformément à la norme IFRS 4.

Les autres actifs détenus et passifs émis par les sociétés d'assurance suivent les règles communes à tous les actifs et passifs du groupe et sont présentés dans les postes de même nature du bilan et du compte de résultat consolidé.

### Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance

- **Provisions pour primes non acquises (assurance non vie) :** les provisions techniques pour primes non acquises correspondent à la part des primes qui se rapportent à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance du contrat. Elles sont calculées *pro rata temporis* ;
- **Provisions mathématiques (assurance vie) :** elles sont destinées à couvrir les obligations futures (ou flux d'indemnisation) correspondant aux engagements donnés, ainsi que les coûts de gestion de ces contrats ;
- **Provisions pour sinistres à payer :** les provisions pour sinistres à payer représentent l'estimation, nette des recours à encaisser, du coût de l'ensemble des sinistres déclarés non réglés à la clôture de l'exercice ;
- **Provisions IBNR (*Incurring But Not Reported*) :** il s'agit des provisions relatives aux sinistres non encore déclarés, estimées sur une base statistique.

Les garanties proposées couvrent le risque décès, l'invalidité, l'incapacité et la perte d'emploi dans le cadre d'une assurance emprunteur. Ces types de risques sont contrôlés par l'utilisation de tables de mortalité appropriées, par un contrôle statistique de la sinistralité sur les populations assurées et par un programme de réassurance.

Test de suffisance des passifs : un test d'adéquation des passifs visant à s'assurer que les passifs d'assurance sont suffisants au regard des estimations actuelles de flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance est réalisé à chaque arrêté comptable. Les flux de trésorerie futurs résultant des contrats prennent en compte les garanties et options qui y sont attachées. En cas d'insuffisance, les pertes potentielles sont comptabilisées en intégralité en contrepartie du résultat.

### Compte de résultat

Les produits et les charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par le groupe sont présentés au compte de résultat

sous les rubriques « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

## 3 STRUCTURE DU GROUPE

### Évolution du périmètre de consolidation en 2011

En 2011, la structure du groupe a été modifiée par les événements suivants :

- Diac Location S.A. a absorbé Sigma Services S.A. le 30 avril 2011 avec effet retro-actif au 1<sup>er</sup> janvier 2011 ;
- RCI Bank AG a fusionné avec RCI Banque S.A., puis a été succursalisée avec effet rétro-actif au 1<sup>er</sup> janvier 2011 ;
- la succursale RCI Banque Branch Ireland, nouvellement créée, est entrée dans le périmètre de consolidation au 30 septembre 2011.

### Évolution du périmètre de consolidation en 2010

Il n'y a eu aucune modification de périmètre en 2010.

### Filiales étrangères n'ayant pas conclu de convention fiscale avec la France

Conformément à l'arrêté du 6 octobre 2009 portant application de l'article L 511-45 du code monétaire et financier, RCI Banque déclare détenir en Colombie la société RCI Servicios Colombia S.A. à hauteur de 95 %. L'activité de cette dernière, consiste à percevoir des commissions sur les crédits apportés à un partenaire commercial. Les principaux indicateurs de gestion de cette filiale font l'objet d'un suivi mensuel. En 2011, le résultat avant impôts est de 2,3 M€.

## 4 ADAPTATION À L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Dans un environnement économique volatil et incertain, RCI Banque maintient une politique financière prudente et renforce son dispositif de gestion et de contrôle de la liquidité. Par ailleurs, RCI Banque n'a pas d'exposition sur les dettes souveraines de la Grèce, de l'Espagne, de l'Italie, de l'Irlande et du Portugal.

### Liquidité

Le pilotage du risque de liquidité de RCI Banque est fondé sur plusieurs indicateurs ou analyses, réactualisés mensuellement sur la base des dernières prévisions d'encours (Clientèle et Réseaux) et des opérations de refinancement réalisées. Le dispositif a fait l'objet d'un audit interne et d'une revue par le régulateur bancaire (ACP) et a été renforcé par l'actualisation des procédures internes, entérinées par le Conseil d'Administration du 15 novembre 2011 :

**La liquidité statique :** l'objectif de RCI Banque est d'avoir une liquidité statique positive. Les actifs générés dans le passé ont été financés par des dettes d'une maturité supérieure ;

**La liquidité dynamique « scénario noir » :** cet indicateur prend en compte les prévisions d'activité nouvelle, dans un contexte de stress test maximum qui n'envisage aucun accès à des ressources nouvelles. Ce scénario constitue l'indicateur de communication externe notamment vis-à-vis des agences de notation qui demandent une visibilité sur la liquidité d'au moins six mois. Il permet d'établir deux indicateurs :

- nombre de jours d'activité commerciale possibles sans accès au marché, en utilisant seulement les lignes bancaires confirmées et les mobilisations BCE (indicateur de pilotage interne et de communication externe) ;
- réserve de liquidité (indicateur de pilotage interne et de communication externe).

**La liquidité dynamique « scénario gris » :** réalisée à partir d'hypothèses de refinancement contraint : fermeture des marchés obligataires, accès restreint à la ressource court terme, accès à la titrisation (BCE ou conduits). Cette analyse est complétée par une simulation de l'évolution de la réserve de liquidité prévisionnelle.

**La réserve de liquidité** s'établit à 3 443 M€ au 31 décembre 2011. Elle représente l'excédent de sécurités disponibles par rapport aux encours de certificats de dépôt et papier commercial. Le groupe se doit en effet de maintenir des sources de liquidité alternative supérieures à ses encours de titres de créances négociables à court terme.

## Risque au titre de l'activité de crédit

Suite au renforcement des structures de recouvrement mise en œuvre entre fin 2008 et le début de l'année 2009, les performances du recouvrement se sont nettement améliorées à compter du premier trimestre 2009. Le pilotage de la nouvelle production par la probabilité de défaut issue des systèmes de score a permis d'améliorer la qualité du portefeuille sur tous les grands marchés.

Après avoir atteint en 2010 un point bas historique, inférieur au niveau constaté avant le déclenchement de la crise financière, le coût du risque du portefeuille commercial poursuit sa décroissance en 2011, bénéficiant de l'amélioration des politiques d'acceptation et de recouvrement.

Les perspectives économiques restant incertaines, le pilotage centralisé de la politique d'acceptation mise en place au début de la crise a été maintenu. Le réglage des systèmes d'acceptation est ajusté en fonction de stress-tests mis à jour de façon trimestrielle sur les principaux pays par marché (particuliers, entreprise). Au final, la qualité de la production est en ligne avec les objectifs.

Dans une conjoncture économique incertaine, RCI Banque reste attentif à un environnement changeant, avec pour cible de maintenir le coût du risque global à un niveau compatible avec les attentes de la communauté financière et les cibles de rentabilité.

## Rentabilité

Les marges de crédit constatées sur les marchés ainsi que les taux de *swap* de référence ont subi des mouvements significatifs. Dans ce contexte volatil, le groupe RCI Banque a fait preuve d'une grande réactivité en révisant régulièrement les coûts de liquidité internes utilisés pour la tarification des opérations clientèle, permettant ainsi de maintenir une marge sur la production de nouveaux crédits en ligne avec les cibles budgétaires. De façon similaire, la tarification des financements accordés aux concessionnaires est indexée sur un taux de base interne reflétant le coût des fonds empruntés et des coussins de liquidité nécessaire à la continuité d'activité. Cette méthode permet de maintenir constante la rentabilité de cette activité.

## Gouvernance

Le suivi des indicateurs de liquidité fait l'objet d'un point spécifique à chacun des Comités Financiers mensuels.

Les comités de gestion pays ont par ailleurs suivi plus systématiquement les indicateurs de risque et de marge instantanée prévisionnelle, qui complètent les analyses habituelles de la rentabilité des filiales.

## Exposition au risque de crédit bancaire

En raison de sa position structurellement emprunteuse, l'exposition au risque de crédit bancaire du groupe RCI Banque est limitée au placement des excédents de trésorerie temporaires, réalisé sous forme de dépôts à très court terme, et aux opérations de couverture du risque de taux ou de change par des produits dérivés. Ces opérations sont réalisées auprès d'établissements bancaires de premier ordre préalablement autorisés par le Comité de Contrepartie. Dans le contexte de forte volatilité observé au cours du second semestre, RCI Banque a par ailleurs porté une attention particulière à la diversification des contreparties.

## Refinancement

- Pour diversifier ses utilisations bancaires et de limiter le total des ressources obtenues auprès d'une même contrepartie, la salle des marchés a développé des relations avec un nombre important de banques et d'intermédiaires, tant en France qu'à l'étranger.
- Afin de diversifier ses sources de refinancement, le groupe RCI Banque a lancé en 2011 :
  - une première émission en dollar pour 1 250 M\$ ;
  - une émission distribuée auprès du grand public au Benelux pour 50 M€ ;
  - une première émission publique en réal brésilien pour 300 MBRL ;
  - une émission en franc suisse pour 175 MCHF ;
  - trois émissions en won coréen pour 210 Md KRW ;
  - quatre émissions en peso argentin pour 262 MARS.
- La diversification des ressources s'est également traduite en 2011 par deux nouvelles opérations de titrisation par conduit pour environ 950 M€, ainsi qu'une nouvelle émission publique adossée à des crédits automobiles en Allemagne pour 800 M€.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## 5 NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

### Note 1 : Secteurs opérationnels

#### 1.1 Segmentation par marché

EN MILLIONS D'EUROS	Clientèle	Réseau	Autres	TOTAL
<b>12/2011</b>				
Encours productif moyen	17 103	5 717		<b>22 820</b>
Produit net bancaire	940	172	77	<b>1 189</b>
Résultat brut d'exploitation	664	137	31	<b>832</b>
Résultat d'exploitation	604	145	31	<b>780</b>
Résultat avant impôts	609	145	32	<b>786</b>
<b>12/2010</b>				
Encours productif moyen	15 913	5 068		<b>20 981</b>
Produit net bancaire	859	165	110	<b>1 134</b>
Résultat brut d'exploitation	578	130	79	<b>787</b>
Résultat d'exploitation	484	139	79	<b>702</b>
Résultat avant impôts	487	139	78	<b>704</b>

Les contributions par marché sont analysées, pour les différentes périodes présentées, sur les principaux agrégats du compte de résultat ainsi que sur l'encours productif moyen.

Au niveau du produit net bancaire, étant donné que la majorité des produits sectoriels du groupe RCI Banque provient d'intérêts, ces derniers sont présentés nets des charges d'intérêts.

La détermination des résultats par secteur d'activité repose sur des conventions analytiques internes ou fiscales de refacturation ou de valorisation des moyens affectés. Les fonds propres alloués à chacun des pôles d'activité sont ceux effectivement mis à la disposition des filiales et succursales, répartis ensuite entre activités en fonction de règles analytiques internes.

L'encours productif moyen est l'indicateur opérationnel utilisé pour le suivi des encours. Cet indicateur représentant une moyenne arithmétique des encours, sa valeur est par conséquent différente des encours figurant à l'actif du groupe RCI Banque tels que présentés aux notes 5 et 6 des Annexes : Opérations avec la clientèle et assimilées / Ventilation des opérations avec la clientèle par segment d'activité.

#### 1.2 Segmentation géographique

L'information sur la contribution aux résultats financiers et commerciaux des principales zones géographiques est présentée dans le tableau « Activité du groupe » annexé au présent document.

### Note 2 : Instruments dérivés

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011		12/2010	
	Actif	Passif	Actif	Passif
<b>Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés dans la catégorie des dérivés détenus à des fins de transaction</b>	<b>26</b>	<b>42</b>	<b>1</b>	<b>84</b>
Instruments dérivés de change	26	42	1	84
<b>Juste valeur des actifs et passifs financiers désignés en couverture</b>	<b>284</b>	<b>49</b>	<b>80</b>	<b>53</b>
Instruments dérivés de taux et de change : couverture de juste valeur	273	1	75	15
Instruments dérivés de taux : couverture de flux de trésorerie futurs	11	48	5	38
<b>TOTAL DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS</b>	<b>310</b>	<b>91</b>	<b>81</b>	<b>137</b>

Ces postes comprennent essentiellement des instruments dérivés contractés sur les marchés de gré à gré par le groupe RCI Banque dans le cadre de sa politique de couverture de l'exposition aux risques de change et de taux d'intérêt.

Les opérations ayant donné lieu à une comptabilisation dans ce poste sont décrites dans les règles et méthodes comptables aux points : « Les passifs financiers (IAS 39) » et « Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (IAS 39) ».

## Variation de la réserve de réévaluation des instruments financiers de couvertures de flux de trésorerie

EN MILLIONS D'EUROS	Couvertures de flux de trésorerie	Échéancier de transfert en résultat de la réserve de couverture de flux de trésorerie		
		< 1 AN	DE 1 À 5 ANS	> 5 ANS
<b>Solde au 31 décembre 2009</b>	(51)	(47)	(4)	
Variation de juste valeur en capitaux propres	(25)			
Transfert en résultat net d'impôt sur les sociétés	71			
<b>Solde au 31 décembre 2010</b>	(5)	(5)		
Variation de juste valeur en capitaux propres	(12)			
Transfert en résultat net d'impôt sur les sociétés	15			
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	(2)	2	(4)	

Le tableau ci-dessus indique, pour les couvertures de flux de trésorerie, les périodes au cours desquelles RCI Banque s'attend à ce que les flux de trésorerie interviennent et influent sur le résultat.

La variation de la réserve de couvertures de flux de trésorerie résulte d'une part de la variation de la juste valeur des instruments de couverture portée en capitaux propres, d'autre part du transfert en résultat de la période selon le même rythme que l'élément couvert.

## Ventilation des nominaux dérivés par durée résiduelle et par intention de gestion

EN MILLIONS D'EUROS	< 1 AN	DE 1 À 5 ANS	> 5 ANS	TOTAL
<b>12/2011 COUVERTURE DU RISQUE DE CHANGE</b>				
<b>Opérations en devises</b>				
Devises prêtées non encore livrées				
Devises empruntées non encore reçues	1			1
<b>Opérations de change à terme</b>				
Ventes	1 219			1 219
Achats	1 224			1 224
<b>Opérations de swap de devises</b>				
Prêts	492	1 022		1 514
Emprunts	506	972		1 478
<b>12/2011 COUVERTURE DU RISQUE DE TAUX</b>				
<b>Opérations de swap de taux</b>				
Prêteurs	3 878	6 969		10 847
Emprunteurs	3 878	6 969		10 847

EN MILLIONS D'EUROS	< 1 AN	DE 1 À 5 ANS	> 5 ANS	TOTAL
<b>12/2010 COUVERTURE DU RISQUE DE CHANGE</b>				
<b>Opérations en devises</b>				
Devises prêtées non encore livrées				
Devises empruntées non encore reçues	1			1
<b>Opérations de change à terme</b>				
Ventes	533			533
Achats	524			524
<b>Opérations de swap de devises</b>				
Prêts	578	529		1 107
Emprunts	602	541		1 143
<b>12/2010 COUVERTURE DU RISQUE DE TAUX</b>				
<b>Opérations de FRA</b>				
Ventes (Prêts)				
Achats (Emprunts)	1 100			1 100
<b>Opérations de swap de taux</b>				
Prêteurs	3 362	3 463	600	7 425
Emprunteurs	3 362	3 463	600	7 425

Selon la méthode « mark to market positif + add on », l'équivalent risque de contrepartie s'élève à 739 M€. Selon la méthode forfaitaire, il s'élève à 2 004 M€ au 31 décembre 2011 contre 1 503 M€ au 31 décembre 2010. Ces montants ne concernent que des établissements de crédit. Ils ont été déterminés sans prendre en compte les accords de compensation conformément à la méthodologie décrite dans les principes comptables en note P.

## Note 3 : Actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>36</b>	<b>16</b>
Effets publics et valeurs assimilées	36	15
Obligations et autres titres à revenus fixes		1
<b>Autres actifs financiers</b>	<b>29</b>	<b>9</b>
Participations dans les sociétés non consolidées	29	9
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>65</b>	<b>25</b>

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## Note 4 : Prêts et créances sur les établissements de crédit

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
<b>Créances à vue sur les établissements de crédit</b>	<b>875</b>	<b>809</b>
Comptes ordinaires débiteurs	842	798
Prêts au jour le jour	32	10
Créances rattachées	1	1
<b>Créances à terme sur les établissements de crédit</b>	<b>72</b>	<b>183</b>
Comptes et prêts à terme	70	182
Créances douteuses	2	1
<b>TOTAL DES PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT</b>	<b>947</b>	<b>992</b>

Les créances à vue sont un élément constitutif du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant dans le tableau de flux de trésorerie.

## Note 5 : Opérations sur la clientèle et assimilés

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
<b>Prêts et créances sur la clientèle</b>	<b>24 877</b>	<b>21 951</b>
Opérations avec la clientèle	18 551	16 269
Opérations de location financière	6 326	5 682
<b>Opérations de location opérationnelle</b>	<b>59</b>	<b>72</b>
<b>TOTAL OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE ET ASSIMILÉES</b>	<b>24 936</b>	<b>22 023</b>

## 5.1 Opérations avec la clientèle

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>19 423</b>	<b>17 263</b>
Affacturage	565	397
Autres créances commerciales	106	112
Autres crédits à la clientèle	17 739	15 711
Comptes ordinaires débiteurs	272	140
Créances douteuses et compromises	741	903
<b>Créances rattachées sur clientèle</b>	<b>73</b>	<b>49</b>
Autres crédits à la clientèle	44	28
Comptes ordinaires débiteurs	6	1
Créances douteuses et compromises	23	20
<b>Éléments intégrés au coût amorti sur créances clientèle</b>	<b>(217)</b>	<b>(252)</b>
Étalement des frais de dossiers et divers	(118)	(108)
Étalement de la participation reçue du constructeur ou du réseau	(353)	(349)
Étalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires	254	205
<b>Dépréciation des créances sur la clientèle</b>	<b>(728)</b>	<b>(791)</b>
Dépréciation sur créances incidentées ou à risque	(160)	(148)
Dépréciation des créances douteuses et compromises	(546)	(624)
Dépréciation de la valeur résiduelle	(22)	(19)
<b>TOTAL NET DES CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE</b>	<b>18 551</b>	<b>16 269</b>

Les opérations de titrisation n'ont pas eu pour conséquence de déconsolider l'encours cédé. Les créances cédées, les intérêts courus qui y sont rattachés ainsi que les provisions afférentes figurent toujours à l'actif du bilan du groupe.

Les créances d'affacturage résultent de l'acquisition par le groupe de créances commerciales cédées par l'alliance Renault-Nissan.

## 5.2 Opérations de location financière

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
<b>Créances sur opérations de location financière</b>	<b>6 512</b>	<b>5 871</b>
Crédit-bail et location longue durée	6 373	5 711
Créances douteuses et compromises	139	160
<b>Créances rattachées sur opérations de location financière</b>	<b>9</b>	<b>9</b>
Crédit-bail et location longue durée	5	4
Créances douteuses et compromises	4	5
<b>Éléments intégrés au coût amorti sur opérations de location financière</b>	<b>(65)</b>	<b>(48)</b>
Étalement des frais de dossiers et divers	(21)	(9)
Étalement de la participation reçue du constructeur ou du réseau	(129)	(99)
Étalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires	85	60
<b>Dépréciation des créances sur opérations de location financière</b>	<b>(130)</b>	<b>(150)</b>
Dépréciation sur créances incidentées ou à risque	(14)	(16)
Dépréciation des créances douteuses et compromises	(109)	(126)
Dépréciation de la valeur résiduelle	(7)	(8)
<b>TOTAL NET DES CRÉANCES SUR OPÉRATIONS DE LOCATION FINANCIÈRE</b>	<b>6 326</b>	<b>5 682</b>

## Rapprochement entre l'investissement brut dans les contrats de location financière à la date de clôture et la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir

EN MILLIONS D'EUROS	< 1 AN	DE 1 À 5 ANS	> 5 ANS	TOTAL
<b>12/2011</b>				
Location financière - Investissement net	3 231	3 218	7	6 456
Location financière - Intérêts futurs à recevoir	281	174		455
<b>Location financière - Investissement brut</b>	<b>3 512</b>	<b>3 392</b>	<b>7</b>	<b>6 911</b>
Valeur résiduelle garantie revenant au groupe RCI Banque	1 357	1 593	4	2 954
<i>Dont valeur résiduelle garantie par les parties liées</i>	<i>698</i>	<i>649</i>	<i>2</i>	<i>1 349</i>
Paiements minimaux à recevoir au titre de la location (hors montants garantis par les parties liées en application d'IAS 17)	2 815	2 742	4	5 561
<b>12/2010</b>				
Location financière - Investissement net	2 829	2 997	6	5 832
Location financière - Intérêts futurs à recevoir	236	157		393
<b>Location financière - Investissement brut</b>	<b>3 065</b>	<b>3 154</b>	<b>6</b>	<b>6 225</b>
Valeur résiduelle garantie revenant au groupe RCI Banque	1 273	1 522	5	2 800
<i>Dont valeur résiduelle garantie par les parties liées</i>	<i>665</i>	<i>694</i>	<i>1</i>	<i>1 360</i>
Paiements minimaux à recevoir au titre de la location (hors montants garantis par les parties liées en application d'IAS 17)	2 400	2 458	6	4 864

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## 5.3 Opérations de location opérationnelle

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
<b>Opérations de location opérationnelle</b>	<b>65</b>	<b>80</b>
Immobilisations nettes et créances échues saines	63	74
Immobilisations nettes et créances échues douteuses et compromises	2	6
<b>Dépréciation des opérations de location opérationnelle</b>	<b>(6)</b>	<b>(8)</b>
Dépréciation des contrats douteux et compromis	(2)	(4)
Dépréciation de la valeur résiduelle	(4)	(4)
<b>TOTAL NET DES OPÉRATIONS DE LOCATION OPÉRATIONNELLE</b>	<b>59</b>	<b>72</b>

## Montant des paiements futurs minimaux à recevoir au titre des contrats de location opérationnelle non résiliables

EN MILLIONS D'EUROS	< 1 AN	DE 1 À 5 ANS	> 5 ANS	TOTAL
<b>12/2011</b>				
Location opérationnelle – Investissement brut	49	18	3	<b>70</b>
Valeur résiduelle non garantie	14	2		<b>16</b>
Paiements minimaux à recevoir au titre de la location	36	15	3	<b>54</b>
<b>12/2010</b>				
Location opérationnelle – Investissement brut	64	23		<b>87</b>
Valeur résiduelle non garantie	11	7		<b>18</b>
Paiements minimaux à recevoir au titre de la location	53	16		<b>69</b>

## 5.4 Exposition maximale au risque de crédit et indication sur la qualité des créances jugées saines par le groupe RCI Banque

L'exposition consolidée maximale au risque de crédit s'établit à 28 486 M€ au 31 décembre 2011. Cette exposition comprend principalement les encours nets de financement des ventes, débiteurs divers et produits dérivés actifs ainsi que les engagements de financement irrévocables présents au hors bilan consolidé de RCI Banque (cf. note 21 Engagements reçus).

### Montant des créances échues

EN MILLIONS D'EUROS	31/12/2011	DONT NON DÉPRÉCIÉES <sup>(1)</sup>	31/12/2010	DONT NON DÉPRÉCIÉES <sup>(1)</sup>
<b>Total des créances échues</b>	<b>661</b>	<b>17</b>	<b>723</b>	<b>21</b>
Depuis 0 à 3 mois	82	17	93	21
Depuis 3 à 6 mois	54		56	
Depuis 6 mois à 1 an	33		45	
Depuis plus de 1 an	492		529	

(1) Ne comprend que les créances de financement des ventes non dépréciées, soit totalement, soit partiellement sur une base individuelle.

Les risques sur la qualité des crédits de la clientèle font l'objet d'une évaluation (par système de score) et d'un suivi par type d'activité (Clientèle et Réseaux). À la date de clôture des comptes, aucun élément ne remet en cause la qualité de crédit des créances de financement des ventes non échues et non dépréciées.

Par ailleurs, il n'existe pas de concentration de risques significative au sein de la clientèle du financement des ventes.

Le montant des garanties détenues sur les créances douteuses ou incidentées est de 537 M€ au 31 décembre 2011 contre 462 M€ au 31 décembre 2010.

## 5.5 Valeurs résiduelles en risque porté par RCI Banque

Le montant total des risques sur valeurs résiduelles porté en propre par RCI Banque s'élève à 413 M€ à fin décembre 2011 contre 319 M€ en 2010. Il est provisionné à hauteur de 4 M€ en 2011 (concerne pour l'essentiel le Royaume-Uni). La provision a diminué de 1 M€ par rapport à décembre 2010.

## Note 6 : Ventilation des opérations avec la clientèle par segment d'activité

EN MILLIONS D'EUROS	Clientèle	Réseaux	Autres	TOTAL
<b>12/2011</b>				
<b>Valeur brute</b>	<b>18 861</b>	<b>6 493</b>	<b>446</b>	<b>25 800</b>
Créances saines	18 202	6 244	445	24 891
Créances douteuses	147	211		358
Créances compromises	512	38	1	551
<i>% des créances douteuses et compromises sur le total des créances</i>	<i>3,49 %</i>	<i>3,83 %</i>	<i>0,22 %</i>	<i>3,52 %</i>
<b>Dépréciation sur base individuelle</b>	<b>(600)</b>	<b>(188)</b>	<b>(1)</b>	<b>(789)</b>
Dépréciation créances saines	(62)	(70)		(132)
Dépréciation créances douteuses	(86)	(81)		(167)
Dépréciation créances compromises	(452)	(37)	(1)	(490)
<b>Dépréciation collective sectorielle</b>	<b>(33)</b>	<b>(42)</b>		<b>(75)</b>
Dépréciation des créances	(15)	(34)		(49)
Risque pays	(18)	(8)		(26)
<b>TOTAL DES VALEURS NETTES (*)</b>	<b>18 228</b>	<b>6 263</b>	<b>445</b>	<b>24 936</b>
<i>(*) Dont entreprises liées (hors participations reçues et rémunérations versées)</i>	<i>9</i>	<i>485</i>	<i>233</i>	<i>727</i>
<b>12/2010</b>				
<b>Valeur brute</b>	<b>17 503</b>	<b>5 171</b>	<b>298</b>	<b>22 972</b>
Créances saines	16 779	4 806	293	21 878
Créances douteuses	164	316	3	483
Créances compromises	560	49	2	611
<i>% des créances douteuses et compromises sur le total des créances</i>	<i>4,14 %</i>	<i>7,06 %</i>	<i>1,68 %</i>	<i>4,76 %</i>
<b>Dépréciation sur base individuelle</b>	<b>(654)</b>	<b>(222)</b>	<b>(2)</b>	<b>(878)</b>
Dépréciation créances saines	(61)	(63)		(124)
Dépréciation créances douteuses	(98)	(112)	(1)	(211)
Dépréciation créances compromises	(495)	(47)	(1)	(543)
<b>Dépréciation collective sectorielle</b>	<b>(38)</b>	<b>(33)</b>		<b>(71)</b>
Dépréciation des créances	(21)	(27)		(48)
Risque pays	(17)	(6)		(23)
<b>TOTAL DES VALEURS NETTES (*)</b>	<b>16 811</b>	<b>4 916</b>	<b>296</b>	<b>22 023</b>
<i>(*) Dont entreprises liées (hors participations reçues et rémunérations versées)</i>	<i>15</i>	<i>520</i>	<i>106</i>	<i>641</i>

L'information sectorielle est détaillée en note 1.

La classification « Autres » regroupe les activités de refinancement et de holding.

La provision pour risque pays concerne essentiellement le Brésil et dans une moindre mesure l'Argentine, la Roumanie, le Maroc et la Hongrie.

## Note 7 : Comptes de régularisation et actifs divers

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
<b>Créances d'impôts et taxes fiscales</b>	<b>176</b>	<b>153</b>
Créances d'impôts courants	8	20
Créances d'impôts différés	82	85
Créances fiscales hors impôts courants	86	48
<b>Comptes de régularisation et actifs divers</b>	<b>342</b>	<b>320</b>
Autres débiteurs divers	145	108
Comptes de régularisation actif	29	32
Autres actifs		1
Valeurs reçues à l'encaissement	108	143
Part des réassureurs dans les provisions techniques	60	36
<b>TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISATION ET ACTIFS DIVERS (*)</b>	<b>518</b>	<b>473</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>102</i>	<i>63</i>

Les actifs d'impôts différés sont analysés en note 30.

## Variation de la part des réassureurs dans les provisions techniques

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
<b>Part des réassureurs dans les provisions techniques au début de la période</b>	<b>36</b>	<b>15</b>
Augmentation des provisions techniques à la charge des réassureurs	26	22
Sinistres mis à la charge des réassureurs	(2)	(1)
<b>PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES À LA FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>60</b>	<b>36</b>

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## Note 8 : Participations dans les entreprises mises en équivalence

EN MILLIONS D'EUROS	Valeur bilan des SME	Résultat
<b>12/2011</b>		
Nissan Renault Finance Mexico (financement Clientèle)	36	6
<b>TOTAL DES PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE</b>	<b>36</b>	<b>6</b>
<b>12/2010</b>		
Nissan Renault Finance Mexico (financement Clientèle)	34	2
<b>TOTAL DES PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE</b>	<b>34</b>	<b>2</b>

## Note 9 : Immobilisations corporelles et incorporelles

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
<b>Valeur nette des immobilisations incorporelles</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
Valeur brute	29	29
Amortissements et provisions	(27)	(27)
<b>Valeur nette des immobilisations corporelles</b>	<b>20</b>	<b>23</b>
Valeur brute	109	109
Amortissements et provisions	(89)	(86)
<b>TOTAL NET DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES</b>	<b>22</b>	<b>25</b>

## Note 10 : Écarts d'acquisition

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
Allemagne	12	12
Royaume-Uni	38	36
Italie	9	9
Argentine	7	8
Corée du Sud	17	17
<b>TOTAL DES ÉCARTS D'ACQUISITION VENTILÉS PAR PAYS</b>	<b>83</b>	<b>82</b>

Compte tenu de la dégradation de l'activité hongroise, le *goodwill* de ce pays a été intégralement déprécié en 2008.

## Note 11 : Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle ou représentées par un titre

### 11.1 Ventilation des dettes par méthode d'évaluation

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
<b>Dettes évaluées au coût amorti – Hors couverture juste valeur</b>	<b>17 505</b>	<b>17 574</b>
Dettes envers les établissements de crédit	3 963	3 938
Dettes envers la clientèle	718	656
Dettes représentées par un titre	12 824	12 980
<b>Dettes évaluées au coût amorti – Couverture juste valeur</b>	<b>5 158</b>	<b>2 313</b>
Dettes envers les établissements de crédit	170	169
Dettes représentées par un titre	4 988	2 144
<b>TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES</b>	<b>22 663</b>	<b>19 887</b>

### 11.2 Dettes envers les établissements de crédit

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
<b>Dettes à vue envers les établissements de crédit</b>	<b>150</b>	<b>164</b>
Comptes ordinaires créditeurs	80	65
Emprunts au jour le jour		2
Autres sommes dues	70	97
<b>Dettes à terme envers les établissements de crédit</b>	<b>3 983</b>	<b>3 943</b>
Comptes et emprunts à terme	3 879	3 899
Dettes rattachées	104	44
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT (*)</b>	<b>4 133</b>	<b>4 107</b>
(*) Dont entreprises liées	0	99

Les dettes à vue sont un élément constitutif du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant dans le tableau de flux de trésorerie.

La valeur comptable des créances apportées en garantie à la Société de Financement de l'Economie Française (SFEF) par RCI Banque s'élève à 1 225 M€ au 31 décembre 2011, en contrepartie d'un refinancement de 785 M€.

Par ailleurs, la valeur comptable du collatéral présenté à la Banque centrale (3G) s'élève au 31 décembre 2011 à 2 601 M€, soit 172 M€ en créances privées et 2 429 M€ en titres des véhicules de titrisations.

Le solde du financement accordé par la Banque Centrale Européenne (BCE) en contrepartie des créances mobilisées s'élève à 350 M€ à fin décembre 2011 contre 450 M€ à fin décembre 2010, et est présenté dans le poste ci-dessus « Emprunts à terme », selon les préconisations de la FBF (auparavant en « Valeurs données en pension »).

### 11.3 Dettes envers la clientèle

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
<b>Comptes créditeurs de la clientèle</b>	<b>711</b>	<b>648</b>
Comptes ordinaires créditeurs	94	95
Comptes créditeurs à terme	617	553
<b>Autres sommes dues à la clientèle et dettes rattachées</b>	<b>7</b>	<b>8</b>
Autres sommes dues à la clientèle	6	7
Dettes rattachées sur comptes créditeurs à vue	1	1
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE (*)</b>	<b>718</b>	<b>656</b>
<i>(*) Dont entreprises liées<sup>(1)</sup></i>	<i>657</i>	<i>599</i>

(1) Les comptes créditeurs à terme tiennent compte d'une convention de gage espèces accordée à RCI Banque S.A. par le constructeur Renault pour un montant de 550 M€ couvrant sans distinction géographique les risques de défaillance du Groupe Renault Retail Group, en remplacement des deux conventions existantes.

### 11.4 Dettes représentées par un titre

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
<b>Titres du marché interbancaire</b>		<b>824</b>
Titres du marché interbancaire		763
Dettes rattachées sur titres du marché interbancaire		61
<b>Titres de créances négociables<sup>(1)</sup></b>	<b>3 213</b>	<b>2 716</b>
Certificat de dépôts	3 064	2 553
Billets de trésorerie, Papiers commerciaux et assimilés	70	126
BMTN et assimilés	37	28
Dettes rattachées sur titres de créances négociables	42	9
<b>Autres dettes représentées par un titre<sup>(2)</sup></b>	<b>3 704</b>	<b>3 775</b>
Autres dettes représentées par un titre	3 700	3 772
Dettes rattachées sur autres dettes représentées par un titre	4	3
<b>Emprunts obligataires et assimilés</b>	<b>10 895</b>	<b>7 809</b>
Emprunts obligataires	10 776	7 698
Dettes rattachées sur emprunts obligataires	119	111
<b>TOTAL DES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE (*)</b>	<b>17 812</b>	<b>15 124</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>127</i>	

(1) Les certificats de dépôts, les billets de trésorerie, papiers commerciaux et les BMTN sont émis par RCI Banque S.A., CFI RCI Brasil et DIAC S.A.

(2) Les autres dettes représentées par un titre correspondent principalement aux titres émis par les véhicules de titrisation créés pour les besoins des opérations de titrisation française (DIAC S.A. et Cogera S.A.), italienne (RCI Succursale), allemande (RCI Banque Niederlassung) et anglaise (RCI Financial Services Ltd).

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## 11.5 Ventilation de l'endettement par taux avant dérivés

EN MILLIONS D'EUROS	Variable	Fixe	TOTAL
<b>12/2011</b>			
Dettes sur les établissements de crédit	1 078	3 055	4 133
Dettes envers la clientèle	616	102	718
Titres du marché interbancaire			
Titres de créances négociables	1 357	1 857	3 214
Autres dettes représentées par un titre	3 489	214	3 703
Emprunts obligataires	1 511	9 384	10 895
<b>TOTAL DE L'ENDETTEMENT PAR TAUX</b>	<b>8 051</b>	<b>14 612</b>	<b>22 663</b>
<b>12/2010</b>			
Dettes sur les établissements de crédit	944	3 163	4 107
Dettes envers la clientèle	606	50	656
Titres du marché interbancaire	457	367	824
Titres de créances négociables	927	1 789	2 716
Autres dettes représentées par un titre	3 547	229	3 776
Emprunts obligataires	1 107	6 701	7 808
<b>TOTAL DE L'ENDETTEMENT PAR TAUX</b>	<b>7 588</b>	<b>12 299</b>	<b>19 887</b>

## 11.6 Ventilation des dettes par échéance

La ventilation des dettes par échéance est exposée en note 17.

## Note 12 : Titrisation

EN MILLIONS D'EUROS	Titrisation - Opérations publiques				
Entités cédantes	DIAC S.A.	COGERA S.A.	RCI Banque Succursale Italiana	RCI Niederlassung	
Pays	France	France	Italie	Allemagne	
Date de début	octobre 2006	avril 2010	juillet 2007	juillet 2010	décembre 2011
Durée maximale des fonds	octobre 2020	octobre 2015	octobre 2023	avril 2023	avril 2023
Asset SPV	Cars Alliance Auto Loans France FCC	FCT Cars Alliance DFP France	Alliance Auto Loans Italy SPV Loi 130	Cars Alliance Auto Loans Germany FCT	
Montant des créances cédées à l'origine	2 323	1 235	1 402	1 793	
Nature des créances cédées	Crédits automobiles à la clientèle	Créances concessionnaires indépendants	Crédits automobiles à la clientèle	Crédits automobiles à la clientèle	
Créances cédées au 31/12/11	1 830	1 545	1 239	1 925	
Réhaussement de crédit au 31/12/11	Cash réserve pour 0,10 % Sur-collatéralisation en créances de 16,4 %	Cash réserve pour 1 % Sur-collatéralisation en créances de 13,6 %	Sur-collatéralisation en créances de 4,61 %	Cash réserve pour 1 % Sur-collatéralisation en créances de 15,8 %	Cash réserve pour 1 % Sur-collatéralisation en créances de 12,7 %
Issuing SPV	Cars Alliance Auto Loans France FCC	FCT Cars Alliance DFP France	Cars Alliance Funding PLC Irlande	Cars Alliance Auto Loans Germany FCT	
Émissions publiques Moyen terme Titres émis au 31/12/11 (y compris parts éventuellement souscrites par le groupe RCI Banque)	Class A Notation AAA 337,6	Séries 2010-1 Class A Notation AAA 750	Séries 2007-1 Class A Notation AAA 288,7	Class A Notation AAA 679	Class A Notation AAA 800
	Class B Notation A 94,3	Séries 2005-1 Class B Non Notées 36,5	Séries 2007-1 Class B Notation A 35,5	Class B Notation A 28	Class B Notation A 25,7
Placements privés listés Court terme Titres émis au 31/12/11	Class R Notation AAA 1 136,5	Séries 2005-2 Class A Notation AAA 250		Class R Notation AAA 176,8	

Le groupe RCI Banque a procédé à plusieurs opérations de titrisation (France, Allemagne et Italie) portant sur le réseau de distribution ou sur des créances sur des crédits à la clientèle finale, par l'intermédiaire de véhicules *ad hoc*.

Ces opérations de titrisation n'ont pas eu pour conséquence la décomptabilisation des créances cédées, la totalité du risque étant conservée par le groupe. Le montant des créances de financement des ventes ainsi maintenu au bilan s'élève à 8 739 M€ au 31 décembre 2011 (7 247 M€ au 31 décembre 2010). Un passif de 3 704 M€ a été comptabilisé en « Autres dettes représentées par un titre » correspondant aux titres émis lors des opérations de titrisation. La différence entre le montant des créances cédées et le montant du passif cité précédemment correspond au rehaussement de crédit nécessaire à ces opérations ainsi qu'à la quote-part des titres conservés par le groupe RCI Banque, constituant une réserve de liquidité.

En application des règles de consolidation, les parts résiduelles et parts court terme éventuellement souscrites par RCI Banque S.A. sont éliminées dans les comptes consolidés.

En complément et dans le cadre de la diversification du refinancement, en 2011 certaines opérations sont assurées par conduit :

- 630 M€ de créances concessionnaires en Allemagne,
- 680 M€ de contrats de leasing à la clientèle en Allemagne,
- 799,5 M€ de créances clientèle au Royaume-Uni.

Ces émissions étant privées, leurs modalités ne sont pas détaillées dans le tableau ci-dessus.

L'ensemble des créances titrisées, y compris les intérêts courus non échus, a été maintenu à l'actif du bilan.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## Note 13 : Comptes de régularisation et passifs divers

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
<b>Dettes d'impôts et taxes fiscales</b>	<b>430</b>	<b>360</b>
Dettes d'impôts courants	80	58
Dettes d'impôts différés	317	275
Dettes fiscales hors impôts courants	33	27
<b>Comptes de régularisation et passifs divers</b>	<b>886</b>	<b>841</b>
Dettes sociales	51	48
Autres créiteurs divers	665	625
Comptes de régularisation passif	155	151
Comptes d'encaissement	15	17
<b>TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISATION ET PASSIFS DIVERS (*)</b>	<b>1 316</b>	<b>1 201</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>64</i>	<i>91</i>

Les passifs d'impôts différés sont analysés en note 30.

## Note 14 : Provisions

EN MILLIONS D'EUROS	12/2010	Dotations	Reprises		Autres (*) variations	12/2011
			Utilisées	Non utilisées		
<b>Provisions sur opérations bancaires</b>	<b>84</b>	<b>93</b>	<b>(6)</b>	<b>(41)</b>	<b>(2)</b>	<b>128</b>
Provisions pour risques de litiges	5		(1)			4
Autres provisions	79	93	(5)	(41)	(2)	124
<b>Provisions sur opérations non bancaires</b>	<b>78</b>	<b>17</b>	<b>(8)</b>	<b>(13)</b>	<b>3</b>	<b>77</b>
Provisions pour engagements de retraite et ass.	27	4	(2)		2	31
Provisions pour restructurations	13		(4)	(3)		6
Provisions pour risques fiscaux et litiges	35	12	(2)	(8)		37
Autres provisions	3	1		(2)	1	3
<b>TOTAL DES PROVISIONS</b>	<b>162</b>	<b>110</b>	<b>(14)</b>	<b>(54)</b>	<b>1</b>	<b>205</b>

*(\*) Autres variations = Reclassement, effet des variations de change, effet de la variation du périmètre.*

Chacun des litiges connus dans lesquels RCI Banque ou des sociétés du groupe sont impliquées fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes. Après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires sont, le cas échéant, constituées pour couvrir les risques estimés.

Les sociétés du groupe font périodiquement l'objet de contrôles fiscaux dans les pays où elles sont implantées. Les rappels d'impôts et taxes acceptés sont comptabilisés par voie de provisions. Les rappels contestés sont pris en compte, au cas par cas, selon des estimations intégrant le risque que le bien-fondé des actions et recours engagés puisse ne pas prévaloir.

Les provisions pour restructurations à fin 2011 concernent principalement l'Allemagne, l'Espagne, le Royaume-Uni et les Pays-Bas.

La variation des provisions techniques relatives aux contrats émis par les captives d'assurance s'analyse ainsi :

### Variation de la provision technique d'assurance

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
<b>Passifs relatifs aux contrats d'assurance en début de période</b>	<b>52</b>	<b>22</b>
Dotations aux provisions techniques des contrats d'assurance	56	31
Prestations payées	(3)	(1)
<b>PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>105</b>	<b>52</b>

### Provisions pour engagements de retraite et assimilés

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
Montant de la provision sociétés françaises	23	22
Montant de la provision sociétés étrangères	8	5
<b>TOTAL DE LA PROVISION POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE</b>	<b>31</b>	<b>27</b>
<b>Principales hypothèses actuarielles retenues</b>		
Âge de départ à la retraite	67 ans	67 ans
Évolution des salaires	2,90 %	2,90 %
Taux d'actualisation financière	4,36 %	4,16 %
Taux de départ	4,34 %	4,49 %

### Variation des provisions pour engagements de retraite au cours de l'exercice

EN MILLIONS D'EUROS	Valeur actuarielle des engagements	Valeur actuarielle des fonds investis	Engagements nets des fonds investis	Écarts actuariels non comptabilisés	Provision au bilan
<b>Solde au 31 décembre 2009</b>	<b>45</b>	<b>(19)</b>	<b>26</b>		<b>26</b>
Charge nette de l'exercice 2010	4		4		4
Prestations et contributions payées	(2)		(2)		(2)
Écarts actuariels	2	(3)	(1)		(1)
Écart de conversion	1	(1)		1	1
Résultat attendu des fonds		(1)	(1)		(1)
<b>Solde au 31 décembre 2010</b>	<b>50</b>	<b>(24)</b>	<b>26</b>	<b>1</b>	<b>27</b>
Charge nette de l'exercice 2011	5	1	6	(2)	4
Prestations et contributions payées	(1)	(1)	(2)		(2)
Écarts actuariels <sup>(1)</sup>	2		2	1	3
Écart de conversion	1	(1)			
Résultat attendu des fonds		(1)	(1)		(1)
<b>SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2011</b>	<b>57</b>	<b>(26)</b>	<b>31</b>		<b>31</b>

(1) Dont 0,5 M€ de valeur actuarielle des engagements issus des effets d'expérience.

Les taux de rendement attendus sur les fonds investis en 2011 sont de 6,30 % au Royaume-Uni, de 5,18 % aux Pays-Bas et de 2,50 % en Suisse.

### Montants comptabilisés au compte de résultat au titre des engagements de retraite

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
Coût des services rendus	2	2
Coût de la désactualisation	2	2
<b>CHARGES NETTES</b>	<b>4</b>	<b>4</b>

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## Note 15 : Dépréciations constituées en couverture d'un risque de contrepartie

EN MILLIONS D'EUROS	12/2010	Dotations	Reprises		Autres variations (*)	12/2011
			Utilisées	Non utilisées		
<b>Dépréciations sur opérations bancaires</b>	<b>976</b>	<b>306</b>	<b>(243)</b>	<b>(150)</b>	<b>8</b>	<b>897</b>
Opérations avec la clientèle (sur base individuelle)	875	284	(243)	(132)	7	791
Opérations avec la clientèle (sur base collective)	71	22		(18)		75
Opérations sur titres	30				1	31
<b>Dépréciations sur opérations non bancaires</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>(1)</b>	<b>(1)</b>	<b>1</b>	<b>8</b>
Autres couvertures des risques de contrepartie	8	1	(1)	(1)	1	8
<b>TOTAL COUVERTURE DES RISQUES DE CONTREPARTIES</b>	<b>984</b>	<b>307</b>	<b>(244)</b>	<b>(151)</b>	<b>9</b>	<b>905</b>

(\*) Autres variations = Reclassement, effet des variations de change, effet de la variation du périmètre.

La ventilation par marché des dépréciations de l'actif liées aux opérations avec la clientèle est présentée en note 6.

## Note 16 : Dettes subordonnées

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
<b>Dettes évaluées au coût amorti</b>	<b>251</b>	<b>252</b>
Emprunts subordonnés	250	250
Dettes rattachées sur emprunts subordonnés	1	2
<b>Dettes évaluées à la juste valeur</b>	<b>10</b>	<b>11</b>
Titres participatifs	10	11
<b>TOTAL DES DETTES SUBORDONNÉES</b>	<b>261</b>	<b>263</b>

L'émission publique des dettes subordonnées de 250 M€ mise en place en 2005 a les caractéristiques suivantes :

- d'une durée de dix ans (remboursement *in fine* le 7 avril 2015),
- en devise euro,
- au taux d'intérêt Euribor trois mois + 0,90.

La rémunération des titres participatifs émis en 1985 par Diac S.A. comprend une partie fixe égale au TAM (taux annuel monétaire) et une partie variable obtenue en appliquant à 40 % du TAM le taux de progression du résultat net consolidé du sous-groupe DIAC de l'exercice par rapport à celui de l'exercice précédent.

## Note 17 : Ventilation des actifs et passifs financiers par durée restant à courir

EN MILLIONS D'EUROS	< 3 mois	de 3 à 12 mois	de 1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
<b>12/2011</b>					
<b>Actifs financiers</b>	<b>7 658</b>	<b>8 413</b>	<b>10 095</b>	<b>92</b>	<b>26 258</b>
Instruments dérivés	18	70	222		310
Actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers	7	5	25	28	65
Prêts et créances sur les établissements de crédit	944	2	1		947
Prêts et créances sur la clientèle	6 672	8 314	9 830	61	24 877
Opérations de location opérationnelle	17	22	17	3	59
<b>Passifs financiers</b>	<b>6 667</b>	<b>4 451</b>	<b>11 327</b>	<b>570</b>	<b>23 015</b>
Instruments dérivés	41	10	40		91
Dettes envers les établissements de crédit	2 251	655	1 217	10	4 133
Dettes envers la clientèle	162	6		550	718
Dettes représentées par un titre	4 212	3 780	9 820		17 812
Dettes subordonnées	1		250	10	261
<b>12/2010</b>					
<b>Actifs financiers</b>	<b>6 826</b>	<b>7 114</b>	<b>9 137</b>	<b>44</b>	<b>23 121</b>
Instruments dérivés	12	30	39		81
Actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers	2	2	12	9	25
Prêts et créances sur les établissements de crédit	984	8			992
Prêts et créances sur la clientèle	5 807	7 041	9 068	35	21 951
Opérations de location opérationnelle	21	33	18		72
<b>Passifs financiers</b>	<b>5 191</b>	<b>5 661</b>	<b>8 176</b>	<b>1 259</b>	<b>20 287</b>
Instruments dérivés	36	63	23	15	137
Dettes envers les établissements de crédit	2 212	640	1 252	3	4 107
Dettes envers la clientèle	103	3		550	656
Dettes représentées par un titre	2 840	4 954	6 650	680	15 124
Dettes subordonnées		1	251	11	263

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## Note 18 : Ventilation des flux futurs contractuels par échéance

EN MILLIONS D'EUROS	< 3 mois	de 3 à 12 mois	de 1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
<b>12/2011</b>					
<b>Passifs financiers</b>	<b>6 639</b>	<b>4 925</b>	<b>12 491</b>	<b>580</b>	<b>24 635</b>
Instrumentes dérivés	98	114	225		437
Dettes envers les établissements de crédit	2 218	582	1 217	10	4 027
Dettes envers la clientèle	161	6		550	717
Dettes représentées par un titre	3 932	3 659	9 817		17 408
Dettes subordonnées			250	11	261
Intérêts futurs à payer	230	564	982	9	1 785
<b>Engagements de financements et garanties donnés – clientèle</b>	<b>1 634</b>				<b>1 634</b>
<b>TOTAL FLUX FUTURS CONTRACTUELS PAR ÉCHÉANCE</b>	<b>8 273</b>	<b>4 925</b>	<b>12 491</b>	<b>580</b>	<b>26 269</b>
<b>12/2010</b>					
<b>Passifs financiers</b>	<b>5 353</b>	<b>5 771</b>	<b>8 759</b>	<b>1 256</b>	<b>21 139</b>
Instrumentes dérivés	83	92	112	3	290
Dettes envers les établissements de crédit	2 207	599	1 252	3	4 061
Dettes envers la clientèle	102	3		550	655
Dettes représentées par un titre	2 856	4 741	6 650	680	14 927
Dettes subordonnées			250	11	261
Intérêts futurs à payer	105	336	495	9	945
<b>Engagements de financements et garanties donnés – clientèle</b>	<b>1 992</b>				<b>1 992</b>
<b>TOTAL FLUX FUTURS CONTRACTUELS PAR ÉCHÉANCE</b>	<b>7 345</b>	<b>5 771</b>	<b>8 759</b>	<b>1 256</b>	<b>23 131</b>

La somme des flux futurs contractuels n'est pas égale aux valeurs bilancielle notamment en raison de la prise en comptes des intérêts futurs contractuels et des coupons de swaps non actualisés.

Pour les dérivés passifs, les flux contractuels correspondent aux montants à décaisser.

Pour les autres passifs financiers non dérivés, les flux contractuels correspondent au remboursement du nominal et au paiement des intérêts. Pour les instruments financiers à taux variable, les intérêts ont été estimés sur la base du taux d'intérêt en vigueur au 31 décembre.

## Note 19 : Juste valeur des actifs et passifs financiers (en application d'IFRS 7)

### 19.1 Décomposition par nature

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011			12/2010		
	VNC (*)	JV (*)	Écart (*)	VNC (*)	JV (*)	Écart (*)
<b>Actifs financiers</b>	<b>26 258</b>	<b>26 337</b>	<b>79</b>	<b>23 121</b>	<b>23 292</b>	<b>171</b>
Instruments dérivés	310	310		81	81	
Actifs financiers disponibles à la vente et autres	65	65		25	25	
Prêts et créances sur les établissements de crédit	947	947		992	992	
Prêts et créances sur la clientèle	24 877	24 956	79	21 951	22 122	171
Opérations de location opérationnelle	59	59		72	72	
<b>Passifs financiers</b>	<b>23 015</b>	<b>22 860</b>	<b>155</b>	<b>20 287</b>	<b>20 602</b>	<b>(315)</b>
Instruments dérivés	91	91		137	137	
Dettes envers les établissements de crédit	4 133	4 112	21	4 107	4 066	41
Dettes envers la clientèle	718	718		656	656	
Dettes représentées par un titre	17 812	17 675	137	15 124	15 476	(352)
Dettes subordonnées	261	264	(3)	263	267	(4)

(\*) VNC : Valeur nette comptable – JV : Juste valeur – Écart : Gains ou pertes latents.

#### ■ Hypothèses et méthodes retenues

Les justes valeurs estimées ont été déterminées en utilisant les informations disponibles sur les marchés et les méthodes d'évaluation appropriées selon les types d'instruments. Toutefois, les méthodes et hypothèses retenues sont par nature théoriques, et une part importante de jugement intervient dans l'interprétation des données du marché. L'utilisation d'hypothèses différentes et / ou de méthodes d'évaluation différentes pourrait avoir un effet significatif sur les valeurs estimées.

Les justes valeurs ont été déterminées sur la base des informations disponibles à la date de clôture de chaque exercice et ne prennent donc pas en compte l'effet des variations ultérieures.

En règle générale, quand l'instrument financier est coté sur un marché actif et liquide, le dernier cours coté est utilisé pour calculer la valeur de marché. Pour les instruments non cotés, la valeur de marché est déterminée à partir de modèles de valorisation reconnus qui utilisent des paramètres de marché observables. Si RCI Banque ne dispose pas d'outils de valorisation, notamment pour les produits complexes, les valorisations sont obtenues auprès d'établissements financiers de premier plan.

Les principales hypothèses et méthodes d'évaluation retenues sont :

#### ● Actifs financiers

Les prêts à taux fixe ont été estimés en actualisant les flux futurs aux taux proposés par RCI Banque au 31 décembre 2011, au 31 décembre 2010 pour des prêts de conditions et échéances similaires.

#### ● Créances à la clientèle

Les créances de financement des ventes ont été estimées en actualisant les flux futurs au taux auquel des prêts similaires (conditions, échéance et qualité du débiteur) seraient accordés au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010.

Les créances à la clientèle qui ont une durée de vie inférieure à un an ne sont pas actualisées, leur juste valeur ne présentant pas d'écart significatif avec la valeur nette comptable.

#### ● Passifs financiers

La juste valeur des passifs financiers a été déterminée par l'actualisation des flux futurs aux taux proposés à RCI Banque au 31 décembre 2011 et 31 décembre 2010 pour des emprunts de conditions et échéances similaires. Les flux prévisionnels sont donc actualisés selon une courbe de taux zéro-coupon, incluant le *spread* de RCI Banque.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## 19.2 Décomposition par niveau (IFRS 7)

EN MILLIONS D'EUROS	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL 12/2011
<b>Actifs comptabilisés à la juste valeur</b>	<b>36</b>	<b>310</b>		<b>346</b>
Actifs financiers disponibles à la vente et autres	36			36
Instruments dérivés		310		310
<b>Passifs comptabilisés à la juste valeur</b>	<b>10</b>	<b>91</b>		<b>101</b>
Titres participatifs	10			10
Instruments dérivés		91		91

La hiérarchie à trois niveaux des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan, telle que demandée par la norme IFRS 7, est la suivante :

- **niveau 1** : évaluations basées sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques ;
- **niveau 2** : évaluations basées sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments financiers similaires ou évaluations pour lesquelles toutes les données significatives sont basées sur des données de marché observables ;
- **niveau 3** : techniques d'évaluation pour lesquelles des données significatives ne sont pas basées sur des données de marché observables.

Les dettes évaluées au coût amorti - couverture de juste valeur, n'étant valorisées à la juste valeur qu'à hauteur de l'élément couvert, elles sont désormais exclues de la décomposition par niveau présentée ci-dessus.

## Note 20 : Engagements donnés

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
<b>Engagements de financement</b>	<b>1 626</b>	<b>1 981</b>
Engagements en faveur de la clientèle	1 626	1 981
<b>Engagements de garantie</b>	<b>8</b>	<b>18</b>
Engagements d'ordre de la clientèle	8	18
<b>Engagements sur titres</b>	<b>8</b>	<b>80</b>
Autres titres à livrer	8	80
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNÉS (*)</b>	<b>1 642</b>	<b>2 079</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>8</i>	<i>18</i>

Suite à la suppression de la prime à la casse au 31 décembre 2010 en France, les financements en pré-gestion de Diac S.A. avaient augmenté de 121 M€ à fin 2010.

## Note 21 : Engagements reçus

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
<b>Engagements de financement</b>	<b>4 617</b>	<b>4 572</b>
Engagements reçus d'établissements de crédit	4 616	4 571
Engagements reçus de la clientèle	1	1
<b>Engagements de garantie</b>	<b>6 779</b>	<b>5 799</b>
Engagements reçus d'établissements de crédit	130	127
Engagements reçus de la clientèle	3 579	2 790
Engagements de reprise reçus	3 070	2 882
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS (*)</b>	<b>11 396</b>	<b>10 371</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>1 974</i>	<i>1 991</i>

RCI Banque dispose au 31 décembre 2011 de 4 589 M€ de lignes de sécurité confirmées non utilisées, d'une diversification importante de ses programmes d'émissions court et moyen termes et de 1 665 M€ de titres de créances éligibles et mobilisables auprès de la Banque Centrale Européenne (après prise en compte des décotes, hors titres et créances mobilisées à la date de clôture).

### Garanties et collatéraux

Les garanties ou collatéraux permettent de se prémunir partiellement ou en totalité contre le risque de pertes dû à l'insolvabilité du débiteur (hypothèques, nantissements, lettres d'intention, garanties bancaires à la première demande pour l'octroi de prêts aux concessionnaires et à la clientèle particulière dans certains cas). Les garants font l'objet d'une notation interne ou externe actualisée au moins annuellement. Dans le but de réduire sa prise de risques, le groupe RCI Banque mène donc une gestion active et rigoureuse de ses suretés notamment en les diversifiant : assurance crédit, garanties personnelles et autres.

## Note 22 : Exposition au risque de change

EN MILLIONS D'EUROS	Bilan		Hors bilan		TOTAL	Position nette	
	Position longue	Position courte	Position longue	Position courte		Dont Monétaire	Dont Structurelle
<b>12/2011</b>							
Position en USD	1 005			(1 006)	(1)	(1)	
Position en GBP		(394)	495		101		101
Position en CHF		(33)	36		3		3
Position en CZK		(3)	21		18		18
Position en ARS	25				25		25
Position en BRL	132				132		132
Position en PLN		(62)	113		51		51
Position en HUF		(1)	6		5		5
Position en RON	2				2	2	
Position en KRW	143				143		143
Position en MAD	11				11		11
Position en DKK		(24)	24				
Position en TRY	19				19		19
Position en SEK		(46)	46				
<b>EXPOSITIONS TOTALES</b>	<b>1 337</b>	<b>(563)</b>	<b>741</b>	<b>(1 006)</b>	<b>509</b>	<b>1</b>	<b>508</b>
<b>12/2010</b>							
Position en USD		(57)	57				
Position en GBP	465			(366)	99		99
Position en JPY		(92)	92				
Position en CHF	158			(154)	4		4
Position en CZK	30			(10)	20		20
Position en ARS	26				26		26
Position en BRL	139				139		139
Position en PLN	74			(16)	58		58
Position en HUF	7				7		7
Position en RON	1				1	1	
Position en KRW	143				143		143
Position en MAD	11				11		11
Position en DKK	5			(5)			
Position en SEK	37			(37)			
<b>EXPOSITIONS TOTALES</b>	<b>1 096</b>	<b>(149)</b>	<b>149</b>	<b>(588)</b>	<b>508</b>	<b>1</b>	<b>507</b>

La position de change structurelle correspond à la valeur des titres de participations en devises détenus par RCI Banque S.A.

La position de change monétaire consolidée s'est maintenue tout l'exercice en dessous de la limite de 11 M€ imposée par le Groupe Renault. Par conséquent, la sensibilité du résultat à une variation des taux de change n'est pas significative.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## Note 23 : Intérêts et produits assimilés

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
<b>Intérêts et produits assimilés</b>	<b>2 145</b>	<b>1 976</b>
Opérations avec les établissements de crédit	23	14
Opérations avec la clientèle	1 447	1 319
Opérations de location financière	533	489
Opérations de location opérationnelle	20	30
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	118	114
Intérêts courus et échus des instruments financiers disponibles à la vente	4	10
<b>Étalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires</b>	<b>(223)</b>	<b>(194)</b>
Opérations avec la clientèle	(170)	(149)
Opérations de location financière	(53)	(45)
<b>TOTAL DES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS (*)</b>	<b>1 922</b>	<b>1 782</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>521</i>	<i>438</i>

La titrisation des créances n'ayant pas fait l'objet d'une déconsolidation, les intérêts relatifs aux créances cédées au travers de ces opérations figurent toujours en intérêts et produits sur opérations avec la clientèle.

## Note 24 : Intérêts et charges assimilés

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
Opérations avec les établissements de crédit	(272)	(218)
Opérations avec la clientèle	(10)	(6)
Opérations de location opérationnelle	(12)	(19)
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	(104)	(179)
Charges sur dettes représentées par un titre	(525)	(385)
Autres intérêts et charges assimilés	(11)	(9)
<b>TOTAL DES INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS (*)</b>	<b>(934)</b>	<b>(816)</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>(27)</i>	<i>(18)</i>

## Note 25 : Gains (pertes) nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
<b>Gains (pertes) nets sur instruments financiers</b>	<b>1</b>	<b>(2)</b>
Gains et pertes nets sur opérations de change	(66)	112
Gains et pertes nets sur les instruments dérivés classés en opé. de transaction	66	(113)
Gains et pertes nets sur titres participatifs évalués à la juste valeur	2	(1)
Couvertures de juste valeur : variation instruments de couverture	181	(7)
Couvertures de juste valeur : variation éléments couverts	(182)	7
<b>TOTAL DES GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR</b>	<b>1</b>	<b>(2)</b>

## Note 26 : Gains (pertes) nets sur actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
<b>Autres actifs financiers</b>	<b>5</b>	<b>1</b>
Dividendes reçus des titres de participation non consolidés	5	1
<b>TOTAL GAINS (PERTES) NETS ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE ET AUTRES</b>	<b>5</b>	<b>1</b>

## Note 27 : Produits (charges) nets des autres activités

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
<b>Autres produits d'exploitation bancaire</b>	<b>586</b>	<b>534</b>
Prestations accessoires aux contrats de financement	313	336
Produits des activités de services	179	115
Produits liés aux fins de contrats de location non douteux	63	60
<i>dont reprise de dépréciation des valeurs résiduelles</i>	8	8
Autres produits d'exploitation bancaire	31	23
<i>dont reprise de provisions pour risques bancaires</i>	7	4
<b>Autres charges d'exploitation bancaire</b>	<b>(411)</b>	<b>(395)</b>
Coûts des prestations accessoires aux contrats de financements	(157)	(165)
Coûts des activités de services	(113)	(75)
Charges liées aux fins de contrats de location non douteux	(57)	(58)
<i>dont dotation de dépréciation des valeurs résiduelles</i>	(10)	(7)
Coûts de distribution non assimilables à des intérêts	(63)	(75)
Autres charges d'exploitation bancaire	(21)	(22)
<i>dont dotation aux provisions pour risques bancaires</i>	(2)	(6)
<b>Autres produits et charges d'exploitation non bancaire</b>	<b>2</b>	<b>11</b>
Autres produits d'exploitation non bancaire	14	20
Autres charges d'exploitation non bancaire	(12)	(9)
<b>TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES NETS DES AUTRES ACTIVITÉS (*)</b>	<b>177</b>	<b>150</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	(1)	(1)

Les prestations et les coûts des prestations accessoires aux contrats de financement ainsi que les produits et les coûts des activités de services se rapportent principalement à des prestations d'assurance et d'entretien.

Les produits et les coûts des activités de services comprennent les produits et les charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par les captives d'assurance du groupe, détaillés ci-après :

## Produits nets de l'activité d'assurance

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
Primes brutes émises	91	42
Variation des provisions techniques	(54)	(30)
Sinistres payés	(3)	(1)
Sinistres mis à la charge des réassureurs	2	1
Charges et produits nets de cessions en réassurance	4	5
<b>TOTAL DES PRODUITS NETS DE L'ACTIVITÉ D'ASSURANCE</b>	<b>40</b>	<b>17</b>

## Note 28 : Charges générales d'exploitation et des effectifs

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
<b>Frais de personnel</b>	<b>(199)</b>	<b>(200)</b>
Rémunération du personnel	(138)	(135)
Charges de retraites et assimilées	(15)	(15)
Autres charges sociales	(42)	(41)
Autres charges de personnel	(4)	(9)
<b>Autres frais administratifs</b>	<b>(152)</b>	<b>(139)</b>
Impôts et taxes hors IS	(19)	(16)
Loyers	(14)	(13)
Autres frais administratifs	(119)	(110)
<b>TOTAL DES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION (*)</b>	<b>(351)</b>	<b>(339)</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>		2

EN NOMBRE	12/2011	12/2010
<b>Effectif moyen</b>		
Financements et services en France	1 297	1 293
Financements et services à l'étranger	1 533	1 549
<b>TOTAL</b>	<b>2 830</b>	<b>2 842</b>

Les autres charges de personnel comprennent les flux relatifs aux provisions pour restructuration et pour risques liés au personnel.

Conformément aux normes du Groupe Renault, la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) est classée en « impôts et taxes hors IS ».

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## Note 29 : Coût du risque par catégorie de clientèle

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
<b>Coût du risque sur financement clientèle</b>	<b>(57)</b>	<b>(94)</b>
Dotations pour dépréciation	(208)	(315)
Reprises de dépréciation	271	389
Pertes sur créances irrécouvrables	(136)	(179)
Récupérations sur créances amorties	16	11
<b>Coût du risque sur financement des Réseaux</b>	<b>9</b>	<b>9</b>
Dotations pour dépréciation	(69)	(82)
Reprises de dépréciation	94	97
Pertes sur créances irrécouvrables	(16)	(6)
<b>Coût du risque sur autres activités</b>	<b>(4)</b>	
Variation de la provision pour risques pays	(4)	(1)
Variation des dépréciations des autres créances		1
<b>TOTAL DU COÛT DU RISQUE</b>	<b>(52)</b>	<b>(85)</b>

Ce poste comprend le montant net des dotations (reprises) pour dépréciation, les pertes sur créances irrécouvrables, ainsi que les récupérations sur créances amorties.

## Note 30 : Impôts sur les bénéfices

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
<b>Impôts exigibles</b>	<b>(219)</b>	<b>(158)</b>
Impôts courants sur les bénéfices	(219)	(158)
<b>Impôts différés</b>	<b>(46)</b>	<b>(56)</b>
Impôts différés	(46)	(56)
<b>TOTAL DE LA CHARGE D'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>(265)</b>	<b>(214)</b>

La charge d'impôt courant est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays.

Certaines différences entre les résultats fiscaux des sociétés et les résultats inclus en consolidation donnent lieu à la constatation d'impôts différés. Ces différences résultent principalement des règles retenues pour la comptabilisation des opérations de crédit bail et de location longue durée, et des dépréciations des créances douteuses.

## Ventilation du solde net bilanciel des impôts différés (ID)

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
ID sur dépréciations	89	65
ID sur provisions et autres charges déductibles lors de leur paiement	11	18
ID sur déficits reportables	38	33
ID sur autres actifs et passifs	(25)	(27)
ID sur opérations de location	(341)	(278)
ID sur immobilisations	(1)	5
Provisions sur impôts différés actif	(6)	(6)
<b>TOTAL DES IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS AU BILAN</b>	<b>(235)</b>	<b>(190)</b>

## Rapprochement entre la charge réelle d'impôts comptabilisée et la charge théorique

EN POURCENTAGE	12/2011	12/2010
<b>Taux d'impôt sur les bénéfices en vigueur en France</b>	<b>36,10 %</b>	<b>34,43 %</b>
Différentiel de taux d'imposition des entités françaises	0,71 %	0,24 %
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	- 3,23 %	- 4,06 %
Variation des provisions sur impôts différés actifs et pertes sur déficits fiscaux	- 0,02 %	0,00 %
Effet des entreprises associées mises en équivalence	- 0,25 %	- 0,12 %
Autres impacts	0,37 %	- 0,09 %
<b>TAUX EFFECTIF D'IMPÔT</b>	<b>33,68 %</b>	<b>30,40 %</b>

## Impôts différés constatés sur les autres éléments du résultat global

EN MILLIONS D'EUROS	Avant IS	IS	Net
<b>VARIATION 2011 des capitaux propres</b>			
Opérations de couverture de flux de trésorerie	3		3
Écarts actuariels sur engagements de retraite	(1)		(1)
Différences de conversion	(26)		(26)
Autres gains et pertes latents	1		1
<b>VARIATION 2010 des capitaux propres</b>			
Opérations de couverture de flux de trésorerie	70	(24)	46
Écarts actuariels sur engagements de retraite	1		1
Différences de conversion	67		67
Autres gains et pertes latents	(1)		(1)

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## 6 LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES ET DES SUCCURSALES À L'ÉTRANGER

	Pays	Participation directe de RCI Banque	Participation indirecte de RCI Banque		Pourcentage d'intérêt	
			%	Détenue par	2011	2010
<b>SOCIÉTÉ MÈRE : RCI BANQUE S.A.</b>						
<b>Succursales de RCI Banque S.A.</b>						
RCI Banque S.A. Niederlassung Deutschland	Allemagne					
RCI Banque S.A. Sucursal Argentina	Argentine					
RCI Banque S.A. Niederlassung Osterreich*	Autriche					
RCI Banque S.A. Sucursal España	Espagne					
RCI Banque S.A. Sucursal Portugal	Portugal					
RCI Banque S.A. Bancna Podružnica Ljubljana	Slovénie					
RCI Banque S.A. Succursale Italiana	Italie					
RCI Banque S.A. Branch Ireland*	Irlande					
Renault Finance Nordic Bankfilial till RCI Banque S.A. Frankrike	Suède					
<b>SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT</b>						
RCI Versicherungs Service GmbH	Allemagne	100			100	100
Rombo Compania Financiera S.A.	Argentine	60			60	60
Courtage S.A.	Argentine	95			100	100
RCI Financial Services S.A.	Belgique	100			100	100
Renault AutoFin S.A.	Belgique	100			100	100
Administradora de Consorcio Renault do Brasil S/C Ltda.	Brésil	99,92	-		99,92	99,92
Companhia de Arrendamento Mercantil RCI do Brasil S.A.	Brésil	60,12			60,12	60,12
Companhia de Crédito, Financiamento e Investimento RCI do Brasil S.A.	Brésil	60,09			60,09	60,09
Corretora de Seguros RCI do Brasil S.A.	Brésil	100			100	100
RCI Financial Services Korea Co Ltd	Corée du Sud	100			100	100
Overlease S.A.	Espagne	100			100	100
Diac S.A.	France	100			100	100
Cogéra S.A.	France	-	94,81	Diac S.A.	94,81	94,81
Diac Location S.A.	France	-	100	Diac S.A.	100	100
Sogesma S.A.R.L.	France	-	100	Diac S.A.	100	100
Renault Acceptance Ltd	Royaume-Uni	100			100	100
RCI Financial Services Ltd	Royaume-Uni	84,59	15,41	Renault Acceptance Ltd	100	100
RCI zrt Hongrie	Hongrie	100			100	100

	Pays	Participation directe de RCI Banque	Participation indirecte de RCI Banque		Pourcentage d'intérêt	
			%	Détenue par	2011	2010
RCI Services Ltd	Malte	100			100	100
RCI Insurance Ltd	Malte		100	RCI Services Ltd	100	100
RCI Life Ltd	Malte		100	RCI Services Ltd	100	100
RCI Finance Maroc S.A.	Maroc	100			100	100
RCI Financial Services B.V.	Pays-Bas	100			100	100
Renault Credit Polska Sp. z.o.o.	Pologne	100			100	100
RCI Bank Polska S.A.	Pologne	100			100	100
RCI Gest Instituição Financiara de Credito S.A.	Portugal	100			100	100
RCI Gest Seguros - Mediadores de Seguros, Lda	Portugal	-	100	RCI GEST IFIC S.A.	100	100
RCI Finance CZ s.r.o.	R. Tchèque	100			100	100
RCI Broker De Asigurare S.R.L.	Roumanie		100	RCI Finantare Romania	100	100
RCI Finantare Romania S.R.L.	Roumanie	100			100	100
RCI Leasing Romania IFN S.A.	Roumanie	100			100	100
RCI Finance S.A.	Suisse	100			100	100
<b>SPV</b>						
SPV Alliance Auto Loans - Italy	Italie		(cf note 12)	RCI Banque Succursale Italiana		
FCT Cars Alliance Auto Loans Germany	Allemagne		(cf note 12)	RCI Banque Niederlassung		
FCT Cars Alliance Auto Leases Germany	Allemagne			RCI Banque Niederlassung		
SPV DFP RHOMBUS S.A.	Allemagne			RCI Banque Niederlassung		
FCC Cars Alliance Auto Loans - France	France		(cf note 12)	Diac S.A.		
FCT Cars Alliance DFP France	France		(cf note 12)	Cogera S.A.		
SPV Cars Alliance UK	Royaume-Uni			RCI Financial Services Ltd		
<b>SOCIÉTÉS INTÉGRÉES PROPORTIONNELLEMENT</b>						
Renault Crédit Car	Belgique		50,10	Renault AutoFin S.A.	50,10	50,10
RCI Financial Services s.r.o.	R. tchèque	50			50	50
<b>SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE</b>						
Nissan Renault Finance Mexico S.A. de C.V. Sofom E.N.R.	Mexique	15			15	15

\* Entités entrées dans le périmètre en 2011.

# ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe 1 : Activité du groupe

EN MILLIONS D'EUROS	Année	Encours nets à fin décembre	Dont Réseaux à fin décembre
Europe occidentale	2011 2010	20 065 18 430	5 117 4 308
<i>dont Allemagne</i>	2011 2010	3 852 3 595	958 755
<i>dont Espagne</i>	2011 2010	1 717 1 821	409 342
<i>dont France</i>	2011 2010	8 869 8 151	2 239 1 932
<i>dont Royaume-Uni</i>	2011 2010	1 603 1 449	285 271
<i>dont Italie</i>	2011 2010	2 064 1 724	545 412
Brésil	2011 2010	2 058 1 232	756 313
Corée du Sud	2011 2010	1 326 1 199	12 12
Reste du monde*	2011 2010	1 042 866	378 283
<b>TOTAL GROUPE RCI BANQUE</b>	2011 2010	24 491 21 727	6 263 4 916

\* Reste du monde : Argentine, Hongrie, Maroc, Pays nordiques, Pologne, République tchèque, Roumanie et Slovénie.

Les produits provenant des clients externes sont affectés aux différents pays en fonction du pays d'appartenance de chacune des entités. En effet, chaque entité n'enregistre que des produits provenant de clients résidant dans le même pays que l'entité.

## Annexe 2 : Les risques financiers

Les opérations sur instruments financiers réalisées par la *holding* RCI Banque sont, pour l'essentiel, liées à sa fonction de centrale de refinancement du groupe RCI Banque.

### RCI Banque poursuit ses objectifs à travers deux stratégies principales :

- elle émet sous son nom les ressources nécessaires à la continuité de l'activité commerciale des filiales consolidées du groupe (émission de ressources interbancaires, titres de créances et obligataires, titrisation, négociation de lignes de crédit confirmées) et procède aux ajustements de trésorerie des sociétés du groupe ;
- elle gère et minimise l'exposition aux risques financiers liés à l'activité Clientèle des filiales de financement des ventes, par l'utilisation des *swaps* de taux d'intérêt et de change ainsi que d'opérations de change au comptant et à terme.

Le périmètre de la politique financière s'étend à l'ensemble des filiales financières du groupe RCI Banque, y compris les filiales dont le refinancement n'est pas centralisé. Le refinancement des filiales situées dans un pays dont la notation est inférieure à A (Notation S&P sur le risque de transfert et convertibilité) est réalisé localement afin d'éviter tout risque « transfrontière ». Ces filiales sont également soumises aux mêmes exigences de suivi des risques financiers que les autres filiales du groupe : respect des limites de risque de taux, suivi du risque de liquidité, gestion prudente du risque de change, limitation du risque de contrepartie et suivi spécifique par le biais d'un comité financier dédié et d'un *reporting ad hoc*.

### L'ORGANISATION DU CONTRÔLE DES RISQUES DE MARCHÉ

Le dispositif spécifique de contrôle des risques de marché s'inscrit dans le cadre du dispositif global de contrôle interne du groupe RCI Banque, selon des normes validées par l'actionnaire Renault. La gestion des risques de marché et le respect des limites qui s'y rapportent sont assurés, pour l'ensemble du périmètre groupe RCI Banque, par la direction Financements et Trésorerie de RCI Banque pour le risque global de taux de liquidité et de change. Le système des limites qui encadre le dispositif est validé par l'actionnaire et périodiquement actualisé.

Une liste des produits autorisés, validée par le comité financier de RCI Banque, précise les instruments de change et de taux ainsi que la nature des devises susceptibles d'être utilisées au titre de la gestion des risques de marché.

## LA GESTION DES RISQUES GLOBAUX DE TAUX D'INTÉRÊT, DE LIQUIDITÉ, DE CHANGE ET DE CONTREPARTIE

### Risque de taux (audité)

Dans le cas de RCI Banque, le risque global de taux d'intérêt représente l'impact d'une variation des taux sur la marge brute financière future.

L'objectif du groupe RCI Banque est de limiter au maximum ce risque afin de protéger sa marge commerciale.

Pour tenir compte de la difficulté à ajuster exactement la structure des emprunts avec celle des prêts, une souplesse limitée est admise dans la couverture du risque de taux par chaque filiale.

Cette souplesse se traduit par l'attribution d'une limite en sensibilité pour chaque filiale validée par le Comité financier, déclinaison individuelle d'une partie de la limite accordée par Renault au groupe RCI Banque.

Limite des filiales de refinancement :	20 M€
Limite des filiales commerciales :	10 M€
Total limite de sensibilité en M€ accordé par Renault à RCI Banque :	30 M€

La sensibilité ainsi définie consiste à mesurer à un instant « t » l'impact d'une variation des taux d'intérêt sur la valeur de marché des flux relatifs aux actifs commerciaux et aux actifs et passifs financiers d'une entité.

La valeur de marché est déterminée par l'actualisation des flux futurs aux taux de marché à l'instant « t ».

Le scénario privilégié par le groupe RCI Banque est un calcul de sensibilité à une hausse uniforme de 100 bp des taux d'intérêts sur l'ensemble des maturités. Le calcul est basé sur des GAP actif et passif moyens mensuels.

Les échéancements des encours sont déterminés en tenant compte des caractéristiques contractuelles des opérations et des résultats de la modélisation des comportements historiques de la clientèle (remboursements anticipé, etc.), complétés d'hypothèses sur certains agrégats (fonds propres, etc.).

Le calcul de sensibilité est effectué quotidiennement par devise et par entité de gestion (filiales de refinancement, filiales commerciales françaises et étrangères) et permet une gestion globale du risque de taux sur le périmètre consolidé du groupe RCI Banque. Le suivi est réalisé par le service des risques financiers rattaché au département Contrôle Permanent. La situation de chaque entité au regard de sa limite est vérifiée chaque jour et des directives de couverture immédiate sont données aux filiales si la situation l'impose.

Le résultat des contrôles fait l'objet d'un *reporting* mensuel au comité financier qui vérifie la conformité des positions avec la stratégie financière du groupe ainsi qu'avec les notes de procédure en vigueur.

En 2011, la sensibilité globale au risque de taux de RCI Banque s'est maintenue en dessous de la limite de 30 M€ fixée par le groupe.

Au 31 décembre 2011, une hausse des taux de 100 bp en euro aurait un impact négatif de 4,5 M€, une hausse de 100 bp des taux CHF un impact positif de 0,5 M€, et une baisse des taux en GBP un impact négatif de 0,1 M€. La somme des valeurs absolues des sensibilités dans chaque devise s'élève à 6,0 M€ au 31 décembre 2011.

# ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

L'analyse du risque structurel de taux fait ressortir les points suivants :

## ■ Filiales de financement de ventes

La quasi-totalité des prêts accordés à la clientèle par les filiales de financement des ventes est effectuée à taux fixe pour des durées comprises entre un et soixante-douze mois. Ces prêts sont couverts par des ressources à taux fixe de même structure. Ils sont adossés en macro couverture et ne génèrent qu'un risque de taux résiduel. Dans les filiales où la ressource est à taux variable, le risque de taux est couvert grâce à des *swaps* de taux d'intérêt de macro couverture.

## ■ Filiale de refinancement

L'activité principale de RCI Banque S.A. est d'assurer le refinancement des filiales commerciales du groupe.

Les encours des filiales de financement des ventes sont adossés à des ressources à taux variable principalement.

Grâce à des opérations de macro couverture réalisées sous la forme de *swaps* de taux d'intérêt, la sensibilité de la holding de refinancement s'est maintenue sous la limite de 20 M€.

Ces *swaps* ainsi que les titres disponibles à la vente sont valorisés en juste valeur par les réserves conformément aux normes IFRS.

Une variation uniforme de la courbe des taux de 1 % appliquée à la valorisation de ces instruments aurait un impact sur les réserves consolidées reportées au 31 décembre 2011 de 39,2 M€ (avant impôts).

Ces données sont calculées sur la base de scénarios simplifiés, en partant de l'hypothèse que toutes les positions courent jusqu'à leur maturité et que le management ne les réajuste pas pour tenir compte des nouvelles conditions de marché. La sensibilité des réserves à une variation des taux d'intérêts exposée ci-dessus ne saurait aucunement être représentative d'un impact sur les résultats futurs.

Des tests d'efficacité sont réalisés mensuellement afin de s'assurer de l'efficacité de la couverture des *swaps* ainsi mis en place.

## Risque de liquidité

RCI Banque se doit de disposer à tout moment, et particulièrement en période difficile, de ressources financières suffisantes pour assurer le développement de son activité. À cette fin, RCI Banque s'impose des normes internes strictes.

Deux indicateurs sont suivis mensuellement en comité financier :

### ■ Le nombre de jours de liquidité

Un *stress scénario* permet de calculer le nombre de jours pendant lesquels le groupe RCI Banque peut sans aucun recours supplémentaire au marché, disposer d'un montant de liquidité suffisant à la couverture de son activité passée et prévisionnelle.

Ce chiffre est donné par le calcul d'impasses de liquidité tenant compte, d'une part des ressources émises, des accords bancaires confirmés non utilisés, du potentiel éligible aux opérations de politique monétaire du Système européen de banques centrales (SEBC) et de la position de trésorerie et, d'autre part, des actifs commerciaux et financiers existants et des prévisions d'activité.

### ■ La réserve de liquidité

Cet indicateur est calculé comme la différence entre les sécurités disponibles (accords bancaires confirmés non utilisés, mobilisables en Banque centrale et cash) et l'encours de papiers commerciaux. Il reflète la capacité de RCI Banque à lever des nouvelles ressources, que ce soit sur les marchés des certificats de dépôts et *commercial paper*, sous forme de mobilisation en Banque centrale ou par utilisation des lignes de financements confirmées.

Pour atteindre ses objectifs, RCI Banque dispose au 31 décembre 2011 de 4 548 M€ de lignes bancaires confirmées non utilisées (hors Brésil pour 41 M€ dont le refinancement n'est pas centralisé), d'une diversification importante de ses programmes d'émissions court et moyen termes et de 1 665 M€ de titres de créances éligibles et mobilisables auprès de la Banque de France (montant après application des décotes et hors créances mobilisées à la date de clôture).

## Le risque de change

- Très faible historiquement, la position de change de RCI Banque S.A., centrale de refinancement, s'est maintenue en dessous de 3 M€ tout au long de l'année.
- Aucune position n'est admise dans le cadre de la gestion du refinancement : la salle des marchés assure, à cet égard, la couverture systématique de la totalité des flux concernés. Les filiales de financement des ventes ont l'obligation de se refinancer dans leur propre devise et ne sont donc pas exposées. Par exception, une limite a été allouée de 2,5 M€ à la Roumanie, 0,5 M€ à la Hongrie et 0,1 M€ à la Corée du Sud, filiales où les activités de financement des ventes et le refinancement associé sont multidevises. Une limite de 8 M€ a également été allouée à la Russie. La limite globale du groupe RCI Banque accordée par l'actionnaire Renault est de 17 M€.
- Des positions résiduelles et temporaires en devises, liées aux décalages de flux inhérents à la gestion d'une trésorerie multidevises, peuvent toutefois subsister. Ces positions éventuelles font l'objet d'un suivi quotidien et obéissent au même souci de couverture.
- Toute autre opération de change (notamment au titre de l'anticipation de la couverture des dividendes prévisionnels) ne peut être initiée que sur décision du Directeur financements et trésorerie.

Au 31 décembre 2011, la position de change consolidée du groupe RCI Banque atteint 8,4 M€.

## Le risque de contrepartie

- La gestion du risque de contrepartie est assurée par un dispositif de limites définies au niveau consolidé du Groupe Renault et suivies quotidiennement. L'ensemble des résultats des contrôles est communiqué mensuellement au comité financier RCI Banque et intégré au suivi consolidé du risque de contrepartie du Groupe Renault.
- Le groupe RCI Banque étant structurellement emprunteur, le risque de contrepartie provient essentiellement des opérations de couvertures réalisées à l'aide d'instruments dérivés.
- Les contreparties sur opérations de marché sont choisies parmi les intervenants bancaires des marchés français et internationaux, ainsi que les limites attribuées en fonction d'un système de notation interne en vigueur pour l'ensemble du Groupe Renault.
- Les excédents de liquidité temporaires sont placés exclusivement en dépôts bancaires à très court terme. Les engagements sur les produits dérivés sont pondérés par des coefficients plus conservateurs que ceux recommandés par la réglementation. Le risque de règlement / livraison sur opérations de change fait l'objet d'un suivi et de limites spécifiques.

# LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

2011

ARS  
070

## Rapport des Commissaires aux Comptes

### DELOITTE & ASSOCIÉS

185, avenue Charles-de-Gaulle - BP 136  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex  
S.A. au capital de € 1 723 040  
*Commissaire aux comptes*  
*Membre de la compagnie régionale de Versailles*

### ERNST & YOUNG Audit

Faubourg de l'Arche - 11, allée de l'Arche  
92037 Paris-La Défense Cedex  
S.A.S. à capital variable  
*Commissaire aux comptes*  
*Membre de la compagnie régionale de Versailles*

### RCI BANQUE

Exercice clos le 31 décembre 2011

**Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société RCI Banque**

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société RCI Banque et en application des dispositions de l'article L. 225 235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225 37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière,

et

- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225 37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

### Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225 37 du Code de commerce.

### Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225 37 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 23 février 2012.

### LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

**DELOITTE & ASSOCIÉS**  
Charlotte VANDEPUTTE

**ERNST & YOUNG Audit**  
Micha MISSAKIAN

# LOI SUR LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

## Rapport du Président du conseil

Le dispositif de contrôle interne du groupe RCI Banque est structuré conformément à la réglementation bancaire et financière (CRBF 97-02).

Il a pour principal objectif de :

- préserver le patrimoine et les actifs de l'entreprise,
- maîtriser l'activité en limitant les aléas et en anticipant les écarts,
- s'assurer du respect du cadre législatif et réglementaire,
- informer les organes dirigeants et le conseil des risques et de leur niveau de maîtrise,
- produire des informations comptables et financières fiables et sincères.

Le dispositif mis en place vise à réduire la probabilité de survenance des risques encourus par l'entreprise, par la mise en œuvre de plans d'action et de prévention appropriés.

Le présent rapport aborde successivement :

- l'environnement général de contrôle et le cadre de pilotage du groupe RCI Banque,
- l'organisation spécifique qui préside à l'élaboration de l'information financière et comptable.

Il a été préparé par les directions concernées (Secrétariat général et filière Risques, Direction comptabilité et contrôle de gestion) et a fait l'objet d'un examen et d'une approbation par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 7 février 2012.

## 1 L'ENVIRONNEMENT GÉNÉRAL DE CONTRÔLE ET LE CADRE DE PILOTAGE DU GROUPE RCI BANQUE

### I.1 L'environnement général de contrôle

#### I.1.1 Une organisation appropriée

Le groupe RCI Banque a adapté en 2010 son organisation avec pour objectif de renforcer l'action commerciale et les opérations avec ses clients et de donner aux fonctions support une vocation plus globale. Cette organisation renforce le système de pilotage basé sur une double structure :

##### ■ La ligne hiérarchique

- le **Comité Exécutif** du groupe RCI Banque, organe de Direction générale du groupe, oriente la politique et la stratégie de RCI Banque,
- les **Comités de direction** assurent le relais du Comité Exécutif dans la mise en œuvre des opérations nécessaires à l'atteinte des objectifs.

##### ■ La ligne fonctionnelle

Elle est exercée par des directions métiers et activités qui jouent un rôle de « père technique » aux fins suivantes :

- définir les politiques spécifiques et les règles de fonctionnement (système d'information, ressources humaines, politique financière, gestion des risques de crédit, etc.),
- accompagner les Directions opérationnelles et contrôler la correcte mise en œuvre par ces dernières des politiques définies.

Le groupe dispose par ailleurs d'une cartographie normalisée et standardisée de l'ensemble des processus de l'entreprise.

#### I.1.2 Des processus Budget / Prévision / Reporting

Sur la base des objectifs et directives fixés par la Direction générale et de données prévisionnelles d'environnement économique (macro économie et parités, taux de refinancement, marchés constructeurs automobiles), chacune des entités du groupe établit annuellement un budget constitué par :

- une projection chiffrée de ses indicateurs commerciaux et financiers,
- un plan d'action pour remplir sa contribution aux objectifs.

Cet exercice est complété tous les trois ans par la construction d'un plan au niveau de chacune des entités et du Groupe. La consolidation par le groupe de ces travaux permet de vérifier la cohérence des résultats financiers issus du plan avec les objectifs

# LOI SUR LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

de rentabilité et de structure financière fixés par la Direction générale et de définir les actions correctrices, si nécessaire, dans le cadre de reprévisions trois fois par an.

La construction des budgets et l'organisation des processus de reprévisions et de reporting reposent sur des règles et des outils qui permettent la remontée d'informations fiables et utiles ainsi que leur répartition par activités (clientèles, réseaux) et par marques (Renault, Renault Samsung Motors, Dacia, Nissan et Infiniti).

## 1.1.3 Des responsabilités et des délégations de pouvoirs clairement définies

Un système de délégations de pouvoirs a été mis en place et contribue à la maîtrise du déploiement des politiques du groupe au niveau des opérations élémentaires. Les domaines de responsabilité et de délégation sont fixés par des :

### ■ Définitions de fonctions

L'organisation du groupe est définie par un organigramme formalisé. Chaque niveau de l'organigramme fait l'objet de définitions de responsabilités destinées à préciser le périmètre et la portée des responsabilités de chacun au travers de définitions de fonctions.

### ■ Délégations de pouvoirs

Le dispositif de décision au sein du groupe RCI Banque repose sur un système de délégation décliné à partir des pouvoirs du président dans le but de répondre à un double objectif :

- faciliter la responsabilisation des opérationnels au plus près du terrain,
- s'assurer que la maîtrise des engagements est exercée au bon niveau.

Il fixe précisément les domaines et le niveau des décisions pouvant être prises par les opérationnels et constitue ainsi un référentiel dont l'application peut être vérifiée a posteriori par les acteurs du contrôle interne de deuxième et troisième niveaux.

Les circuits d'avis et de validation assurent la prise de décisions d'engagement et d'investissement à un niveau adéquat. Le groupe dispose de quatre formulaires de prise de décision : NRI (note de règlement intérieur), ND (note de décision), NVM (note de validation métier) et CPI (contrat de projet d'investissement).

Le dispositif inclut un système de limites encadrant notamment les risques financiers et de crédit, validé par l'actionnaire et périodiquement réactualisé par des notes de règlement intérieur (NRI).

## 1.1.4 Des procédures ou modes opératoires

En application de la réglementation CRBF 97-02, le groupe RCI Banque s'est doté d'un dispositif général de procédures. Les procédures des filiales et du groupe sont élaborées sur la base d'un document de référence (la procédure des procédures). Tous les collaborateurs du groupe accèdent aux procédures applicables les concernant *via* un outil de consultation, de gestion et de mise à jour des procédures.

Les principaux processus de RCI Banque (acceptation, recouvrement / contentieux, refinancement, sécurité des systèmes, sécurité des actifs physiques, suivi des risques, comptabilité, etc.) sont couverts par des procédures qui reposent notamment sur les principes de délégations de pouvoir et de séparation des tâches.

Le dispositif de contrôle de conformité est assuré par :

- ◆ une procédure cadre du contrôle de la conformité, déclinée en procédure locale par chaque filiale, comportant les modalités d'approbation des nouveaux produits, le circuit et les responsables de la veille réglementaire, l'intégration des risques de non conformité dans le dispositif de gestion des risques opérationnels, la mise en place d'un dispositif d'alerte professionnelle et une procédure cadre de gestion des prestations externalisées ;
- ◆ un comité de conformité qui se réunit chaque trimestre, dans la continuité des comités de contrôle interne et des comités de risques opérationnels, et au cours duquel le contrôleur interne présente les évolutions réglementaires à venir, les actions à mettre en œuvre et celles en cours de réalisation.

## 1.2 Le cadre général de pilotage

RCI Banque est doté d'un dispositif de contrôle interne qui vise à recenser et analyser les principaux risques identifiables au regard des objectifs de la société, s'assurer de l'existence de procédures de gestion de ces risques et suivre les mesures correctives et préventives afin de réduire la probabilité de leur survenance.

### 1.2.1 Les outils d'évaluation

Le groupe RCI Banque dispose actuellement d'outils d'évaluation du dispositif de contrôle interne :

- **le pilotage et l'évaluation** du dispositif de contrôle interne des filiales : chaque contrôleur interne est responsable d'objectifs qui sont suivis par le département Contrôle Permanent, des reportings dédiés permettent de s'assurer que chaque dispositif est correctement déployé en filiale et que les ressources disponibles sont utilisées conformément aux attentes du groupe. Les comités contrôle interne filiales et groupe bénéficient d'une restitution qualitative et quantitative des réalisations ;
- **la cartographie des risques opérationnels** qui rend compte de l'efficacité des dispositifs de maîtrise.

### 1.2.2 La charte de Contrôle Interne

Le **comité contrôle interne groupe** a validé le cadre général du dispositif de contrôle interne de RCI Banque fixé par une **charte de contrôle interne**.

**Cette charte définit le dispositif cible applicable à l'ensemble du groupe et précise notamment :**

- le dispositif général de pilotage du contrôle interne,
- les dispositifs locaux des filiales, succursales et joint ventures,
- les dispositifs spécifiques des différents domaines fonctionnels.

Le système global de contrôle interne du groupe RCI Banque comprend deux types de contrôles et trois niveaux d'intervention :

#### LE CONTRÔLE PERMANENT

##### ◆ de premier niveau :

Il est constitué par les dispositifs d'autocontrôle de chaque direction et de chaque implantation géographique. Ces entités ont notamment en charge, pour leur domaine respectif d'activité, d'appliquer les procédures existantes et d'effectuer tous les contrôles prévus par ces dernières. Le contrôle de premier niveau est essentiellement opérationnel et donc réalisé par des propriétaires de processus qui ont été formés à cet effet. Ce contrôle de premier niveau couvre les principaux risques.

##### ◆ de deuxième niveau :

Ce niveau de contrôle est piloté par le département du Contrôle Permanent et animé par les contrôleurs internes locaux. Il bénéficie de dispositifs spécifiques pilotés par une équipe indépendante des unités opérationnelles et exerçant des contrôles permanents sur la régularité et la conformité des opérations.

#### LE CONTRÔLE PÉRIODIQUE OU CONTRÔLE DE TROISIÈME NIVEAU

Il est exercé par des organes de contrôle indépendants (autorités de tutelle, cabinets indépendants mandatés, etc.), ainsi que par le département Audit et Contrôle Périodique du groupe RCI Banque qui met en œuvre le plan d'audit annuel en exerçant un contrôle sur la conformité des opérations, le respect des procédures, le niveau de risque effectivement encouru, l'efficacité et le caractère approprié du dispositif de contrôle permanent.

### 1.2.3 Le suivi des plans d'actions

Une base de données centralise l'ensemble des plans d'action des filiales consécutifs à l'évaluation de la cartographie, à la collecte des incidents et aux contrôles permanents et périodiques. Des liens permettent de rattacher ces contrôles aux macro processus et aux risques opérationnels. Un ensemble de rapports et d'indicateurs d'avancement des missions et des actions est mis à disposition des opérationnels et fonctions de pilotage et permet d'assurer le suivi et l'animation des plans d'actions. Une information trimestrielle est transmise au comité contrôle interne groupe.

### 1.2.4 La gestion des risques

La filière Risques, les risques financiers et de crédit et leur mode de gestion et de contrôle, déclinés à partir des principes d'organisation sus-mentionnés, sont détaillés dans les extraits des sections « Les Risques » du rapport annuel d'activité du groupe.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en place par le groupe RCI Banque comprend les outils suivants :

#### ● « la cartographie des risques opérationnels »

Elle permet d'identifier les risques opérationnels majeurs qui sont gérés et évalués périodiquement. La cartographie des risques opérationnels est déployée dans toutes les filiales consolidées du groupe RCI Banque et fait l'objet d'une mise à jour annuelle par les Directions métiers.

#### ● « la base de collecte des incidents »

Elle permet de collecter les données relatives aux incidents de risques opérationnels, de mettre en place les actions correctives et préventives nécessaires et de produire les *reportings* réglementaires, de pilotage et de gestion. Le dispositif fixe des seuils nécessitant une communication immédiate de certains incidents au Comité Exécutif, à l'organe délibérant et à l'Autorité de contrôle prudentiel.

#### ● « les indicateurs clés de risques »

Ils sont définis sur les processus « clientèles entreprises et grand public », « crédit réseau », « refinancement », « comptabilité » et « informatique ».

### 1.2.5 Des systèmes d'information adaptés aux objectifs

RCI Banque met en œuvre la politique de Sécurité des SI du Groupe Renault en accordant une place toute particulière à la gestion des accès à ses applications, la protection des données personnelles ou sensibles et la continuité d'activité.

Le plan de continuité d'activité du groupe RCI Banque permet d'assurer la continuité des produits et services essentiels de l'entreprise en cas de choc extrême concernant l'indisponibilité des systèmes d'information, des télécommunications, des locaux ou de la prestation d'un fournisseur critique. La continuité d'activité des fonctions les plus vitales, refinancement et flux financiers, est testée deux fois par an. Un plan de continuité des activités est mis en place dans la plupart des filiales de RCI Banque, particulièrement dans les pays où la réglementation le requiert. Le plan de continuité d'activité du groupe RCI Banque est testé au moins une fois par an dans chaque filiale.

Les plans de reprise des activités sont opérationnels sur l'ensemble des applications déployées et locales du groupe RCI Banque. Ils sont testés au minimum une fois par an.

Les utilisateurs du Système d'Information sont assujettis contractuellement à un respect des règles d'usage de l'outil informatique. RCI Banque veille à conserver le même niveau de protection dans le cadre de développement de nouvelles activités (véhicule électrique, déploiement vers de nouveaux territoires).

La centralisation progressive des moyens d'exploitation de l'informatique de l'ensemble des pays sur les centres de données « C2 » (centre principal) et « C3 » (centre de secours) nous permet de garantir le meilleur niveau de protection et disponibilité de nos systèmes et applications. Cette année, l'Allemagne et l'Espagne ont rejoint ce dispositif.

# LOI SUR LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Prénom NOM	Fonction exercée dans la société	Date de nomination ou de renouvellement	Date échéance mandat en cours	Liste des mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés
Patrice CABRIER	Directeur clients et systèmes d'information	30/05/2006	05/2012	Voir annexe au rapport de gestion
Bernard LOIRE		20/07/2011	05/2012	
Éric SPIELREIN	Secrétaire général et filière Risques	26/11/2010	05/2012	
Philippe BUROS	Directeur commercial	25/05/2009	05/2015	
Dominique THORMANN	Président directeur général	5/10/2009	05/2012	
Jérôme STOLL		25/05/2009	05/2015	
Farid ARACTINGI		20/06/2011	05/2012	
Stéphane STOUFFLET		25/03/2011	05/2015	

## 1.2.6 Les acteurs du contrôle interne

### ■ 1.2.6.1 Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration, organe délibérant, a pour rôle de surveiller et orienter le Comité Exécutif afin de s'assurer de la mise en œuvre du contrôle interne.

Afin de décrire et d'exposer les processus et les méthodes de travail ainsi que la répartition des pouvoirs des organes dirigeants qui conduisent aux décisions par ces derniers, il sera successivement présenté :

- la composition du Conseil d'Administration ainsi que le mode et l'étendue des pouvoirs de la Direction générale de la société,
- les conditions de préparation des réunions du conseil,
- l'activité du conseil au cours de l'exercice 2011.

#### 1.2.6.1.1 Composition du Conseil d'Administration et mode de direction générale

##### 1.2.6.1.1.1 Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de RCI Banque S.A. est composé de huit administrateurs dont la durée des mandats est fixée à six ans, sauf cooptation.

Conformément à l'article L 225-37 du Code de Commerce, le collège de ces huit administrateurs au sein duquel ne figure pas de femme au jour de la rédaction du rapport confirme qu'il a pris connaissance de la loi 2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des Conseils d'Administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle. Les dispositions de cette loi et notamment celles instaurant progressivement cette mixité font l'objet d'une étude attentive et seront respectées conformément aux délais d'application fixés par le législateur.

Les rémunérations et avantages de toutes natures accordés aux mandataires sociaux sont décidés au niveau du Groupe Renault et ne font l'objet d'aucune procédure de contrôle interne chez RCI Banque.

Les règles et principes de ces rémunérations, au niveau du groupe, sont explicités dans le rapport annuel consolidé de Renault.

Les administrateurs ont été nommés au Conseil d'Administration du fait de leurs connaissances de l'activité et des métiers de la société, de leurs compétences techniques et générales, ainsi que, pour certains, de leur expérience résultant de leur fonction dans les sociétés actionnaires.

Chaque administrateur est propriétaire d'au moins une action conformément aux dispositions statutaires.

Les administrateurs ne sont pas rémunérés au titre de leurs mandats.

Mme Isabelle LANDROT, Directeur de la comptabilité et du contrôle de gestion et M. Jean-Marc SAUGIER, Directeur financements et trésorerie peuvent participer aux réunions du conseil sur proposition du Président directeur général.

#### 1.2.6.1.1.2 Mode et étendue des pouvoirs de la direction générale

Conformément à l'article L 225-551-1 du code de commerce, le Conseil d'Administration a opté, dans sa séance du 24 juillet 2002 pour une concentration des pouvoirs, M. Philippe GAMBA puis, à compter du 5 octobre 2009 M. Dominique THORMANN, occupant ainsi les fonctions de Président du Conseil d'Administration et Directeur général.

Il est indiqué que les fonctions de Président directeur général ne connaissent pas de limitations autres que celles dictées par la loi et l'intérêt de la société. Cependant il est précisé que le conseil a apporté une limitation aux fonctions du Directeur général qui doit obtenir l'autorisation du Conseil d'Administration pour acquérir, vendre ou hypothéquer des immeubles, pouvoirs que le conseil entend se réserver.

#### 1.2.6.1.2 Préparation des réunions du Conseil d'Administration

Le conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, sur convocation du secrétaire des conseils mandaté par le président directeur général, dans un délai suffisant, par lettre simple conformément aux dispositions statutaires.

Conformément à l'article L 823-17 du code de commerce, les commissaires aux comptes sont convoqués par lettre recommandée aux réunions du conseil portant sur l'examen des comptes et notamment celle se prononçant sur l'arrêté des comptes annuels (février), ainsi que celle examinant pour validation les comptes semestriels (juillet).

Tous les documents techniques et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur sont communiqués dans le respect des dispositions légales et statutaires.

Conformément aux dispositions en vigueur, les administrateurs disposent d'un droit permanent de communication et d'information.

#### 1.2.6.1.3 Activité du Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2011

Lors de l'exercice 2011, le Conseil d'Administration s'est réuni à cinq reprises.

Le 3 février 2011, la réunion a été consacrée à l'examen et à l'arrêté des comptes annuels consolidés et sociaux au 31 décembre 2010 pour soumission à l'assemblée des actionnaires ainsi qu'au compte rendu des opérations financières réalisées dans l'année.

Le 25 mars 2011, la réunion a validé le projet de fusion absorption de la filiale autrichienne RCI BANK GmbH. Ce projet a été approuvé par l'assemblée du 20 mai 2011, l'activité étant reprise par la succursale de RCI Banque S.A. en Autriche.

Le 20 juin 2011, le conseil a autorisé des délégations de pouvoirs pour réaliser des opérations financières (renouvellement d'une titrisation en Allemagne et nouvelles tranches d'émissions obligataires) et a procédé à une nomination au Comité d'Audit du groupe avec rappel de la composition et du rôle de ce Comité.

Le 20 juillet 2011, la réunion s'est tenue pour arrêter les comptes semestriels au 30 juin 2011 après examen du rapport sur l'activité, actualiser l'information financière pour les émissions obligataires

de fin d'année, examiner le rapport sur le contrôle interne, et valider le projet de fusion absorption de la filiale RCI Bank Polska dont l'activité en Pologne sera reprise par une succursale bancaire de RCI Banque S.A. Ce projet de fusion a été approuvé sous conditions suspensives (notamment l'agrément des autorités bancaires polonaises pour l'ouverture de la succursale bancaire) par l'assemblée du 30 septembre 2011.

Le 15 novembre 2011, la réunion a rendu compte des opérations financières 2011, fait le point sur les marchés et sur le programme de refinancement, validé la révision du dispositif de liquidité et, après un compte rendu des opérations financières effectuées en 2011, autorisé avec délégations de pouvoirs les opérations prévues en 2012 et notamment le renouvellement des titrisations en France et en Italie et le renouvellement de l'émission « *Stand alone* » de 2 Md USD.

Lors de ces réunions dont le taux de présence des administrateurs sur l'année a été de 68 %, l'activité et les résultats opérationnels des différents secteurs du groupe ont été présentés en détail. Ces informations faisaient partie du dossier de chacun des membres du conseil.

Lors de chaque réunion et conformément à la loi, le Conseil d'Administration assure le contrôle continu de la gestion de la société. Il tient des statuts de la société le pouvoir d'autoriser les opérations sur le capital, les émissions obligataires, la passation ou la dénonciation d'accords avec d'autres entreprises engageant l'avenir de la société, ainsi que les opérations majeures de nature à modifier de manière substantielle le périmètre d'activité ou la structure financière de la société et du groupe qu'elle contrôle. Le conseil s'assure que la stratégie mise en œuvre est conforme aux orientations à long terme du groupe.

Enfin, le Conseil d'Administration décide des changements des membres du conseil, convoque les assemblées générales, notamment l'assemblée générale des actionnaires pour approbation des comptes, conformément aux dispositions des statuts (Art 27 à 33) et délègue les pouvoirs.

Les réunions du Conseil d'Administration se sont tenues au 13-15, Quai Le Gallo, 92512 Boulogne-Billancourt au siège social de la société mère Renault s.a.s. et au siège de RCI Banque 14, avenue du Pavé Neuf, 93168 Noisy-le-Grand Cedex.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis par le secrétaire du conseil, approuvés au cours de la séance suivante avec report sur le registre légal et sont tenus à la disposition de tous les administrateurs au siège social de la société.

#### ■ 1.2.6.2 Le Comité d'Audit et des Comptes du groupe RCI Banque

Le Comité d'Audit et des Comptes assiste le Conseil d'Administration dans sa mission de surveillance de la qualité du dispositif de contrôle interne et est informé des orientations générales du contrôle interne du groupe RCI Banque. Il valide notamment le plan annuel d'audit et le rapport annuel sur le contrôle interne au titre de l'article 38 du règlement CRBF 97-02.

# LOI SUR LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

## ■ I.2.6.3 Le comité de contrôle interne groupe RCI Banque

Le comité de contrôle interne groupe RCI Banque, organe exécutif composé de l'ensemble des membres du Comité Exécutif, anime le processus de contrôle interne. Il rend compte régulièrement de la situation du contrôle interne au Conseil d'Administration, au Comité d'Audit et des Comptes, notamment *via* le rapport annuel établi en vertu du règlement CRBF 97-02, articles 42 et 43 qui est remis à l'autorité de tutelle. Cette instance est déclinée dans les filiales.

Le secrétaire général, en tant que dirigeant bancaire, coordonne les dispositifs de contrôle permanent et la filière Risques.

### I.2.6.3.1 Les acteurs du contrôle permanent

Le directeur du département du contrôle permanent, rattaché au secrétaire général, est responsable du contrôle permanent au sens de l'article 6a du règlement CRBF 97-02. Il est également responsable du contrôle de la conformité au sens de l'article 11 de l'arrêté du 31 mars 2005 modifiant le CRBF.

Le **département du Contrôle Permanent** (DCP) au sein du Secrétariat général et filière Risques assure le pilotage du contrôle interne du groupe RCI Banque. Le service méthodes contrôle permanent est en charge de l'organisation et de l'animation du dispositif de contrôle interne sur l'ensemble du groupe.

Au niveau du pilotage du contrôle interne dans les filiales du groupe RCI Banque, le DCP s'appuie sur les contrôleurs internes qui lui sont rattachés fonctionnellement, voire hiérarchiquement dans le cas de la France. Les contrôleurs internes des autres filiales sont quant à eux rattachés hiérarchiquement au directeur général de la filiale. Dans tous les cas, les contrôleurs internes ont pour principales missions sur le périmètre de la filiale :

- d'animer et piloter le déploiement du contrôle interne (animation des comités contrôle interne filiales, gestion des procédures, suivi des plans d'actions) ;
- de réaliser des contrôles de second niveau ;
- de suivre et mesurer les risques opérationnels ;
- de détecter et prévenir les fraudes internes et la lutte contre le blanchiment ;
- d'animer le dispositif local de déontologie ;
- d'assurer l'efficacité du plan de continuité d'activité ;
- d'animer le dispositif local de contrôle de la conformité.

De même, concernant le pilotage du dispositif de contrôle interne dans les directions du groupe RCI Banque, le DCP s'appuie sur les **correspondants des fonctions de pilotage**.

Enfin, des **propriétaires de processus** ont été désignés et sont responsables de la réalisation et de l'actualisation des procédures et des contrôles de premier niveau.

Des responsables de veille réglementaire sont chargés de suivre, analyser et informer de toute évolution réglementaire impactant RCI Banque dans le cadre du dispositif de contrôle de la conformité mis en œuvre afin de garantir la bonne gouvernance de l'entreprise.

Des correspondants métiers sûreté et sécurité informatique interviennent, pour leur domaine applicatif, sur :

- la gestion des habilitations (modalités d'habilitations, définition des profils métier et des droits applicatifs associés) ;
- le respect des contraintes réglementaires liées aux données utilisées dans les applications (données nominatives et fiscales) ;
- la classification des applications afin de préciser les besoins notamment en termes de confidentialité et de disponibilité.

### I.2.6.3.2 Les acteurs du contrôle périodique

Le directeur de l'audit et du contrôle périodique du groupe RCI Banque au sens de l'article 6b du règlement CRBF 97-02 est rattaché au président directeur général et est indépendant du contrôle permanent. La direction de l'audit interne Renault agit sous mandat RCI Banque et, à ce titre, intervient conjointement ou seule dans les différentes filiales selon un plan d'audit annuel validé en Comité d'Audit. Les audits donnent lieu à des rapports écrits avec les recommandations communiquées au comité de contrôle interne et au Comité d'Audit et des comptes.

## 2 L'ORGANISATION DE L'ÉLABORATION DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Le groupe RCI Banque élabore des comptes consolidés à partir d'un outil de consolidation unique, structuré selon un plan de rubriques de consolidation commun à toutes les entités. L'outil de consolidation produit les reportings comptables et de gestion au travers d'une saisie unique des données, garantissant l'homogénéité des informations contenues dans les états financiers et dans les différents tableaux de bords internes.

### II.1 Les principes d'élaboration des comptes

La société consolidante RCI Banque définit, anime et assure la supervision de l'élaboration de l'information financière et comptable. La responsabilité de l'établissement des comptes sociaux et des comptes retraités pour la consolidation échoit aux directeurs administratifs et financiers des filiales, sous l'autorité des présidents et directeurs généraux de ces mêmes filiales.

À tous les niveaux du groupe, les grands principes qui prévalent et qui sont mis en œuvre pour l'élaboration des comptes sont les suivants :

- le traitement de l'exhaustivité des transactions ;
- le respect des principes comptables applicables au groupe. Ainsi, un ensemble de documents de référence définit les normes communes de présentation et d'évaluation du groupe et les schémas comptables. Ces documents, mis à la disposition de toutes les entités, concourent à l'homogénéité de l'information financière remontée ;

- la revue périodique des actifs, passifs et engagements de hors-bilan (créances, emprunts, instruments dérivés, disponibilités ...) au travers de procédures de rapprochement de la comptabilité avec les systèmes opérationnels, de justification des comptes et d'inventaires. En outre, l'organisation groupe d'évaluation du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques opérationnels décrit ci-avant (cf. § 1.2.1 à § 1.2.4) s'applique au processus d'élaboration de l'information financière et comptable.

Une procédure groupe définit les principes de justification des comptes dans l'ensemble du groupe RCI Banque. Elle s'applique aux comptes sociaux et aux comptes consolidés et participe ainsi à la maîtrise des risques liés à l'organisation comptable et au traitement de l'information.

La bonne articulation du reporting financier avec les systèmes opérationnels du groupe constitue la clé de voûte de l'élaboration de l'information financière et comptable. Le volume d'informations à traiter, la qualité requise pour les données traitées et le délai de remontée (J + 4), imposent de s'appuyer sur des systèmes d'information performants et contrôlés.

## II.2 Les systèmes d'information et l'organisation

### II.2.1 L'utilisation d'un progiciel intégré

Le groupe RCI Banque a choisi de mettre en place un outil comptable intégré (entreprise ressource planning ou E.R.P) reconnu sur le marché. L'utilisation d'un tel progiciel intégré, très structuré, permet d'exploiter sa propre logique de contrôle interne et d'assurer la cohérence et la fiabilité de l'information traitée. Notamment, la définition et le suivi des profils utilisateurs contribuent au respect des règles de séparation des tâches.

Ce progiciel, associé à un interpréteur comptable groupe, a fait l'objet d'une conception permettant, au travers de l'utilisation de ses différents modules, d'intégrer les spécificités des activités du groupe.

La fiabilité de l'information comptable et financière est essentiellement favorisée par la maîtrise et la standardisation des transactions élémentaires traitées par des systèmes opérationnels suivant un référentiel groupe. Ces transactions élémentaires alimentent, par interfaces, l'interpréteur comptable groupe, qui lui-même transmet la traduction comptable des événements de gestion ou des données d'inventaire à l'E.R.P.

Le déploiement continu des modules financiers et comptables de l'E.R.P dans les entités du groupe fait l'objet d'une planification rigoureuse.

Pour les entités déployées, la maintenance centralisée du système comptable (interpréteur comptable et ERP) au sein d'une équipe d'experts fonctionnels et techniques permet de renforcer la maîtrise de la production comptable.

### II.2.2 Les systèmes opérationnels et le contrôle

Les premiers actes de contrôle sont opérés au niveau des systèmes opérationnels majeurs pour les opérations de financement, de service et de refinancement sous la responsabilité des grands métiers (acceptation, recouvrement / contentieux, services, refinancement). C'est ainsi que les outils d'acceptation, de gestion des contrats de financements et de services, de gestion des relations clients et fournisseurs, d'administration du refinancement, de suivi des commandes d'achat, de gestion des effectifs portent leurs propres logiques de contrôle. Ils s'inscrivent dans le cadre de procédures opérationnelles qui contribuent à la maîtrise des transactions physiques et financières, dans le respect des procédures d'autorisation et de délégation en vigueur dans le groupe.

Une attention particulière est apportée par les équipes comptables au contrôle des transferts d'opérations entre les systèmes opérationnels non intégrés et les systèmes comptables.

Ainsi par exemple, au niveau du groupe :

- en liaison avec les systèmes de gestion des financements, des services, des comptes clients et fournisseurs et du refinancement, le contrôle de l'égalité est assuré par comparaison des flux et des soldes comptables avec les mouvements et les stocks d'opérations de gestion. Les écarts mis en évidence sont analysés et suivis ;
- en liaison avec les systèmes d'achats et de suivi des investissements, les factures d'achats sont contrôlées par rapport aux commandes et la comptabilisation des immobilisations est réalisée.

La tenue des comptes s'effectue selon les normes groupe avec un plan de compte opérationnel unique (plan de comptes groupe enrichi en fonction des besoins spécifiques des pays). Cependant, des comptabilisations selon les normes locales sont possibles et permettent de produire simultanément une comptabilité aux normes groupe et aux normes locales.

L'intégralité des données de l'information financière nécessaire à l'élaboration des comptes consolidés du groupe RCI Banque est collectée et gérée par un outil unique. Le processus de contrôle intégré dans cet outil et sa maintenance effectuée par une cellule dédiée assurent la justesse et la cohérence des données des filiales.

### II.2.3 Le rôle des équipes comptables et de gestion

Les équipes comptables des filiales secondées par les fonctions centrales opèrent une analyse des comptes et expliquent les évolutions des données financières d'une période à l'autre. Ce travail d'analyse se fait en liaison avec celui des contrôleurs de gestion locaux et centraux qui analysent les performances par comparaison avec les données budgétaires et les prévisions. Si l'analyse des écarts ou tout autre processus de vérification révèle une faiblesse dans la qualité de l'information émanant des systèmes opérationnels ou comptables liés, des plans d'actions sont mis en œuvre avec la participation active des opérationnels et de la fonction finance pour enrayer les causes de ces anomalies.

# LOI SUR LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

## II.2.4 Le rôle du contrôle comptable groupe

En complément du dispositif existant (contrôle interne, audit RCI Banque, commissaires aux comptes, etc.) et dans l'optique d'un processus permanent de fiabilisation de l'information financière, le service de contrôle comptable groupe assure des missions d'évaluation de la qualité du contrôle interne comptable. L'objectif du service est de contrôler régulièrement la quasi-totalité des comptabilités des filiales consolidées. Ce dispositif permet ainsi d'améliorer la connaissance et l'application des principes comptables groupe au sein des filiales.

## II.2.5 L'animation de la fonction comptable

Une personne dédiée à l'animation de la fonction comptable s'assure des conditions d'élaboration et de justification des comptes par la remontée d'indicateurs s'inscrivant dans le cadre de la procédure groupe de justification des comptes. Ces indicateurs sont renseignés par le responsable financier de chaque filiale quatre fois par an.

De plus, chaque année, les directions financières des différentes entités évaluent leurs dispositifs de maîtrise des risques comptables et financiers par rapport à la politique de gestion du groupe. Cette évaluation s'inscrit dans la démarche globale d'évaluation des risques du groupe RCI Banque (cf. I.2.1).

L'ensemble de ces informations en provenance des filiales fait l'objet, en central, d'analyses et de contrôles.

Par ailleurs, l'avancement des plans d'actions (liés aux missions de contrôle comptable) et les insuffisances constatées dans les dispositifs de maîtrise des risques comptables font l'objet d'un suivi.

## II.2.6 La publication des comptes

Le groupe publie des informations semestrielles au 30 juin et annuelles au 31 décembre. Ces arrêtés sont anticipés par la réalisation de pré clôtures assurées deux fois par an : au 31 mai pour l'arrêté de juin et au 31 octobre pour celui de décembre. Des réunions de synthèse sont organisées entre la direction du groupe (principalement avec la direction financière) et les commissaires aux comptes.

Le groupe RCI Banque établit ses comptes consolidés en conformité avec le référentiel IFRS publié par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et dont le règlement d'adoption est paru au Journal Officiel de l'Union européenne à la date d'arrêté des comptes.

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

2011

## 1 RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

### A) Présentation générale

#### Dénomination et siège social

Dénomination commerciale : RCI Banque. L'assemblée générale extraordinaire du 13 novembre 2001 a décidé le changement de dénomination sociale de Renault Crédit International S.A. Banque en RCI Banque S.A.

Nationalité : française

Siège social : 14, avenue du Pavé-Neuf  
93168 Noisy-le-Grand Cedex  
Tél. : + 33 1 49 32 80 00

#### Forme juridique

Société anonyme enregistrée au tribunal de commerce de Paris le 4 juin 1974, suivant l'acte notarié du 9 avril 1974 et approuvé par l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 1975.

#### Législation

La société est régie par les dispositions du code de commerce. Le 7 mars 1991, RCI Banque a reçu l'agrément de la Banque de France pour réaliser les modifications statutaires nécessaires à sa transformation en banque. Depuis cette date, RCI Banque est soumise à l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires s'appliquant aux établissements de crédit, et en particulier à la loi n° 84-46 du 24 janvier 1984, dont les dispositions ont été reprises dans le code monétaire et financier.

#### Date de constitution et durée

La société a été créée le 9 avril 1974, avec un début d'exploitation le 21 août 1974, pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans, soit jusqu'en août 2073.

#### Objet social

La société anonyme RCI Banque a pour objet principal, tant en France qu'à l'étranger, directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers :

- les opérations de crédit ou de banque, sous toutes leurs formes, destinées ou non au financement de l'acquisition de biens, et en particulier les opérations de crédit permanent ainsi que l'émission ou la gestion de moyens de paiement liés à ces opérations ;
- l'étude de tous projets relatifs à la création, à l'extension et à la transformation d'entreprises industrielles, commerciales, financières et de services ;
- toutes études complètes ou partielles, toutes activités de conseil et de négociations dans les domaines économique, financier, commercial et de gestion ;
- toutes recherches de conception et d'amélioration de systèmes de gestion, d'organisation et de financement ;

- la réalisation des projets issus des études sus-énoncées ou la contribution à leur réalisation par tous moyens appropriés, y compris par prise de participation ou d'intérêts dans toutes entreprises existantes ou à créer ;
- le financement des entreprises, en particulier sous forme de participation à leur capital, de souscription à des emprunts, au moyen de ressources provenant des fonds propres de la société ou des emprunts contractés par elle ;
- la prestation de services d'investissement au sens de la loi de modernisation des activités financières n° 96-597 du 2 juillet 1996 ;
- la gestion du portefeuille de valeurs mobilières résultant de cette activité, et notamment la réalisation de toutes opérations d'achat, de vente, d'échange de souscription, d'apport de toutes valeurs mobilières ;
- l'intermédiation en assurances, au sens de la loi française du 15 décembre 2005, de transposition de la directive européenne du 9 décembre 2002, toute activité de mandataire, de commissionnaire ou de courtier ;
- d'une manière générale, la réalisation de toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes et pouvant être utiles à l'objet social ou en faciliter la réalisation et le développement.

#### Registre et numéro d'identification

La société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le n° SIREN 306 523 358 (code APE 6419Z), Siret : 306 523 358 00068.

#### Lieu de consultation des documents juridiques

Les documents juridiques relatifs à l'émetteur peuvent être consultés au siège social de la société.

#### Exercice social

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se clôture le 31 décembre de chaque année.

## B) Dispositions particulières des statuts

### Répartition statutaire des bénéfices

Le bénéfice est constitué par les produits nets de l'exercice, déduction faite des frais généraux et autres charges sociales, ainsi que de tous amortissements et provisions. Sur le bénéfice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est fait d'abord un prélèvement de 5 % au moins pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours dans le cas où, pour une cause quelconque, cette réserve est descendue au-dessous de ce dixième. Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures, du prélèvement prévu à l'alinéa précédent et de tous autres prélèvements institués par les dispositions légales en vigueur, et augmenté des reports bénéficiaires. Sur ce bénéfice, l'assemblée générale ordinaire peut prélever des dividendes.

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ces dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice. Sur l'excédent disponible, l'assemblée générale ordinaire peut effectuer le prélèvement de toutes les sommes qu'elle juge convenable de fixer, soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserve généraux ou spéciaux, dont elle détermine l'affectation ou l'emploi.

## Assemblées (articles 27 à 33 des statuts)

### ■ Nature des assemblées générales

Les actionnaires se réunissent chaque année en assemblée générale ordinaire dans les cinq mois de la clôture de l'exercice. Des assemblées générales qualifiées d'ordinaires réunies extraordinairement, ou d'extraordinaires lorsqu'elles se rapportent à une modification quelconque à introduire dans les statuts, sauf exception prévue par la loi, peuvent également être tenues. L'assemblée générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires. Ses délibérations, prises conformément à la loi et aux statuts, obligent tous les actionnaires, même absents, incapables ou dissidents. Pour le calcul du quorum des différentes assemblées, il n'est pas tenu compte des actions détenues par la société. Deux membres du comité d'entreprise, désignés par le comité et appartenant l'un à la catégorie des cadres techniciens et agents de maîtrise, l'autre à la catégorie des employés et ouvriers, peuvent assister aux assemblées générales. Le conseil d'administration peut décider que les actionnaires pourront participer et voter à toute assemblée par visioconférence ou par tout moyen de télécommunication permettant leur identification dans les conditions légales.

### ■ Convocations

Le conseil d'administration convoque les actionnaires en assemblées générales en indiquant dans la convocation le jour, l'heure et le lieu de la réunion. À défaut, elle peut être également convoquée :

- 1 • par les commissaires aux comptes ;
- 2 • par un mandataire, désigné par le président du tribunal de commerce statuant en référé, à la demande, soit de tout intéressé, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins 5 % du capital social ;
- 3 • par les liquidateurs.

### ■ Quorum - Majorité

Les assemblées générales ordinaires et extraordinaires statuent dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions légales ; elles exercent les pouvoirs qui leur sont attribués par la loi.

### ■ Composition des assemblées

Dans les assemblées générales, tout actionnaire, quel que soit le nombre de ses actions, peut faire partie de l'assemblée et prendre part aux délibérations et aux votes. Les titulaires d'actions nominatives, ayant demandé leur inscription sur les registres de la société depuis au moins cinq jours avant l'assemblée, sont admis sur simple justification de leur identité. Les actionnaires peuvent se faire représenter par un autre actionnaire ou par leur conjoint. Les pouvoirs établis conformément à la loi doivent être déposés au siège social cinq jours au moins avant la réunion. Dans les assemblées générales extraordinaires, tout actionnaire, quel que soit le nombre de ses actions, peut faire partie de l'assemblée, prendre part aux délibérations et aux votes.

Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires et au nu-proprétaire dans les assemblées générales extraordinaires. À compter de la convocation de l'assemblée, un formulaire de vote par correspondance et ses annexes sont remis ou adressés, aux frais de la société, à tout actionnaire qui en ferait la demande par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. La société doit faire droit à toute demande déposée ou reçue au siège social au plus tard six jours avant la date de réunion. Le formulaire de vote par correspondance doit comporter certaines indications fixées par les articles R 225-76 et suivants du Code de Commerce. Il doit informer l'actionnaire de manière très apparente que toute abstention exprimée dans le formulaire ou résultant de l'absence d'indication de vote sera assimilée à un vote défavorable à l'adoption de la résolution. Le formulaire peut, le cas échéant, figurer sur le même document que la formule de procuration. Dans ce cas, ce sont les dispositions de l'article R 225-78 du Code de Commerce qui sont applicables. Sont annexés au formulaire de vote par correspondance les documents prévus à l'article R 225-76 susvisé. Le formulaire de vote par correspondance adressé à la société pour une assemblée vaut pour les assemblées successives convoquées avec le même ordre du jour. Les formulaires de vote par correspondance doivent être reçus par la société trois jours avant la réunion. En cas de retour de la formule de procuration et du formulaire de vote par correspondance, la formule de procuration est prise en considération sous réserve des votes exprimés dans le formulaire de vote par correspondance.

### ■ Bureau - Feuille de présence

L'assemblée générale est présidée par le président du Conseil d'Administration ou, à défaut, par le vice-président, s'il en a été nommé un, ou par un administrateur désigné par le conseil. Au cas où l'assemblée serait convoquée par les commissaires aux comptes ou par un mandataire de justice ou par les liquidateurs, c'est un de ceux-ci qui présidera l'assemblée. Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux plus forts porteurs d'actions, tant en leur nom personnel que comme mandataires ou, sur leur refus, par ceux qui viennent après, jusqu'à acceptation. Le bureau ainsi constitué désigne le secrétaire, lequel peut être choisi en dehors des membres de l'assemblée. Il est tenu une feuille de présence aux assemblées d'actionnaires, qui contient toutes les mentions exigées par les textes réglementaires. Le bureau de l'assemblée peut annexer à la feuille de présence la procuration ou le formulaire de vote par correspondance portant les nom, prénom usuel et domicile de chaque actionnaire mandant ou votant par correspondance, le nombre d'actions dont il est titulaire et le nombre de voix attaché à ces actions. Dans ce cas, le bureau de l'assemblée indique le nombre des pouvoirs et des formulaires de vote par correspondance annexés à ladite feuille ainsi que le nombre des actions et des droits de vote correspondant aux procurations et aux formulaires. Les pouvoirs et les formulaires de vote par correspondance devront être communiqués en même temps et dans les mêmes conditions que la feuille de présence. La feuille de présence, dûment émargée par les actionnaires présents et les mandataires, est certifiée exacte par le bureau de l'assemblée. Les fonctions du bureau se rapportent exclusivement à la tenue de l'assemblée et à son fonctionnement régulier ; les décisions du bureau ne sont jamais que provisoires et restent toujours soumises à un vote de l'assemblée elle-même, vote que tout intéressé peut provoquer.

## ■ Ordre du jour

L'ordre du jour est arrêté par le conseil d'administration ou par la personne qui effectue la convocation de l'assemblée ; toutefois, un ou plusieurs actionnaires peuvent, dans les conditions prévues par la loi, requérir l'inscription à l'ordre du jour de projets de résolution ne concernant pas la présentation de candidats au Conseil d'Administration.

## ■ Procès-verbaux

Les délibérations des assemblées générales sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial, coté et paraphé, et signé par les membres composant le bureau. Ils peuvent être établis sur des feuilles mobiles numérotées sans discontinuité et paraphées. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont valablement certifiés, soit par le président du Conseil d'Administration ou un administrateur exerçant les fonctions de directeur général, soit par le secrétaire de l'assemblée. Ils sont valables à l'égard des tiers sous la seule condition de la validité des dites signatures.

## 2 RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL

### A) Présentation générale

#### Capital social

Le capital social, qui était à l'origine de 2 000 000 de francs, a fait l'objet d'opérations ultérieures d'augmentation et de conversion en euros, en conséquence desquelles il se trouve fixé à la somme de 100 000 000 € depuis le 22 novembre 2000. Il est divisé en 1 000 000 d'actions, de 100 € chacune, entièrement libérées.

#### Autorisations d'augmentation de capital social

Sans objet.

#### Titres non représentatifs du capital

Sans objet.

#### Obligations convertibles et autres titres donnant accès au capital

EN MILLIONS D'EUROS	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Capital	100	100	100	100	100	100

- Augmentation du capital à 100 000 000 d'euros : Conseil d'Administration du 22 novembre 2000.
- Changement de dénomination en RCI Banque : assemblée générale du 13 novembre 2001.

### B) Répartition actuelle du capital et des droits de vote

#### Actionnariat

Au 31 décembre 2011, la totalité des actions était détenue par Renault s.a.s. (hors les huit actions des Administrateurs)

#### Modifications intervenues dans la répartition du capital au cours des trois dernières années

Le 20 juin 2003, l'actionnaire principal, Compagnie Financière Renault, a fait l'objet d'une fusion / absorption par Renault s.a.s.

#### Personne physique ou morale exerçant ou pouvant exercer un contrôle sur RCI Banque

Renault s.a.s. détient 99,99 % du capital de RCI Banque.

#### Organigramme - Place de l'émetteur dans un groupe

Le Groupe Renault est composé de deux branches distinctes :

- la branche automobile ;
- la branche financement des ventes constituée par le groupe RCI Banque. Grâce à son statut bancaire, à son accès indépendant aux marchés financiers et à son intégration au marketing du constructeur, RCI Banque assure une offre compétitive de produits de financement automobile et de services liés aux réseaux de distribution des marques du Groupe Renault dans le monde et de Nissan en Europe. L'organigramme du groupe RCI Banque est décrit dans le rabat de couverture de ce document.

### C) Marchés des titres de l'émetteur

Les titres de capital ne sont pas cotés en Bourse.

#### Cotation des titres

Les emprunts cotés du groupe RCI Banque sont listés aux Bourses de Luxembourg et Paris.

## 3 RISQUE JURIDIQUE

Sur les douze derniers mois, RCI Banque n'a fait l'objet d'aucune instance, ni d'aucune procédure d'ordre gouvernemental, judiciaire ou d'arbitrage ; RCI Banque n'a connaissance, depuis la date de ses états financiers vérifiés et publiés, au jour des présentes, d'aucun risque ou de projet d'instance ou d'arbitrage qui pourrait avoir ou aurait eu un effet significatif sur sa situation financière ou sur sa rentabilité, ou sur celle de son groupe.

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## 4 CONSEIL D'ADMINISTRATION-ORGANES DE DIRECTION

### Conseil d'Administration, en décembre 2011

Prénom et NOM DES ADMINISTRATEURS	Début	Fin	Nombre de titres	% du capital
Dominique THORMANN	05/10/2009	05/2012	1	0,01 %
Philippe BUROS	25/05/2009	05/2015	1	
Jérôme STOLL	25/05/2009	05/2015	1	
Patrice CABRIER	30/05/2006	05/2012	1	
Farid ARACTINGI	20/06/2011	05/2012	1	
Éric SPIELREIN	26/11/2010	05/2012	1	
Bernard LOIRE	20/07/2011	05/2012	1	
Stéphane STOUFFLET	25/03/2011	05/2015	1	
<b>RENAULT s.a.s.</b>			<b>999 992</b>	<b>99,99 %</b>

En 2011, cinq Conseils d'Administration se sont tenus. À ce jour :

- il n'existe aucun conflit d'intérêt entre les devoirs des membres des organes de direction et leurs intérêts privés à l'égard du groupe RCI Banque ;
- il n'existe pas de contrat de service liant un membre du Conseil d'Administration à RCI Banque ou à l'une de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme de ce contrat ;
- indépendamment des conventions réglementées, il n'existe pas d'arrangement ou d'accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients, des fournisseurs ou autres en vertu duquel un membre du Conseil d'Administration a été sélectionné.

## 5 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS ET DES ADMINISTRATEURS

Au titre de l'année 2011, le total des rémunérations versées par le groupe RCI Banque aux membres des organes de direction s'est élevé à 1 615 500 €, contre 1 243 406 € en 2010.

Le montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées, déterminé par la société, s'élève à 2 289 738 €, 1 720 558 € en 2010. Pour l'application des dispositions légales, article L 225-102-1 du code de commerce, relatives à la publication des rémunérations des mandataires sociaux et compte tenu des fonctions qu'exercent ceux-ci au sein de la société contrôlant, RCI Banque indique qu'aucune rémunération ni avantage de quelque nature (à l'exception d'un véhicule de service pour deux de ses mandataires) n'a été versé par la société ou ses filiales à l'un de ses mandataires sociaux durant l'exercice écoulé, et que les rémunérations et avantages consentis par la société contrôlant aux mandataires sociaux sont publiés par celle-ci lorsque les mandataires y exercent un mandat social.

## 6 SCHÉMA DE PARTICIPATION DU PERSONNEL

Un nouvel accord de participation a été conclu le 2 juin 2003, en application des articles L 442-1 et suivants du code du travail. La RSP est répartie entre les salariés du groupe proportionnellement au salaire brut perçu par chaque ayant droit, au cours de l'exercice considéré, dans la limite des plafonds fixés par la loi. Chaque salarié bénéficiaire peut choisir d'affecter cette somme, soit :

- à un compte courant nominatif ouvert dans les livres de l'entreprise ;
- à la souscription de parts d'un fonds commun de placement. Il n'existe pas de plan d'option sur l'action RCI Banque en faveur du personnel et des dirigeants du groupe RCI Banque.

	2011	2010	2009	2008	2007
Participation	7,2 M€	6,8 M€	6,8 M€	7,2 M€	6,2 M€
Bénéficiaires	1 418	1 376	1 397	1 464	1 498

## 7 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DE LEUR RÉSEAU

EN MILLIERS D'EUROS	Réseau CAC ERNST&YOUNG				Réseau CAC DELOITTE TOUCHE TOHMATSU				Réseau CAC AUTRES			
	2011		2010		2011		2010		2011		2010	
	HT	%	HT	%	HT	%	HT	%	HT	%	HT	%
<b>1- HONORAIRES D'AUDIT</b>												
1.1 Commissaires aux comptes, certifications, examens des comptes individuels et consolidés	875	100 %	873	100 %	1 394	99 %	1 415	100 %	0	0 %	0	0 %
1.2 Prestations directement liées à la mission d'audit	0	0 %	0	0 %	9	1 %	6	0 %	0	0 %	0	0 %
<b>TOTAL DES HONORAIRES</b>	<b>875</b>	<b>100 %</b>	<b>873</b>	<b>100 %</b>	<b>1 403</b>	<b>100 %</b>	<b>1 421</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0 %</b>	<b>0</b>	<b>0 %</b>
<b>2- AUTRES PRESTATIONS</b>												
2.1 Juridique, fiscal, social	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	2	100 %
2.2 Systèmes d'information	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
2.3 Autres (vérification de stock, etc.)	2	100 %	0	0 %	7	100 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
<b>TOTAL DES AUTRES PRESTATIONS</b>	<b>2</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0 %</b>	<b>7</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0 %</b>	<b>0</b>	<b>0 %</b>	<b>2</b>	<b>100 %</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>877</b>		<b>873</b>		<b>1 410</b>		<b>1 421</b>		<b>0</b>		<b>2</b>	

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## 8 RESPONSABLE DU CONTRÔLE DES COMPTES

### DELOITTE & ASSOCIÉS

185, avenue Charles-de-Gaulle, BP 136  
92200 Neuilly-sur-Seine Cedex  
S.A. au capital de 1 723 040 €

**Commissaire aux comptes**  
**Membre de la Compagnie régionale de Versailles**

Durée du mandat : six ans  
Date de fin de mandat : exercice comptable 2013  
Représenté au 31 décembre 2011 par Charlotte Vandeputte

### ERNST & YOUNG AUDIT

Faubourg de l'Arche - 11, allée de l'Arche  
92037 Paris-La Défense Cedex  
S.A.S. à capital variable

**Commissaire aux comptes**  
**Membre de la Compagnie régionale de Versailles**

Durée du mandat : six ans  
Date de fin de mandat : exercice comptable 2015  
Représenté au 31 décembre 2011 par Micha Missakian

## 9 PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE

### A) Historique

RCI Banque est issue du rapprochement, opéré le 1<sup>er</sup> janvier 1990, entre :

- DIAC, créée en 1924 pour financer les ventes de Renault en France ;
- Renault Crédit International, fondée en 1974 pour assurer le financement des ventes de Renault en Europe. Dans le cadre de l'accord signé le 27 mars 1999 entre Renault et Nissan, le groupe RCI Banque a acquis les filiales de financement des ventes de Nissan dans cinq pays d'Europe. Celles-ci sont intégrées au groupe RCI Banque depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1999. Au 31 décembre 2002, la totalité des actions était détenue par la Compagnie Financière Renault, elle-même intégralement détenue par Renault S.A. La Compagnie Financière Renault regroupait les sociétés à caractère financier du Groupe Renault. À compter du 20 juin 2003 et du fait de sa fusion avec Renault s.a.s., la Compagnie Financière Renault n'est plus administrateur ni actionnaire de RCI Banque, le capital est désormais détenu à hauteur de 100 % par Renault s.a.s.

### B) Description des principales activités

Le groupe RCI Banque assure le financement des ventes des marques du Groupe Renault (Renault, Renault Samsung Motors, Dacia) dans le monde, et de Nissan (Nissan, Infiniti) principalement en Europe.

**Le groupe RCI Banque déploie ses activités dans 38 pays :**

- **en Europe** : France, Allemagne, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Hongrie, Italie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse ;
- **en Amériques** : Argentine, Brésil, Colombie, Mexique ;
- **en région Euromed** : Algérie, Bulgarie, Maroc, Roumanie, Turquie ;
- **en Eurasie** : Ukraine et Russie ;
- **en Asie** : Corée du Sud.

**En tant que financière de marque, le groupe a pour mission d'apporter une gamme complète de financements et de services :**

- à la Clientèle (grand public et entreprises) à laquelle le groupe RCI Banque propose des crédits de véhicules neufs et d'occasion, de la location avec option d'achat, du crédit-bail, de la location longue durée, ainsi que des services associés : entretien et extension de garantie, assurance et assistance, gestion de flottes et cartes de crédit ;
- aux Réseaux des marques dont le groupe RCI Banque finance les stocks de véhicules neufs et d'occasion, les pièces de rechange, ainsi que les besoins de trésorerie à court terme.

### C) Situation de dépendance

RCI Banque finance les clients et les concessionnaires de Renault et Nissan. RCI Banque n'est soumise à aucune dépendance à l'égard de brevets et de licences, de contrats d'approvisionnements industriels, de contrats commerciaux ou financiers ou à l'égard de procédés nouveaux de fabrication.

### D) Politique d'investissements

Principaux investissements réalisés au cours des quatre derniers exercices.

### CESSION - DISSOLUTIONS - FUSIONS

#### En 2011

**Autriche** : fusion / absorption de RCI Banque GmbH et ouverture de la succursale RCI Banque S.A. Niederlassung Österreich le 1<sup>er</sup> septembre 2011.

**France** : fusion / absorption de SIGMA Services S.A. par Diac Location S.A. le 30 avril 2011.

#### En 2010

Néant.

#### En 2009

**Allemagne** : fusion / absorption de RCI Leasing GmbH par RCI Banque S.A. le 11 août 2009. Reprise de l'activité par la succursale RCI Banque S.A. Niederlassung Deutschland.

## En 2008

**Allemagne** : fusion / absorption de RCI Finanzholding GmbH par RCI Banque S.A. le 23 mai 2008.

**Belgique** : dissolution de Renault Services S.A. le 20 mai 2008.

**Espagne** : fusion / absorption d'Artida S.A. par RCI Banque le 23 mai 2008.

**France** : dissolution de Sygma S.N.C. le 30 septembre 2008.

**Maroc** : cession des parts de RDFM S.A.R.L. à RCI Finance Maroc S.A. par RCI Banque le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

**Portugal** : fusion/absorption de RCI Gest Leasing par RCI Gest Instituição en décembre 2007 avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

## En 2007

**Espagne** : fusion / absorption de Renault Financiaciones (filiale de financement) et d'Accordia (filiale de services) par RCI Banque S.A. et reprise de l'activité par RCI Banque S.A. Sucursal España en juin 2007.

**Italie** : cession de Refactor (filiale de services) en décembre 2007. Fusion / absorption de RNC S.p.A. (filiale de financement) par RCI Banque S.A. et reprise de l'activité par RCI Banque Succursale Italiana en juin 2007.

**France** : en décembre 2007, dissolution de la société Reca S.A. (filiale de services) ; cession de Delta Assistance (filiale de services).

## En 2006

**France** : cession en juin 2006 de CVT S.A.

## ACQUISITION

### En 2010

Néant.

### En 2009

Néant.

### En 2008

Néant.

### En 2007

**Royaume-Uni** : rachat des 50 % de la joint venture avec RFS (filiale de financement) en juillet 2007.

**Portugal** : confusion / patrimoine de RCI Gest SPGS avec RCI IFIC en juillet 2007.

**Argentine** : achat de la société Courtage S.A. en décembre 2007.

### En 2006

**Roumanie** : RCI Leasing Romania IFN S.A. devient une filiale de financement à 100 % (20 septembre 2006).

## CRÉATION

### En 2011

**Hongrie** : création en juillet 2011 de RCI Services KFT, société commerciale.

**Italie** : création en mars 2011 de ES Mobility S.R.L., société de location longue durée pour le véhicule électrique.

**Irlande** : création en mai 2011 de RCI Banque Branch Ireland (succursale).

**Turquie** : création d'une filiale de financement ORFIN Finansman Anonim Sirketi le 13 décembre 2011.

### En 2010

**Russie** : ouverture d'un Bureau de Représentation en juillet 2010.

### En 2009

**Turquie** : création d'une filiale commerciale RCI Pazarlama ve Danismanlik Hizmetleri Ltd Sirketi le 29 avril 2009.

### En 2008

**Malte** : création d'une holding RCI Services Ltd détenant deux compagnies d'assurance en décembre 2008.

**Serbie** : création d'une filiale commerciale RCI Services d.o.o. en décembre 2008.

### En 2007

**Slovaquie** : création en avril 2007 de RCI Finance SK S.r.o. (filiale commerciale).

**Espagne** : création en juin 2007 de RCI Banque S.A. Sucursal España (succursale).

**Suède** : création en juillet 2007 de Renault Finance Nordic (succursale).

**Maroc** : création en octobre 2007 de RCI Finance Maroc S.A. (filiale de financement).

**Ukraine** : création en octobre 2007 de RCI Financial Services Ukraine (filiale commerciale).

### En 2006

**Colombie** : création en mars 2006 de RCI Servicios Colombia S.A. (filiale de financement).

**Algérie** : création en septembre 2006 de RCI Services Algérie S.A.R.L. (filiale de financement).

**Slovénie** : création en octobre 2006 de RCI Banque S.A. Banèna podružnica Ljubljana (succursale).

**Russie** : création en octobre 2006 de RN Finance RUS S.A.R.L. (filiale de financement).

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

2011

## 10 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT ANNUEL

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent rapport annuel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité, ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée, présentent une image fidèle de l'évolution et des résultats du groupe, et donnent une description des principaux risques auxquels il peut être confronté. J'atteste que les états financiers établis conformément aux normes comptables applicables donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière, des profits ou des pertes du groupe.

Le 26 mars 2012



*Le Président du Conseil d'Administration*  
**Dominique THORMANN**

## 11 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Ce document est disponible sur le site [www.rcibanque.com](http://www.rcibanque.com).

Toute personne désireuse d'obtenir des renseignements complémentaires sur le groupe RCI Banque peut, sans engagement, demander les documents :

RCI Banque  
Direction Financements et Trésorerie  
API LPN 45  
14, avenue du Pavé Neuf  
93168 Noisy-le-Grand Cedex - France

